

Bachelier en communication appliquée

Profil d'enseignement et programme détaillé

Année académique 2018-2019

Sommaire

Profil d'enseignement du bachelier de transition en communication appliquée	3
Grille de programme du bachelier de transition en communication appliquée	6
Unités d'enseignement de sciences humaines et sociales. Descriptifs	7
Cours théoriques de base,	8
Cours de préorientation section,	38
Cours à choix,	55
Unités d'enseignement de communication et rhétorique. Descriptifs	82
Unités d'enseignement de langues. Descriptifs	111
Unités d'enseignement liées à la grammaire et à la pratique des médias. Descriptifs	120
Référentiel de compétences Bachelier de transition en communication appliquée	133

Profil d'enseignement

Au fil de sa formation en bachelier de transition en communication appliquée, l'étudiant se prépare à intégrer l'un des masters en communication appliquée correspondant aux grands domaines professionnels des métiers de l'information et de la communication : (i) le journalisme, (ii) l'animation socioculturelle et l'éducation permanente, (iii) la publicité, (iv) les relations publiques ainsi que (v) l'éducation aux médias.

Par rapport à cet objectif, les trois années de bachelier se construisent autour de quatre grands blocs d'unités d'enseignements qui sont indispensables aux métiers de l'information et de la communication :

1. les unités d'enseignement de sciences humaines et sociales (cours théoriques de base)

L'étudiant se familiarise avec les grands domaines des sciences humaines. Chacune de ces unités d'enseignement est vue comme une introduction aux différentes perspectives utiles pour déchiffrer le monde dans lequel sera amené à travailler le futur professionnel en information et communication. Cet éventail d'unités d'enseignement regroupe des cours de philosophie, d'histoire, de droit, etc. pour aboutir à des cours plus centrés sur la communication.

2. les unités d'enseignement de communication et rhétorique

Dans cet ensemble, l'étudiant apprend à manier le français comme outil de communication, que ce soit à travers l'écrit ou l'oral. Des activités d'apprentissage théoriques sont mises en relation étroite avec des exercices pratiques d'expression pour que l'étudiant prenne la pleine mesure de deux façons essentielles de communiquer : la narration et l'argumentation.

3. les unités d'enseignement de langues

En plus de la langue française (a priori sa langue maternelle), le futur communicateur doit être préparé à pouvoir communiquer de façon courante dans au moins deux langues étrangères. Ces langues sont l'anglais, pour tous ; le néerlandais ou l'allemand, au choix. En bachelier ces cours de langue sont profilés pour pouvoir passer d'un cours « de » langue, à une activité d'enseignement « en langue » telles qu'elles sont organisées en master.

4. les unités d'enseignement liées à la grammaire et à la pratique des médias

Dans ce bloc d'unités d'enseignement, au fil des trois années de bachelier, l'étudiant se familiarise de façon progressive et cohérente à la grammaire et à la pratique des différents médias : photo, graphisme, son, vidéo, web. La première année se centre sur l'image fixe, la seconde sur l'image en mouvement et le son, la troisième sur le web, l'interactivité et le transmédia. Dans une année comme entre les années, les activités d'enseignement sont articulées et structurées les unes aux autres pour amener l'étudiant à assumer pleinement la transversalité des savoirs et savoir-faire, et pour l'encourager à mettre en œuvre sa créativité au service de la communication tout en se jouant des contraintes imposées par les médias.

Les unités d'enseignement liées au premier bloc ne sont jamais des prérequis pour d'autres. Au contraire, dans les trois blocs restants, les unités d'enseignement de l'année N-1 constituent systématiquement un prérequis pour celles correspondantes de l'année N. Le tableau ci-annexé rend compte de cette situation ; à ce jour, seule la première colonne (première année, « BA1 » commun) est actualisée.

En relation à ces quatre grands types d'unités d'enseignement, nous pouvons définir ici les acquis d'apprentissage terminaux. De la façon la plus générale, on peut considérer qu'au terme de formation de bachelier, l'étudiant :

1. a acquis les clefs de lecture essentielles pour situer, de façon critique et citoyenne, les enjeux d'une action communicationnelle dans le monde contemporain, en s'aidant de ses acquis liés aux grands domaines de savoirs des sciences humaines, en ce compris, les savoirs de la communication ;
2. maîtrise suffisamment l'expression en français, écrit ou oral, pour créer, développer, scénariser, défendre, évaluer des projets de communication de base ;
3. met en œuvre une communication orale ou écrite à visée narrative et/ou argumentative en s'accompagnant ou non d'un média ;
4. s'exprime suffisamment en langues étrangères (anglais, néerlandais ou allemand) pour pouvoir comprendre l'essentiel des textes ou des échanges oraux courants dans ces langues, mais aussi pour interagir professionnellement avec des personnes parlant ces différentes langues et issues d'autres cultures ;
5. est familiarisé, tant sur le plan de la grammaire que de la pratique et de la réalisation médiatique, avec les différents médias de base : photo, graphisme, son, vidéo, web ;
6. comprend comment utiliser, dans sa pratique, en fonction d'une visée communicationnelle, les spécificités de l'usage de ces différents médias, qu'ils concernent l'image fixe, l'image en mouvement, le son ou l'interaction arborescente multimédiatique. Il peut conjuguer ces différents médias de façon transmédiatique ;
7. a acquis le réflexe professionnel de base visant à mettre en adéquation les médias, les formes d'expression, les contenus et les publics auxquels une information et une communication précises sont destinées : il articule à ce niveau connaissances théoriques, capacités pratiques et techniques et compétences de situations ;

8. est apte à émettre des formes d'évaluation et d'auto-évaluation sur des travaux et projets liés à la pratique communicationnelle et médiatique ; au-delà de cette évaluation des pratiques, l'étudiant développe également une analyse critique générale s'appliquant à ses propres productions comme à celles de son environnement ;
9. intègre des dynamiques de projet de réalisation et de création, engageant à la fois un travail collectif, des partenaires extérieurs, mais aussi une organisation technique et des échéances ;
10. est familiarisé avec l'un des quatre milieux professionnels de base de la communication appliquée : la presse info, l'animation socioculturelle et l'éducation permanente, la publicité ou les relations publiques.

Première année « BA1 » commun	Deuxième année	Troisième année
Cours théoriques de base [25 crédits]	Cours théoriques de base [50 crédits, dont 5 au choix]	
Théories de la communication [TCOM1125], 5 crédits Introduction aux médias et à leurs usages [MEDI1113], 5 crédits Économie politique [ECOP1126], 5 crédits Philosophie [FILO1114], 5 crédits Histoire et histoire des idées [HIST1127], 5 crédits	Sociologie [SOC11213], 5 crédits Psychologie de la communication [PSYC1215], 5 crédits Introduction au droit et droit des médias [DROI1226], 5 crédits Institutions et sciences politiques [SCPO1224], 5 crédits Cours à choix, 5 crédits [CRIT1219 CREC1219 EDUM1219 CREC1219 BADE1219 CINE1219 PROJ1219 OPER1219 TEFL1219 ESPA1219 ENGA1219 TFME2211 RUSS1219]	Linguistique, sémiologie et herméneutique [LING1325], 5 crédits Anthropologie de la culture et de la communication [ANTH1313], 5 crédits Théorie et pratique des sondages et techniques d'enquête [TENQ1314], 5 crédits Préorientation section I, 5 crédits [FDPI1327 FDRP1327 FDU1327 FDAS1327] Préorientation section II, 5 crédits [PECO1328 IMANA1318 ORGA1328 CULT1328]
Communication et rhétorique [10 crédits] Expression écrite I [ECRI1118], 5 crédits Narration et formes littéraires [NARA1129], 5 crédits	Communication et rhétorique [10 crédits] Expression écrite II [ECRI1217], 5 crédits Argumentation, rhétorique et expression orale [ARGU1203], 5 crédits	Communication et rhétorique [10 crédits] Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle, 5 crédits [PSP11315 PSRP1315 PSPU1315 PSAS1315] Expression écrite III, 5 crédits [EEDI1316 EERP1316 EEP1316 EEAS1316]
Cours de langues : Anglais / Néerlandais ou Allemand [LANG1102], 10 crédits	Cours de langues : Anglais / Néerlandais ou Allemand [LANG1202], 10 crédits	Cours de langues : Anglais / Néerlandais ou Allemand [LANG1302], 10 crédits
Image fixe [FIXE1101], 15 crédits	Son et images en mouvement [FLUX1201], 15 crédits	Web, interactivité et transmédia [INTE1301], 15 crédits

1. Unités d'enseignement de sciences humaines et sociales

• Cours théoriques de base 8

Théories de la communication [TCOM1125] | Introduction aux médias et à leurs usages [MEDI1113] | Économie politique [ECOP1126] | Philosophie [FILO1114] | Histoire et histoire des idées [HIST1127] | Sociologie [SOC11213] | Psychologie de la communication [PSYC1215] | Introduction au droit et droit des médias [DROI1226] | Institutions et sciences politiques [SCPO1224] | Linguistique, sémiologie et herméneutique [LING1325] | Anthropologie de la culture et de la communication [ANTH1313] | Théorie et pratique des sondages et techniques d'enquête [TENQ1314]

• Cours de préorientation section 38

Fondements du journalisme [FDPI1327] | Information politique, économique et sociale [PECO1328] | Fondements théoriques et études de cas en RP [FDRP1327] | Principes généraux du management : approches pluridisciplinaires [MANA1318] | Fondements de la publicité et communication commerciale [FDPU1327] | Organisation des entreprises et marketing management [ORGA1328] | Fondements de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente [FDAS1327] | Enjeux et perspectives de la culture [CULT1328]

• Cours à choix 55

Critique de l'info-com [CRIT1219] | Crises et critique de l'économie contemporaine [CREC1219] | Engagement citoyen [ENGA1219] | Fondements de l'éducation aux médias [EDUM1219] | Formes plastiques [CREC1219] | Approche de la bande-dessinée [BADE1219] | Formes narratives du cinéma [CINE1219] | Crédits-projet [PROJ1219] | IHECS-Opéra [OPER1219] | Anglais spécialisé TOEFL [TEFL1219] | Espagnol [ESPA1219] | Engagement citoyen [ENGA1219] | Préparation TFE – méthodologie de la recherche [TFME2211] | Voix et images de Russie [RUSS1219]

Théories de la communication

TCOM1125 | 5 crédits | BA1 – Q2

L'étudiant maîtrise les théories de la communication, il comprend leur logique et leur portée, il a aiguisé sa curiosité et sait théoriser sur les questions de communication. Il est apte à conceptualiser ce que le quotidien présente comme évidences en termes de communication.

Enseignants

Pascal Chabot, référent

Luc De Meyer, Sophie Pochet (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise la terminologie des théories de la communication ;
2. analyse la façon dont se sont construits les discours et les grandes représentations de la communication ;
3. acquiert une connaissance historique des grandes étapes de l'évolution des théories de la communication ;
4. identifie les grandes métaphores à la base des modèles et des discours actuels de la communication ;
5. repère la portée idéologique des discours sur la communication ;
6. comprend un texte théorique sur la communication ;
7. au départ de textes venant de l'histoire des théories de la communication, argumente sur un sujet d'actualité en défendant une position personnelle ;
8. prend conscience de sa manière de communiquer ;
9. est capable de repérer les conceptions de la communication sous-jacentes à des communications interpersonnelles, des communications de masse ou de réseaux ;
10. est curieux de saisir et de comprendre la manière dont les idées et les idéologies peuvent avoir un impact sur la manière de communiquer ;
11. est capable de s'orienter dans certains choix éthiques et politiques en relation avec la communication ;
12. est capable de raisonner et de construire des savoirs à partir de la confrontation d'idées ou de doctrines antagonistes.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement se structure en deux parties articulées l'une à l'autre à travers trois séquences ; la première activité, avec deux séquences, encadre la seconde qui illustre en profondeur la question de l'usage des médias contemporains. Les deux activités d'enseignement se donnent sous forme de cours ex cathedra, elles bénéficient également d'un portefeuille restreint (cinq articles) de lecture et sont évaluées ensemble.

Organisation de l'UE

La première activité d'enseignement débute par une définition des notions d'information et de communication mais aussi de communication de masse. Elle s'attache à saisir les raisons et les effets des inventions médiatiques, de Gutenberg aux réseaux sociaux, de la presse écrite à la virtualisation en passant par la photo, l'invention de la TSF, du téléphone, de la radio et de la télévision. Elle se poursuit en s'intéressant plus particulièrement aux médias d'information. Pour la presse écrite, sont examinées les grandes étapes de son histoire, la réalité économique de l'entreprise de presse, la presse quotidienne dans quelques pays européens. Les agences de presse font l'objet d'un chapitre spécifique où sont abordés leur histoire, leur organisation (selon leur extension géographique et selon le caractère général ou spécialisé de leur couverture des événements) et le problème, posé dans les années quatre-vingts, du « nouvel ordre mondial de l'information ». En ce qui concerne la radio et la télévision, on étudie leur histoire, l'organisation des radios et télévisions publiques dans les pays de démocratie libérale (avec examen de quelques situations nationales, tout particulièrement en ce qui concerne le problème du pluralisme) ainsi que l'affirmation et le déploiement des radios et des télévisions privées à partir de la fin des années septante.

Les développements des médias numériques en réseau clôturent cette première partie de la première activité d'enseignement. La seconde activité d'enseignement s'intercale alors, elle vise d'abord à comprendre les aspects fondamentaux de leurs technologies et de percevoir les enjeux que recouvre leur fonctionnement en termes de gouvernance, d'enjeux économiques, d'accès à l'information et d'organisation du savoir. Elle permet de discerner l'impact de ces « nouveaux médias » dans le domaine des communications sociales et notamment d'évaluer leur influence sur le journalisme, la culture, les relations sociales et la politique. Cette partie examine aussi la question des « risques » et les perspectives éducatives qui leur sont associés.

Enfin, les rapports entre médias et société constituent l'objet du dernier chapitre de la première activité, qui conclut l'unité. Les effets sur l'opinion publique, sur la perception du réel, sur les phénomènes de groupe en composent les éléments. Des domaines tels que la publicité sont abordés en lien avec les théories sur la propagande et la manipulation des foules.

En outre, la matière comprend cinq articles complémentaires en lien avec les éléments abordés durant les séances ; l'étudiant connaît et maîtrise ce portefeuille de lectures pour l'évaluation finale.

Évaluation de l'UE

Les deux parties de l'unité d'enseignement sont évaluées à travers un même examen comportant à la fois un QCM d'une trentaine de questions et une ou plusieurs questions ouvertes.

Ressources disponibles

Un syllabus en deux tomes est à la disposition des étudiants.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Économie politique

ECOP1126 | 5 crédits | BA1 – Q2

L'unité d'enseignement Économie Politique amène l'étudiant à maîtriser les principes économiques qui régissent les sociétés actuelles. Il comprend leur fonctionnement et peut analyser ses logiques.

Enseignants

Dominique Vandercammen (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement Économie politique, l'étudiant

1. maîtrise la terminologie économique apprise au cours ;
2. résout des cas mettant en jeu des concepts et des théories provenant du champ de l'économie ;
3. repère les limites de la science économique à partir d'autres champs disciplinaires comme ceux de la philosophie, de la psychologie, de l'anthropologie, de la sociologie ;
4. comprend un article de nature économique ;
5. au départ de textes portant sur l'économie, restitue des idées provenant de champs disciplinaires différents ;
6. est capable d'observer et d'analyser l'environnement économique à partir de diverses grilles de lecture provenant du champ de l'économie ;
7. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
8. est curieux de saisir et de comprendre les défis sociétaux locaux et internationaux ;
9. est capable de faire ses propres choix parmi l'ensemble des discours portant sur le socio-économique ;
10. est capable de raisonner et de construire des savoirs à partir d'approches méthodologiques différentes ;
11. repère les différences entre des savoirs se référant à des paradigmes différents.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en trois temps de formation s'organisant, durant onze semaines, en une séance de deux heures de cours en auditoire et une heure de cours en classe inversée. Ce dispositif de formation se met en place à partir de la deuxième semaine de cours. La première semaine est l'occasion de présenter le cours, d'organiser les cours en classe inversée (avec la présentation du premier exercice à réaliser) et d'expliquer aux étudiants le travail de groupe à faire à partir du livre de Degryse (2012) portant sur l'économie en 100 mots d'actualité. Le dernier cours en classe inversée (douzième semaine du quadrimestre) est l'occasion de faire une synthèse du cours pour préparer les étudiants à l'examen final.

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation, s'étalant sur onze semaines de cours est organisé de la manière suivante :

- la première heure de cours *ex cathedra* (entrecoupées de nombreux moments de questionnement ; même en *ex cathedra* l'interaction est favorisée) privilégie les savoirs institués en économie et leur appropriation par les étudiants ;
- la deuxième heure de cours *ex cathedra* interroge les modèles retenus par la science économique (à partir, le cas échéant, d'une lecture préalable d'un article scientifique voire d'un article de journal ou du visionnement préalable d'une vidéo). Cette heure de cours est l'occasion d'initier de nouveaux questionnements ;
- la troisième heure de cours (en classe inversée à distance) est l'occasion pour les étudiants de présenter un travail de groupe (qui fera l'objet d'une évaluation) à partir de la lecture du livre de Degryse.

Le cours s'organise autour de onze thèmes, chaque thème faisant l'objet d'une séquence de deux heures de cours. Les thèmes retenus sont les suivants : (i) qu'est-ce que l'économie ? (ii) le système économique, (iii) les lois de l'offre et de la demande, (iv) le circuit économique, (v) la production (point de vues micro et macro), (vi) la consommation (point de vues micro et macro), (vii) les échanges (point de vues micro et macro), (viii) l'évaluation de la situation économique d'un pays, (ix) l'équilibre macroéconomique, (x) les politiques macroéconomiques, (xi) les problèmes économiques actuels.

Évaluation de l'UE

Sur les onze acquis d'apprentissage, les six premiers, de nature certificative, sont évalués à l'aide d'un QCM. Les cinq derniers, de nature formative, sont évalués au fur et à mesure du déroulement des cours en classe inversée.

Ressources disponibles

Un syllabus est à la disposition de l'étudiant. Il dispose également d'un portefeuille de textes. Une partie de l'unité est dispensée sous la forme d'une classe inversée à distance.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Philosophie

FILO1114 | 5 crédits | BA1 - Q2

L'étudiant comprend la nature de la pensée philosophique et de son raisonnement. Ayant appris à maîtriser des éléments de sa terminologie et une partie de ses auteurs, il est apte à les utiliser dans son travail de communicateur.

Enseignants

Pascal Chabot (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant :

1. maîtrise la terminologie philosophique apprise au cours ;
2. acquiert une connaissance historique des grands courants de la pensée occidentale ;
3. définit les opérations majeures de la pensée humaine que sont élucider, libérer, se connaître, transmettre, prospecter, transformer et réjouir ;
4. apprend à mettre les concepts philosophiques en rapport avec leur contexte d'énonciation ;
5. repère les limites du discours philosophique ;
6. comprend certains textes de nature philosophique ;
7. au départ de textes venant de l'histoire de la philosophie, argumente en défendant une position personnelle ;
8. est capable de relever les idées philosophiques sous-jacentes à un discours ;
9. est curieux de saisir et de comprendre la manière dont les idées et les idéologies peuvent avoir un impact sur le réel et inversement ;
10. est capable de s'orienter dans certains choix éthiques et existentiels fondamentaux ;
11. est capable de raisonner et de construire des savoirs à partir de la confrontation d'idées ou de doctrines antagonistes ;
12. repère les différences entre des savoirs se référant à des paradigmes différents ;

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en 60 heures de cours, répartis en deux séquences articulées : 40 heures d'apprentissage sous forme de cours ex cathedra, 20 heures consacrées à un travail personnel de recherche et d'écriture sur base des consignes données au cours.

Organisation de l'UE

La première séquence de l'unité d'enseignement s'organise autour de douze thèmes, chaque thème faisant l'objet d'un bloc de deux heures de cours. Les thèmes retenus sont : (i) Socrate, Platon et Aristote, (ii) qu'est-ce que la philosophie ? (iii) Descartes et Pascal, (iv) élucider et libérer, (v) Kant, (vi) se connaître et transmettre, (vii) Schopenhauer et Nietzsche, (viii) prospecter, (ix) Bergson, (x) transformer et réjouir, (xi) Simondon, (xii) l'empire de l'utile – la profondeur du subtil.

Le travail écrit consiste en un exercice de réflexion philosophique personnelle sur base de textes d'auteurs. Après lecture d'un ouvrage choisi dans la liste de titres de la collection de Flammarion « GF Corpus Philosophie », l'étudiant sélectionne quatre de ces extraits, et les étudie attentivement. Son choix est motivé par l'importance qu'il accorde aux propos tenus dans l'extrait, par ses intérêts personnels, par le style de l'auteur ou pour toute autre raison philosophiquement défendable. Ce choix est donc libre. Le texte demandé à l'étudiant est une réflexion écrite sur le thème choisi. Celle-ci doit être alimentée par les réflexions des auteurs étudiés et doit défendre de manière argumentée un point de vue sur la question. Ce point de vue peut éventuellement être personnel. L'important est la teneur « philosophique » de la réflexion.

Évaluation de l'UE

Les douze acquis d'apprentissage relatifs à cette unité d'enseignement ne sont pas évalués de la même façon. Les sept premiers de nature certificative sont évalués à l'aide d'un examen à question ouverte. Les cinq derniers de nature formative sont évalués au fur et à mesure du déroulement des cours.

La première séquence de 40 heures d'apprentissage est évaluée par un examen écrit (avec uniquement des questions ouvertes) comptant pour 75 % des points du total général. Le travail écrit, constituant la seconde séquence, est quant à lui noté sur 25 % du total général, mais ne sera pris en compte qu'à partir du moment où l'étudiant n'est pas en échec à l'examen écrit. S'il est en échec à l'examen écrit, la note totale du cours ne prendra pas en compte le travail écrit, et sera donc celle de l'examen écrit.

Ressources disponibles

Un syllabus ainsi qu'un portefeuille de lectures sont à la disposition de l'étudiant.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Histoire contemporaine et histoire des idées

HIST1157 | 5 crédits | BA1 – Q2

L'unité d'enseignement Histoire contemporaine et histoire des idées amène l'étudiant à connaître et ordonner les faits historiques du monde contemporain (de la fin du XIII^{ème} siècle à nos jours) pour lui permettre, à travers la compréhension acquise, d'interpréter et d'analyser ces faits. De cette façon, l'étudiant acquiert des outils rendant son environnement social intelligible et lui permettant de construire sa propre intelligence du monde.

Enseignants

John Van Tiggelen, référent

Vincent Delcorps (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement *Histoire contemporaine et histoire des idées*, l'étudiant

1. est familiarisé avec un ensemble d'événements, d'institutions, de personnages et d'idéologies qui ont marqué l'histoire contemporaine et qui font partie du système de référence de notre société ;
2. consolide sa connaissance de la ligne du temps : l'antériorité, la postériorité ou la simultanéité d'un événement par rapport à un autre ;
3. établit certaines relations et des liens de cause à effet entre divers événements historiques ;
4. prend du recul par rapport à des approches simplistes, voire manichéennes de l'histoire et développe un esprit critique et un regard plus complexe par rapport à l'histoire ;
5. dispose de connaissances historiques lui permettant de mieux comprendre ou d'éclairer d'un jour neuf certains événements d'actualité ;
6. saisit la dimension diachronique des mémoires audiovisuelles (son et/ou image), à travers leur évolution technologique, sociale et culturelle ;
7. développe sa compréhension de la communication non-scripturale à travers l'évolution des idées, du langage et de la grammaire de l'audiovisuel, en particulier dans sa dimension sonore.
8. est capable de s'interroger sur son activité d'écoute et de qualifier les objets de ses perceptions.

Dispositif de l'UE

Cette unité d'enseignement comporte deux parties. La première portant sur l'histoire contemporaine envisagée de façon globale ; la seconde traitant une question historique plus spécifique, préférant creuser plus profondément un aspect spécifique de l'histoire des idées et des concepts, à partir de perspectives différentes (inter- et transdisciplinarité). L'accent est mis sur la culture audiovisuelle passée et présente, en se concentrant sur ses dimensions sonores.

La partie concernant l'histoire contemporaine traite une série d'événements et de phénomènes historiques qui peuvent aider à comprendre le monde actuel ; les cinq premiers acquis d'apprentissage la concernent. La seconde partie est centrée sur le son et le sonore placés dans une perspective diachronique ; les acquis 6 à 8 lui sont spécifiquement liés.

Les deux parties du cours sont données sur base de deux fois 20 heures de cours ex cathedra. Elles doivent être complétées par un travail personnel de lecture et d'appropriation de la matière (références et dossiers).

Organisation de l'UE

La première partie, Histoire contemporaine, s'organise autour de la présentation et de l'analyse des principaux faits et phénomènes qui ont marqué l'histoire depuis 1789 jusqu'à nos jours. Parmi ceux-ci, une attention particulière sera accordée à l'héritage de la Révolution française, à la révolution industrielle, au développement du libéralisme, de la démocratie et des totalitarismes, aux deux guerres mondiales, à la Guerre froide et à la construction européenne. Si le cadre de référence sera l'espace européen, le cas belge fera l'objet de plusieurs développements approfondis. Par ailleurs, la situation hors Europe sera aussi régulièrement abordée. De manière spécifique, certaines questions d'actualité feront également l'objet d'une mise en perspective historique. Enfin, les étudiants seront brièvement initiés à la manière dont « s'écrit l'Histoire » (à travers la présentation de sources, d'œuvres majeures ou de certaines controverses entre historiens) et à la façon dont celle-ci peut être instrumentalisée dans l'espace public.

La seconde partie, Histoire des idées : changements, transformations et renouvellements du monde sonore, est moins un parcours historique qu'une approche thématique à travers une succession de séminaires portant, par exemple, sur la puissance du son, l'objet sonore (voix, bruit, musique), les liturgies audio, le son et l'image, la captation sonore et ses supports, la musique de film, la nouvelle lutherie, la communication sonore animale, musique et propagande, musique et contestation... replacés dans leur cadre cognitif (histoire des idées, histoire des concepts et histoire intellectuelle). En termes pédagogiques, cette partie utilise de nombreux éléments multimédias pour illustrer les différents points abordés.

Évaluation de l'UE

Chacune des deux parties de cette unité d'enseignement est spécifiquement évaluée au moyen d'un examen composé d'un questionnaire à choix multiples et d'une ou plusieurs questions ouvertes. Le poids de l'examen de la première partie constitue 3/5 de la cote globale, tandis que celui de la seconde partie représente 2/5. La réussite de l'unité suppose une moyenne pondérée supérieure à 50%.

Ressources disponibles

Un syllabus est à la disposition de l'étudiant pour la première partie, et un autre pour la seconde. Des power-points, documents ou autres références peuvent également être placés sur la plateforme éducative de l'IHECS (Learn).

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Sociologie

SOCI1213 | 5 crédits | BA2 – Q1

Au quotidien, chacun d'entre nous vit la société dans l'évidence. Cette évidence reflète l'ordre social, les routines quotidiennes voire les usages traditionnels. Il est important, dans une démarche de communicateur, d'acquérir une aptitude à la contextualisation et à l'analyse : la société est une construction et, à ce titre, mérite une approche à la fois critique et empirique. La réflexion portée sur le rapport au monde par une démarche sociologique doit y contribuer.

Enseignants

Frédéric Moens, référent

Jean-François Raskin (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement constitue une introduction à la sociologie et à sa démarche ; les acquis d'apprentissage qu'elle produit sont relatifs à la capacité analytique, critique et démystificatrice de la discipline. Dès lors, à son terme, l'étudiant

1. est initié à la pensée et à la démarche sociologiques et les distingue des autres approches du social ;
2. maîtrise les bases des théories sociologiques évoquées au cours ;
3. identifie et sait utiliser avec pertinence les concepts théoriques qui ont été abordés durant les séances ou dans les écrits analysés ;
4. comprend l'usage et l'importance des concepts et des théories pour disposer de cadres de description et d'analyse du quotidien ;
5. analyse toute situation sociale hors des évidences quotidiennes et arrive à la comprendre d'une manière sociologique ;
6. quitte l'évidence et l'allant-de-soi dans son rapport au monde, particulièrement au monde social ;
7. fait preuve de rigueur dans sa démarche d'analyse et sait y utiliser les apports de la sociologie ;
8. comprend l'importance de la contextualisation et de l'analyse nécessaires au regard sociologique.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement est magistrale et se donne en auditoire pendant une quarantaine d'heures au rythme de quatre heures par semaine (cours ex cathedra). Selon les matières et de façon coordonnée, les deux enseignants en assument une part égale, tantôt en alternance, tantôt par bloc entier.

Organisation de l'UE

L'enseignement de la sociologie face à un public non-spécialiste s'inscrit dans la formation générale. La sociologie est au cœur du débat public, elle est régulièrement sollicitée et largement médiatisée. Elle est également une science qui dérange, soit parce qu'elle semble déposséder les individus de « leur vérité » sur le monde social en imposant une vision scientifique, soit parce qu'elle dévoile des vérités cachées sur le fonctionnement des sociétés. La transmission des résultats démystificateurs qu'une telle discipline interprétative produit éveille l'étudiant(e) à la capacité réflexive de la sociologie, à sa force critique et analytique. Il s'agit dans ce cours de rendre l'étudiant(e) conscient du rôle de la société ou des contraintes induites par le collectif.

L'unité d'enseignement se présente en quatre parties inégales :

- les paradigmes en sociologie,
- une histoire de la sociologie,
- un parcours dans les thèmes de recherche
- la recherche sociologique par les exemples.

La dernière partie, sur les exemples de recherche sociologique vient de façon systématique en alternance et en illustration des éléments d'ordre théorique qui sont exposés dans les trois autres parties. Une série de lectures regroupée dans un portefeuille de lecture viennent compléter le matériel et permettent aux étudiant(e)s de s'équiper d'une réflexion épistémologique sur le travail sociologique.

À travers ce dispositif alliant transmission de savoirs et illustrations par des cas, une capacité d'analyse de la société est mobilisée. S'arrêter pour se regarder agir, interpréter cette action à la lumière des éclairages théoriques, tenter d'en comprendre les motifs constituent ce moment d'analyse du monde social environnant.

Évaluation de l'UE

L'examen est écrit. Il comporte deux parties :

- d'une part, une partie en questions à choix multiple (QCM) sur l'ensemble de la matière, y compris les lectures obligatoires,
- d'autre part, des questions ouvertes permettant de faire la preuve de la compréhension de la matière (questions transversales), voire amenant l'étudiant(e) à appliquer la démarche et les concepts vus durant le cours.

La première partie apporte 40% de la note finale et la seconde

60% de celle-ci. La réussite suppose simplement d'obtenir une note pondérée de 50% (10/20) au total. L'épreuve d'évaluation est unique et insécable, elle se déroule une première fois au terme du premier quadrimestre et une seconde à la fin du troisième.

Ressources disponibles

L'unité d'enseignement bénéficie de deux types de ressources :

- un syllabus en plusieurs parties est disponible dès le début du semestre,
- un portefeuille de lecture reprenant quelques articles clefs est à la disposition des étudiant(s).

L'ensemble de ces ressources est également disponible sur Learn (plateforme pédagogique de l'institution).

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Psychologie de la communication

PSYC1225 | 5 crédits | BA2 – Q2

L'être humain est un être social. Il interagit de manière presque permanente avec son environnement social. Cette unité d'enseignement vise à donner les fondamentaux de la psychologie sociale et de la psychologie de la communication afin d'amener l'étudiant à une prise de conscience des variables influençant les interactions humaines et à un usage raisonné de ces techniques d'influence dans ses futures interactions professionnelles.

Enseignants

Coralie Buxant (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant acquiert des savoirs spécifiques. L'étudiant :

1. maîtrise la terminologie des concepts vus au cours ;
2. a réalisé et compris l'importance croisée et complexe des dynamiques sociales, émotionnelles et cognitives présentes dans tout comportement, toute interaction sociale et toute communication.

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant acquiert aussi des savoir-être et des savoir-faire spécifiques. L'étudiant :

1. comprend qu'il est lui-même sujet à toute une série d'influences et s'efforce à adopter une posture autoréflexive ;
2. détient les bases théoriques suffisantes pour analyser une situation d'interactions humaines d'une manière professionnelle ;
3. fait preuve de rigueur et de lecture critique et adopte une démarche réflexive similaire à la démarche scientifique ;
4. refuse une lecture simpliste tout autant qu'une lecture psychologisante des phénomènes et événements ;
5. repère ou est alerté par les fragilités/biais d'une pseudo-théorie.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement repose principalement sur un dispositif ex-cathedra. Par ailleurs, des conférences filmées de chercheurs étrangers et des archives illustrant des expériences majeures en psychologie sont fréquemment utilisées afin de documenter des notions-clés. Enfin, un dispositif d'auto-apprentissage est prévu et permet d'évaluer l'étudiant dans ses capacités d'auto-appropriation d'un concept et de lecture critique de sources diverses. L'étudiant est initié et encadré spécifiquement pour cette activité.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement commence par présenter la naissance de la psychologie, ses relations avec d'autres sciences humaines et ses premiers développements (courants behavioriste et cognitiviste). C'est l'occasion de préciser la différence entre la psychologie en tant que science et l'usage quotidien de la « psychologisation » ainsi que la place de la communication en psychologie et en psychothérapie.

Ce faisant, cette introduction permet aussi de voir, ou revoir, des notions clés de la démarche expérimentale. Les concepts théoriques qui sont vus par la suite, tout au long de l'unité d'enseignement, sont présentés en lien avec l'étude scientifique ayant permis son émergence.

La majeure partie de l'unité d'enseignement s'intéressera à comprendre principalement :

- l'individu en tant qu'être social et l'impossibilité de ne pas communiquer ;
- le traitement cognitif de l'information sociale (notion de stéréotype, de préjugé) ;
- les relations interindividuelles et intergroupes (comparaison sociale, compétition, discrimination, conflits intergroupes, etc.) ;
- l'influence sociale (normes sociales, apprentissage social, conformité, rôles sociaux, obéissance, soumission à l'autorité, etc.) ;
- les changements sociétaux (innovation sociale, influence de la minorité, résistance, etc.) ;
- le rôle des émotions dans le traitement de l'information, la communication et la prise de décision (fonctionnement cérébral, neurosciences, dilemmes moraux, etc.) ;
- les techniques de persuasion, d'influence et de manipulation visant le changement, à partir de la communication.

Évaluation de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée sous la forme d'un QCM.

Ressources disponibles

L'ensemble de la matière présentée lors des cours ex-cathedra (power point) figure sur Cleo ainsi qu'en format syllabus.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Introduction au droit et droit des médias

DROI1226 | 5 crédits | BA2 – Q2

Le cours poursuit deux objectifs majeurs. D'une part, initier les étudiants aux grands concepts juridiques et les familiariser avec notre système judiciaire. Faire comprendre que le droit est de plus en plus présent dans notre vie au quotidien et que la Justice ne cesse de se complexifier. D'autre part, il s'agit aussi d'initier les étudiants aux fondements du droit de la communication, en leur permettant d'identifier les principales questions théoriques et pratiques qu'ils pourraient rencontrer dans leur vie professionnelle et en leur donnant, si pas les solutions – celles-ci étant par essence évolutives –, à tout le moins les chemins susceptibles d'y mener.

Enseignants

Jean-François Raskin, référent

Anne Desmarets, Melchior Wathelet, Simon-Pierre De Coster (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement est destinée à des non-juristes, appelés de plus en plus régulièrement à se mouvoir dans un espace européen, voire international, ignorant les frontières. À son terme, l'étudiant

1. a acquis une meilleure compréhension de ce qu'est le droit, quelles en sont les sources, nationales et internationales et qui les applique ;
2. connaît ce qu'est la Justice, essentiellement son organisation et les personnes qui la font vivre, du Magistrat aux Polices, de l'Avocat à l'Huissier ;
3. comprend la structure de notre État et les implications juridiques que cela engendre ;
4. maîtrise les aspects généraux du droit familial et du droit des contrats ;
5. est apte à utiliser les ressources bibliographiques pour trouver les réponses aux questions juridiques qu'ils pourraient se poser ;
6. comprend et maîtrise les principes essentiels de la liberté d'expression ;
7. prend conscience de l'omniprésence du droit dans notre vie au quotidien et dans le monde de la communication ;
6. connaît des exemples concrets tirés des règles de droit ou des décisions de justice européennes ou nationales ;
7. saisit la place du droit dans l'espace médiatique.

Dispositif de l'UE

Cours *ex cathedra* et études de cas. L'UE se déroule sur une quarantaine d'heures au rythme de quatre heures semaines.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement se déroule en deux parties successives :

- une introduction générale au droit : (i) pourquoi la justice : les fondements du droit, (ii) l'organisation du pouvoir judiciaire, (iii) les différentes juridictions : leur composition, leur organisation et leurs compétences, (iv) les procédures de la justice, (v) rôles et acteurs du procès, (vi) les procédures ;
- une seconde partie présentant spécifiquement le droit de l'information et des médias : (i) Introduction : les principes démocratiques et les textes fondamentaux, (ii) les titulaires de la liberté d'expression, (iii) la liberté d'opinion comme préalable de la liberté d'expression, (iv) contenu de la liberté de communiquer, de recevoir et de rechercher des informations, (v) principe de l'interdiction des ingérences des autorités publiques, (vi) caractère transfrontalier de la liberté d'expression, (vii) les régimes d'autorisation préalable des entreprises de radio, de télévision et de cinéma, (viii) restrictions à la liberté d'expression justifiées par des motifs d'ordre public, de bonnes mœurs, de respect des personnes, de respect de la propriété intellectuelle et de déontologie professionnelle.

Pour cette deuxième partie, il sera demandé aux étudiants de se tenir informé de l'actualité. L'information quotidienne, tant dans la presse écrite que dans la presse audiovisuelle ou sur Internet, est une source fondamentale de la formation du futur acteur du monde médiatico-culturel. Elle constitue un complément indispensable à ce cours (cf. « procédure d'évaluation des connaissances »). On invite donc avec insistance, les étudiants à se tenir informés de l'actualité quotidienne –spécialement dans sa dimension juridique– en relation avec le monde des médias et de la culture dans lequel ils sont appelés à travailler. L'examen sera d'ailleurs basé exclusivement sur des questions juridiques qui seront directement ou indirectement inspirées de l'actualité *médiaticoculturelle*.

Évaluation de l'UE

Examen écrit reprenant plusieurs formes d'interrogations : (i) questionnaire fermé avec réponses courtes, (ii) questionnaire à choix multiple et (iii) casus pratiques.

L'activité d'apprentissage portant sur l'introduction générale au droit pèse 60% de la note finale et celle consacrée au droit de l'information et des médias 40% de cette note ; la réussite de l'unité suppose une moyenne pondérée supérieure à 50% et, pour chaque activité, une note supérieure à 8/20.

Ressources disponibles

Syllabus et notes diverses disponibles sur la plateforme Cleo.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Toutefois, une connaissance voire un intérêt pour le système politique, économique, social, culturel et médiatique dans lequel nous vivons aidera à mieux appréhender la matière.

Institutions et sciences politiques

SCPO1224 | 5 crédits | BA2 – Q2

Pour cerner le fonctionnement des principales institutions politiques, l'unité d'enseignement adopte une approche multidisciplinaire, empruntant dans les registres du droit, de la sociologie, du marketing politique, de la communication institutionnelle ou de la socio-sémiotique des organisations. L'étudiant comprend le paysage politique institutionnel belge et européen, de son contexte légal aux enjeux communicationnels qu'il soulève.

Enseignants

Nicolas Baygert, référent

Mikaël Van Eeckhoudt (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

L'unité d'enseignement allie la description des institutions, leur analyse et leur contextualisation ainsi qu'une approche critique de leur fonctionnement et de leur place. Au terme de cette UE, l'étudiant

1. connaît les différentes formes d'organisation d'États (unitaires, centralisés, décentralisés, fédéraux, etc.) et les différents types de démocraties (représentative, participative, directe, etc.) ;
2. est familier de l'ensemble des institutions de l'Union européenne (domaines essentiels des compétences, personnes clé, cadre juridique, composition, fonctionnement, rapport avec les autres institutions, fonctionnement politique) et connaît les éléments essentiels du jargon européen (terminologie des institutions et du droit européen) ;
3. connaît les différents niveaux de pouvoir de la Belgique et maîtrise la composition et le fonctionnement des institutions fédérales, régionales et communautaires, ainsi que les institutions communales et provinciales ;
4. comprend l'équilibre entre les différents pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire ;
5. parvient à situer les institutions et les normes/actes juridiques dans leur contexte juridique et politique ;
6. connaît les acteurs non-institutionnels de la « bulle bruxelloise » (Lobbys, Think Tanks, ONGs, etc.) ;
7. sait dresser un historique de la construction européenne et des enjeux actuels et futurs ;

8. maîtrise les étapes-clés de l'élaboration du droit européen et parvient à situer une norme européenne (traité, règlement, directive mais également une recommandation ou un avis) dans son contexte politique et juridique ;
9. connaît les éléments essentiels du fonctionnement de la Cour de justice de l'Union européenne ;
10. comprend les nouveaux défis éthiques et communicationnels (transparence, défiance, populisme, réseaux sociaux, etc.) auxquels font face les acteurs politiques belges et européens ;
11. parvient à distinguer communication politique et communication publique dans un contexte communicationnel en constante évolution.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en une quarantaine d'heures de cours et est organisé sur base de deux volets complémentaires et successifs au cours du même quadrimestre :

- un volet institutionnel et juridique de six séances *ex cathedra* (dispensé sous forme de bloc de quatre heures ou de deux blocs de deux heures),
- suivi d'un volet conceptuel et médiologique également de six séances (dispensé sous la même forme que le précédent).

L'unité d'enseignement prévoit l'intervention de personnalités expérimentées (acteurs du monde politique belge et européen) apportant leur témoignage.

Organisation de l'UE

Le premier volet, Institutions belges et européennes, s'articule de la manière suivante :

- éléments essentiels de l'organisation d'États : cette courte partie est consacrée aux bases essentielles permettant de comprendre comment s'organisent des sociétés pour former des États. Les différentes formes d'États sont abordées ici ;
- institutions de l'État fédéral : pouvoir législatif et exécutif (cadre juridique et contexte politique) ;
- institutions des communautés et des régions : pouvoir législatif et exécutif (cadre juridique et contexte politique) ;
- institutions des communes et des provinces ;
- introduction au pouvoir judiciaire ;
- institutions de l'Union européenne : les grandes étapes de la construction européenne, la présentation, le fonctionnement et la composition des institutions de l'UE, les éléments essentiels du droit européen.

- Le second volet, Sciences politiques et communication des acteurs institutionnels, prévoit les enseignements suivants :
- introduction au biotope européen : les acteurs de la « bulle bruxelloise » ;
- la communication des acteurs politiques belges et européens (survol historique). Cette partie offre un panorama des stratégies de communication des institutions et partis en revenant sur l'évolution des techniques (de la propagande politique au marketing territorial) ;
- la mise en récit du politique : médiatisation institutionnelle et peopolitique ;
- formes actuelles et nouvelles de gouvernances : démocratie participative, délibérative ou directe, sondages et référendums ;
- les défis du politique (les enjeux éthiques, le populisme, les nouvelles formes de dissidence et d'activisme politique).

Évaluation de l'UE

Le cours fait l'objet d'une double évaluation écrite au moyen d'un questionnaire à choix multiples et d'une série de questions ouvertes (définitions, questions d'actualité, connaissance pure).

La première activité d'apprentissage, Institutions belges et européennes, est évaluée à travers un questionnaire écrit mixte (QCM et questions ouvertes) ; ce premier examen pèse 60% de la note globale. La seconde activité, Sciences politiques, est évaluée à travers un examen écrit traditionnel (questions ouvertes) et apporte le solde de la note (40% des points). La note finale est la moyenne pondérée des deux examens et la réussite est à 50% sans condition.

Ressources disponibles

- Un syllabus en deux parties est mis à la disposition des étudiants (format électronique et format papier) ;
- Un portefeuille de textes (extraits d'ouvrages et articles scientifiques) est mis à disposition sur CLEO. Ces textes viennent illustrer et approfondir la partie conceptuelle du cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Linguistique, sémiologie et herméneutique

LING1325 | 5 crédits | BA3 – Q2

Cette unité d'enseignement brosse les grandes théories de la linguistique et de la sémiologie, en montrant à la fois les liens et imbrications des deux disciplines et en débouchant sur les outils d'analyse herméneutique qu'elles permettent. De cette manière, les objectifs poursuivis sont doubles : d'une part, intégrer des compétences théoriques sur l'analyse de la langue et des signes et, d'autre part, être apte à les mettre en œuvre dans l'examen, l'étude et la critique de documents et de productions culturelles contemporains.

Enseignants

Joël Saucin, référent

Luc De Meyer (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. acquiert une connaissance des concepts liés à la linguistique, à la sémiologie et à l'herméneutique ;
2. analyse à l'aide de concepts précis les œuvres et les documents du monde contemporain ;
3. comprend et identifie les mécanismes sous-jacents à la communication de masse ;
4. apprend à développer un recul critique par rapport aux évidences communicationnelles qu'il croise dans sa pratique ;
5. entretient sa capacité d'expression et de restitution de son savoir par écrit ;
6. maîtrise la langue française et est apte à rédiger un récit clair, précis et cohérent ;
7. dispose de clefs d'interprétation de l'imaginaire et peut ainsi aussi bien l'analyser que le reconstruire.

Dispositif de l'UE

L'unité se compose de trois activités d'apprentissage. La première, relative à la linguistique, se donne exclusivement de manière *ex cathedra*. Les deux autres, abordant la sémiologie et l'herméneutique, sont plus imbriquées ; elles se donnent pour partie de manière *ex cathedra* et pour partie sous la forme d'un coaching d'un travail d'analyse et d'interprétation d'une œuvre audio-(scripto)-visuelle réalisé par équipe de cinq étudiants.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement se subdivise en trois parties :

- La première partie, linguistique, a pour objectifs de familiariser les étudiants avec la démarche et l'évolution du questionnement en linguistique et de leur fournir la culture générale nécessaire à la compréhension de l'influence de la linguistique dans d'autres domaines des sciences humaines (structuralisme, générativisme, pragmatique, fonctionnalisme) ;
- La seconde partie, sémiologie, a pour objectifs de fournir les éléments d'une réflexion globale sur la production de sens des objets culturels dans la communication, de présenter et confronter les théories sémiotiques et/ou sémiologiques applicables à l'analyse de documents audiovisuels et d'offrir des outils théoriques ainsi que des ouvertures méthodologiques en vue de permettre une meilleure compréhension de la spécificité de la communication par l'image ;
- La troisième partie, herméneutique, a pour objectifs de familiariser le futur communicateur aux mythes, aux légendes, aux contes et aux images archétypales qui apparaissent en filigrane dans les diverses productions des médias de masse. Ensuite, lui permettre d'analyser et d'interpréter les divers symboles qui se trouvent au sein de ces productions.

Évaluation de l'UE

L'évaluation des différentes activités est chaque fois spécifique. La première se réalise en session par un examen écrit « traditionnel ». Les deux autres activités sont évaluées à la fois par une épreuve QCM réalisée en session (probablement en même temps que la première) et portant sur la matière vue durant le quadrimestre, d'une part, et sur un travail collectif (par cinq étudiants) d'analyse et l'interprétation d'une œuvre audio-(scripto)-visuelle. La première partie vaut 40% de la note finale ; les seconde et troisième parties valent les 60% restant ; la réussite globale suppose d'obtenir une note pondérée supérieure à 10/20 (50%).

Ressources disponibles

L'unité d'enseignement se déploie à l'aide de diaporamas. Les activités d'apprentissage proposent chacune un syllabus. De plus, un ouvrage vient en support : Jean-Pierre Meunier (2013), Des images et des mots, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmattan.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Anthropologie de la culture et de la communication

ANTH1313 | 5 crédits | BA3 – Q1

Cette unité d'enseignement vise à introduire des étudiants en communication à l'anthropologie culturelle. On veut y faire découvrir quelques spécificités de cette tradition de recherche en sciences humaines, tant sur le plan des questions qu'elle pose, que des méthodes employées. On y met particulièrement en avant les questions liées aux rapports entre la culture et la communication. L'ensemble du cours est articulé autour de la notion de culture, que l'on interroge selon trois perspectives : (i) De la biologie à la culture : quelles sont les origines naturelles de la culture humaine ? (ii) Quelles ont été les grandes théories de la culture en anthropologie et sur quels substrats idéologiques reposaient-elles ? et (iii) Quels rapports peut-on mettre en évidence entre cultures et formes de communication ?

Enseignants

Luc De Meyer (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. est familiarisé avec les questions théoriques générales de la démarche et du discours anthropologique ;
2. perçoit l'enracinement historique et idéologique de ce discours et en interroge la valeur épistémologique par la connaissance des différents courants qui ont construit ce discours ;
3. interroge la notion de « propre de l'homme » et la définition de l'humain ;
4. prend conscience de la dimension intrinsèquement « bio-psycho-sociale » de l'humain ;
5. acquiert un savoir général sur l'humain, au niveau de son origine, de son évolution et de ses caractéristiques biologiques (l'homme dans la lignée animale), mais aussi et surtout comme être de culture et de communication ;
6. prend la mesure de la notion de culture, comme forme de mémoire sociale et analyse cette notion nodale au travers des différents courants historiques et écoles qui l'ont construit sous une multiplicité d'angles ;
7. perçoit les universaux biologiques de l'humanité mais soulève aussi les questions liées tout à la fois au relativisme culturel et aux limites de celui-ci ;

8. envisage de front les questions théoriques liées au racisme et à la xénophobie, en rapport à ce que nous savons objectiver de ces notions d'un point de vue biologique et culturel, mais aussi en fonction de l'usage social et politique qui en est fait ;
9. perçoit l'originalité de la démarche anthropologique, notamment dans sa dimension descriptive et méthodologique liée à l'observation participante ;
10. cerne les liens étroits qui existent entre culture, mémoire et modes de communication en distinguant notamment les différences de base entre cultures de communication orale et culture de communication écrite.

Dispositif de l'UE

Le cours oral *ex cathedra* et le syllabus se complètent : au cours oral sont présentées, en s'aidant d'un diaporama, les grandes idées structurant la matière ainsi que des illustrations (vidéos) ; dans le syllabus, certaines parties de la matière sont développées de façon plus précise (citations d'auteurs, témoignages, documentation, articles complémentaires...).

Organisation de l'UE

L'unité est structurée en trois parties. (i) La première pose la question de l'humain (anthropos) en tant qu'être de culture : la culture est-elle le propre de l'homme ? Il y a-t-il une dichotomie homme-animal ? Comment situe-t-on aujourd'hui la place de l'homme dans la nature ? On envisage ici surtout les apports du darwinisme, de la préhistoire, de la paléontologie et de l'éthologie sur notre vision de l'humain et de son rapport à la culture. (ii) La deuxième partie du cours se centre sur le concept même de culture. On part de l'origine très idéologique de ce concept et l'on passe en revue les différentes théories de la culture en anthropologie, en montrant combien ces théories ne sont pas sans rapports avec des idéologies sociales particulières et ont elles-mêmes des influences sur certaines façons de concevoir les rapports des hommes entre eux. On insiste ici sur la différence entre des théories qui privilégient l'universalisme de « la » culture et celles qui mettent en avant les particularismes irréductibles « des cultures ». (iii) La troisième partie développe les rapports entre culture et communication. On y voit notamment les façons dont les formes de langage, les techniques de communication (écriture, imprimerie, médias, etc.) ont une influence déterminante sur les formes de culture. Sont envisagés ici de façon paradigmatique des travaux liés à la question de l'oralité et à l'anthropologie de l'écriture.

À l'occasion de ce parcours en trois étapes, d'autres questions sont abordées : la xénophobie et le racisme, l'ethnocentrisme, l'hominisation, le débat inné-acquis, le problème de l'ethnicité et des nationalismes, etc.

On se fait également une idée des courants propres à l'anthropologie : évolutionnisme, diffusionnisme, fonctionnalisme, cognitivisme. On envisage aussi les questions concernant les formes de mémoire et de transmissions culturelles qui distinguent des cultures mimétiques, mythiques et théoriques (Merlin Donald).

Évaluation de l'UE

Il s'agit d'un cours ex cathedra. En dehors du syllabus, aucune lecture complémentaire obligatoire n'est demandée pour ce cours. Aucun travail n'est exigé. L'évaluation se réalise sur la seule base d'un examen écrit en session portant sur la matière du cours. Cet examen comporte plusieurs questions écrites (certaines générales d'autres très précises) portant sur les diverses parties de la matière. Il dure 120 minutes.

Ressources disponibles

Syllabus papier ; édition électronique postée sur Cleo. Extraits vidéos présentés au cours (mais non postés sur Cleo). Une bibliographie détaillée est donnée en fin de syllabus.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Théorie et pratique des sondages et techniques d'enquête

TENQ1314 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'unité d'enseignement amène l'étudiant à une réflexion sur les méthodes de recherche et sur les outils qui permettent de la mener. Cette réflexion conduit l'étudiant à la connaissance de ces méthodes et outils, mais également à leur critique et à leur limite.

Enseignants

Frédéric Moens (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise les principes et étapes d'une démarche de recherche scientifique ;
2. est apte à sélectionner et utiliser des outils de recherche tant quantitatifs que qualitatifs ;
3. a acquis la conscience des limites des outils et du caractère nécessairement construit de ceux-ci ;
4. déchiffre aisément l'information qui lui est soumise ;
5. construit un rapport analytique et critique à l'information en ayant pris conscience qu'elle est nécessairement une construction ;
6. aborde de manière critique et informée les informations et les « données » auxquelles il peut être confronté dans son travail ;
7. bâtit une stratégie efficace pour constituer sa propre recherche et recueillir les informations nécessaires ;
8. valide ses propres productions dans les respects des critères de validation, il s'interroge également sur la robustesse de son information et peut l'affermir si nécessaire ;
9. contextualise son travail de recherche et celui des autres, il saisit la place et la performance des techniques d'enquête, l'importance du recueil rigoureux de l'information, la finalité d'interprétation de ces démarche et outils ;
10. connaît et applique les méthodes de recherche, les théories qui les sous-tendent et les outils qui les permettent.

Dispositif de l'UE

L'unité comporte deux activités d'apprentissage distinctes : (i) la première est dispensée de manière *ex cathedra* et comporte une trentaine d'heures de cours, une partie de ces séances peuvent être données en sous-groupe en fonction de la préorientation choisie par l'étudiant (soit ASCEP-PI, soit Pub-RP).

Cette première partie vise à la transmission de connaissances relatives aux matières abordées. (ii) La seconde activité d'apprentissage est la réalisation d'un travail et l'encadrement de celui-ci ; ce travail effectué en groupe est spécifique à chaque préorientation et élaboré en collaboration avec les sections concernées. Il bénéficie pour sa réalisation d'un encadrement assuré par l'enseignant titulaire et les sections concernées. (Ce travail peut être en relation avec d'autres activités de la préorientation.) La première activité représente 60% de la note et la seconde le solde de 40% (cf. item évaluation de cette même fiche).

Organisation de l'UE

L'unité se compose de trois parties d'égale importance mais de poids inégal. La première partie porte sur la méthode de recherche, ses étapes et sa rigueur ; elle est dispensée à travers un corpus d'exemples de recherches et un exposé théorique plus systématique. La seconde partie porte sur les techniques de recueil et de traitement de l'information à partir d'un cadre analytique initial ; il s'agit d'une initiation aux outils quantitatifs et qualitatifs de la recherche et de l'enquête. Cette seconde partie se décline à la fois dans des exposés magistraux (qui sont en relation avec la première des activités d'apprentissage) et avec l'exercice auquel les étudiants s'astreignent en groupe (qui relève de la seconde activité). La troisième et dernière partie s'intéresse au recul épistémologique nécessaire à toute recherche ; s'arrêter et s'interroger sur la valeur et la portée de la recherche, de ses méthodes et de ses différentes techniques s'effectue à travers des lectures commentées.

Évaluation de l'UE

L'évaluation se décline sous une double forme, relative à chacune des activités d'apprentissage composant l'unité.

Les étudiants sont amenés à réaliser en groupe un travail constituant une mise en œuvre pratique de la méthode de recherche et des outils les plus importants dans leur préorientation (pressentie) ; ce travail occupe la place d'un « exercice ». Ce travail représente 40% de la note finale de l'évaluation de l'unité.

Le second volet de l'évaluation repose sur un examen écrit par QCM ; composé de 45 questions auxquelles il faut répondre en 45 minutes, l'épreuve cherche à mesurer la connaissance et la maîtrise que l'étudiant possède de la matière (entre autres technique). Cet examen constitue le solde, c'est-à-dire 60% de la note globale.

Toute évaluation réussie peut être conservée de session en session. La réussite globale suppose une moyenne pondérée de 50%.

Ressources disponibles

Les étudiants disposent d'un cahier reprenant l'ensemble des transparents utilisés durant les séances de cours. Ils ont également à leur disposition une bibliographie analytique.

Situation de l'UE

Corequis aux activités d'intégration professionnelle.

Fondements du journalisme

FDPI1327 | 5 crédits | BA3 – Q2

L'unité d'enseignement vise à fournir les outils pour une compréhension approfondie de la profession journalistique en analysant ses modes de représentation, sa fonction au sein de la société, les conditions de production de l'information.

Enseignants

N (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise les mécanismes de production de l'information et le fonctionnement du système médiatique ;
2. a acquis une connaissance du fonctionnement économique de l'environnement médiatique ;
3. perçoit, de façon réfléchie et critique, la production de l'information tant au niveau de son analyse, de sa construction et de sa production ;
4. identifie les différents acteurs de l'information et leurs spécificités.

Dispositif de l'UE

L'unité alterne des cours magistraux et des séminaires permettant aux étudiants de rencontrer des professionnels et experts du paysage journalistique.

Organisation de l'UE

L'unité comporte trois volets ou activités d'apprentissage distincts :

- Un premier volet consiste en la présentation du système de production de l'information, les différents acteurs et les rapports qu'ils entretiennent entre eux : sources d'information, système médiatique, sélection des nouvelles, organismes de déontologie, sociographie des journalistes, formation journalistique ;
- La seconde activité consiste à présenter les modèles économiques des médias, les logiques économiques, financières et publicitaires mises en œuvre ;
- La troisième et dernière consiste à questionner des problématiques spécifiques au journalisme : journalisme de temps long, couverture journalistique sous urgence (breaking news), les différentes formes du journalisme : infotainment, journalisme d'investigation, datajournalisme, etc.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'UE s'effectuera selon deux modalités : la réalisation d'une présentation d'un média de manière collective et une évaluation individuelle finale.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Information politique, économique et sociale

PECO1328 | 5 crédits | BA3 – Q2

L'unité d'enseignement vise à fournir des outils de compréhension de l'actualité politique, économique et sociale en Belgique et en Europe. Les étudiants peuvent ainsi saisir le rôle décisif que jouent les médias dans la couverture, la diffusion et la compréhension par le public de ces enjeux.

Enseignants

Marc Sinnaeve, référent
Jean-François Leconte (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. développer une culture journalistique et des réflexes informationnels ;
2. comprendre les problématiques politiques, économiques, sociales en Belgique ;
3. maîtriser l'actualité politique, économique, sociale belge ;
4. a acquis les fondements nécessaires au recueil de ce type particulier information ;
5. analyser l'actualité avec une distance critique.

Dispositif de l'UE

L'unité alterne des cours magistraux et des séminaires permettant aux étudiants d'interagir avec des professionnels. Les étudiants sont amenés à analyser des dossiers et des thématiques d'actualité.

Organisation de l'UE

L'information politique, l'information économique et l'information sociale constituent ce que l'on appelle le « hard news ». Elles renvoient aux différents lieux d'arbitrage et de décision proprement politiques auxquels les orientations et le fonctionnement de nos sociétés sont subordonnés. À ce titre, ces différents domaines de l'information constituent autant de clés importantes de compréhension du monde dans lequel nous vivons. Dans un monde toujours plus complexe, les enjeux démocratiques qui sous-tendent ce type d'information sont réels. L'objectif de ce cours est d'abord d'amener les étudiants à saisir l'importance de ces enjeux, mais aussi la place et le rôle de l'information politique, économique et sociale. Aussi, dès lors que l'on commence à en maîtriser quelques éléments, son utilité et son intérêt s'imposent.

Évaluation de l'UE

L'évaluation s'effectuera selon plusieurs modalités : tests d'actualité réguliers, travaux tout au long du semestre et examen final.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Fondements théoriques et études de cas en RP

FDRP1327 | 5 crédits | BA3 – Q2

L'étudiant découvre le champ d'action des relations publiques à travers des concepts clés, des questions d'éthique et un aperçu de l'évolution de la profession. Les différents concepts abordés trouvent un prolongement systématique dans l'élaboration d'un plan de communication autour de cas concrets.

Enseignants

Pierre de Villers (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. veille au caractère éthique et déontologique de sa pratique ;
2. identifie les leaders d'opinion formels et informels ;
3. capte les signaux faibles ou implicites et en décode la complexité ;
4. identifie les sources d'information ;
5. est capable d'assurer le relais de l'information de la base opérationnelle vers le décideur ;
6. rédige des documents d'aide à la décision ;
7. peut apporter au décideur un éclairage communicationnel sur les situations de résolution de problèmes, de crises et de conflits ;
8. élabore des plans de communication structurés par étapes ;
9. assure une complète cohérence entre les objectifs visés, les publics ciblés, les messages émis et les moyens mis en œuvre ;
10. intègre aux différentes étapes du plan de communication des indicateurs d'impact en vue de l'évaluation permanente de son développement ;
11. conçoit et rédige des documents professionnels ;
12. adapte son message à la spécificité de chaque média ;
13. évalue les retombées d'une action médiatique.

Dispositif de l'UE

Le dispositif se décline en deux activités d'apprentissage : les fondements théoriques des relations publiques, d'une part, et l'élaboration de plans de communication, d'autre part. L'unité d'enseignement se subdivise en 36 heures de cours en présentiel, 12 heures d'exercices pratiques accompagnés par l'enseignant et 12 heures de travaux personnels.

Organisation de l'UE

L'activité d'apprentissage Fondements théoriques des RP s'articule autour des axes suivants : (i) Définitions, (ii) Référentiels de compétences RP, (iii) Éthique et RP, (iv) Le champ professionnel des RP aujourd'hui et demain, (v) L'espace public, (vi) Les théories du management et leur impact sur la communication d'organisation, (vii) Les quatre modèles de Grunig, (viii) Les concepts clés : la réputation, l'identité, la représentation, l'influence, la légitimité et la responsabilité et (ix) Le coaching des travaux de groupe. Pour ce qui concerne l'activité d'apprentissage Élaboration de plans de communication, elle s'articule autour d'une montée graduelle en complexité : (i) Le plan de communication stratégique, (ii) Le plan de communication de projet, (iii) L'analyse prospective (grilles STEEPL et SWOT), (iv) La détermination des objectifs, (v) L'identification des publics cibles, (vi) L'élaboration des messages, (vii) L'adoption d'une stratégie de communication et (viii) Le choix des médias. Chaque étape fait l'objet d'une étude de cas et de la réalisation collective d'un plan de communication spécifique à ce cas.

Évaluation de l'UE

L'activité d'apprentissage Fondements théoriques des RP fait l'objet d'une évaluation écrite sur les concepts vus au cours, ainsi que sur le portefeuille de lectures (30% de la note finale). Une épreuve orale est également prévue pour la présentation des différents travaux de groupes (20% de la note finale).

L'activité d'apprentissage Élaboration de plans de communication fait l'objet d'une épreuve écrite qui consiste en la résolution d'un cas nouveau (50% de la note finale).

Une note globale de 10/20 au moins est exigée pour la réussite de l'unité. En cas d'échec, les épreuves écrites sur les concepts vus au cours et le portefeuille de lectures, et sur l'élaboration de plans de communication doivent être représentées en seconde session.

Ressources disponibles

L'intégralité des supports de cours est disponible en ligne pour les étudiants. Elle reprend les éléments théoriques et les exercices faits au cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Principes généraux du management :

approches pluridisciplinaires

MANA1318 | 5 crédits | BA3 – Q1

Cette unité d'enseignement vise à initier l'étudiant à la réalité de l'entreprise, à partir de quatre dimensions clés, à savoir : le management, le commandement, le leadership et le contrôle. L'entreprise sera présentée comme une organisation devant combiner les logiques du profit et du projet. Des modèles et des pratiques managériales seront confrontés afin de dégager les éléments privilégiés par chacun de ceux-ci (l'économique versus le social, l'individuel versus le collectif, l'interne versus l'externe etc.). Une boîte à outils – relative à la dimension commandement de l'organisation – incluant des concepts et des théories (SWOT, PESTEL, Structure mécaniste, Structure systémique etc.) devrait soutenir l'étudiant dans sa compréhension des rapports d'activités des entreprises. Le leadership sera abordé en privilégiant la mission relative à la gestion des ressources humaines. Dans ce contexte, les différents types de contrôle ainsi que l'organisation de ce contrôle seront abordés. Les différentes dimensions du management seront questionnées à partir de leurs interactions en se focalisant sur le critère de cohérence. Des savoirs disciplinaires tels que ceux de la philosophie du management ou de la législation sociale seront convoqués pour apporter un autre éclairage aux savoirs institués.

Enseignants

Dominique Vandercammen, référent
Stéphane Wanufel (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. sait définir et expliquer les concepts et modèles clés appris au cours ;
2. est capable de développer des liens entre les différentes dimensions du management ;
3. est capable de distinguer des visions différentes de l'organisation ;
4. se construit sa boîte à outils pour comprendre le rapport d'activités de l'entreprise ;
5. mobilise des techniques de recherche documentaire et de traitement des informations collectées ;
6. est capable d'observer et de comprendre l'environnement économique et la réalité économique de l'entreprise à partir des différentes dimensions du management ;

7. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
8. montre un esprit critique dans ses choix parmi l'ensemble des discours portant sur l'entreprise.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en 42 heures de cours pré-sentiel, 6 heures de présentation de travaux de groupe et 12 heures de travail personnel.

Organisation de l'UE

Le dispositif s'articule autour de deux temps de formation. Le premier temps privilégie les savoirs institués, tandis que le second porte sur un travail à partir de rapports d'activités d'entreprises.

Évaluation de l'UE

L'unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en trois parties :

- un travail écrit de groupe non supervisé (réaliser à la fin des activités) mais préparé par le biais de nombreux exercices et de présentations orales ;
- un examen de type QCM ;
- un examen écrit s'articulant autour d'une question théorique et d'une question ouverte.

Ressources disponibles

Les supports de cours sont disponibles au format électronique sur Cleo. Un syllabus papier est également proposé aux étudiants pour le volet RH de l'unité d'enseignement.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Fondements de la publicité et communication commerciale

FDPU1327 | 5 crédits | BA3 – Q2

L'étudiant établit un plan média publicitaire compte tenu de la spécificité des différents media disponibles sur le marché. Il prendra en compte les critères d'efficacité et de sélectivité sous la contrainte du budget dont il dispose. Il négociera, achètera la campagne, l'optimisera et sera capable de défendre les résultats auprès de l'annonceur.

L'étudiant maîtrise les notions de base pour l'établissement pertinent d'une stratégie média, ceci en bonne intelligence avec les éléments de la communication publicitaire en amont. Sur le plan tactique, l'étudiant connaît et comprend les différents médias disponibles sur le marché ; il prend en compte, pour l'établissement des composantes de la stratégie média, des nombreux critères qui interviennent dans les plans. Il connaît et comprend les outils d'achat et de mesure et est capable de défendre les résultats d'une campagne auprès du client.

Enseignants

Glenn Vincent (référent), Bruno Liesse (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. utilise en parfaite connaissance de cause le jargon propre aux différents médias publicitaires au sens large ;
2. maîtrise les caractéristiques principales propres aux médias classiques ;
3. anticipe et intègre les évolutions du paysage médiatique publicitaire en Belgique ;
4. applique les règles et les bases de calcul de la performance de la publicité dans les médias ;
5. est capable d'élaborer une stratégie médiatique publicitaire et de définir l'approche budgétaire qui y est liée ;
6. est capable de réaliser des plans média, de comprendre les mécanismes d'achats des espaces publicitaires et d'optimiser ceux-ci ;
7. est capable d'appréhender les techniques de négociation avec les différentes régies média ;
8. est capable de défendre un bilan de campagne devant un client ;
9. connaît la structure du marché publicitaire et médiatique ;

10. utilise en parfaite connaissance de cause le jargon propre aux nouveaux canaux publicitaires et nouveaux concepts liés ;
11. applique les règles et les bases de calcul de la perception de l'efficacité de la communication commerciale dans les médias ;
12. est capable d'élaborer une stratégie médiatique digitale et de définir les composantes qui y sont liées ;
13. maîtrise les techniques de segmentation des cibles de campagnes médiatiques ;
14. appréhende les variables comportementales qui influencent l'efficacité de la communication commerciale ;
15. maîtrise la connaissance des grandes tendances locales et internationales liées au marketing, à la publicité et aux médias.

Dispositif de l'UE

Le dispositif se décline en une quarantaine d'heures (avec l'intervention, sur un certain nombre d'heures, de professionnels du secteur).

L'unité d'enseignement comporte deux activités d'apprentissage : la première (*Plan média*) traite, sous une forme ex cathedra, de la spécificité de chaque média, des critères de leur sélection dans un projet de communication publicitaire, du jargon média, des méthodes de négociation, de la réalisation d'un plan média, du fonctionnement d'une agence média, des rôles des différents acteurs d'une agence média, du calcul des plans média, de l'achat des plans média, de l'optimisation des campagnes et de la réalisation du bilan de campagne.

La seconde activité d'apprentissage (*Recherche média*) se déroule sous la forme de présentations issues de milieux professionnels et de certaines interventions de professionnels issus du secteur, selon les sujets traités. En complément à la première activité, les accents sont mis sur des exemples actuels de réalisation de plans de campagne, évoquant les nouveaux concepts, modèles et moyens appliqués par les professionnels. Concernant les nouvelles tendances et pratiques, les exposés sont fondés sur des extraits d'études et de documents, portant sur l'évolution des médias, de leur consommation, des modèles publicitaires et des consommateurs.

Organisation de l'UE

La première activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement débute par l'étude du jargon média et du paysage média, et se poursuit par l'établissement d'une stratégie médiatique et par la définition d'une enveloppe budgétaire par média. Dans la seconde activité d'apprentissage, les interventions ont pour but

d'appuyer de manière pratique, sur le plan stratégique et tactique, les notions théoriques étudiées dans la première phase de cette UE. Elle couvre aussi les sujets les plus récents en lien avec les nouvelles technologies, les tendances (sur le plan du marcom') et les modèles stratégiques.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de chacune des activités d'apprentissage s'effectue sous la forme d'un examen écrit ; ces examens sont indépendants. La première AA représente trois cinquième de la note finale et la seconde le solde (deux cinquième). La réussite est acquise lorsque la moyenne pondérée des AA atteint 50%.

Ressources disponibles

Pour la première activité d'apprentissage, les étudiants disposent d'un plan de cours. Pour la seconde, les étudiants reçoivent également un plan de cours lors de la première séance au plus tard et, aussi, les documents PowerPoint exposés.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Organisation des entreprises & Marketing management

ORGA1328 | 5 crédits | BA3 – Q2

Dans un premier temps, l'étudiant est sensibilisé aux grands principes de la gestion des entreprises et aux différentes étapes de la mise en place de cette gestion (grands courants du management, stratégies, processus organisationnel, planification, prise de décision, etc.). Ensuite, l'étudiant est plus particulièrement confronté aux différentes stratégies mise en place dans le département marketing.

Enseignants

Jean-Claude Jouret (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. mesure l'importance des différentes composantes organisationnelles d'une entreprise commerciale ;
2. comprend les enjeux liés au choix de la mise en place d'une structure organisationnelle dans une entreprise commerciale ;
3. évalue l'influence exercée par le choix d'une structure organisationnelle sur différentes composante de la gestion (le leadership, la prise de décision, le rendement, la motivation, etc.) ;
4. est capable d'identifier les différentes stratégies organisationnelles et de marketing mises en place dans une entreprise commerciale ;
5. cerne le rôle des divers intervenants dans la mise en place d'un projet d'entreprise (le consommateur, les concurrents et les intermédiaires distributeurs) ;
6. émet un avis critique sur la cohérence des stratégies de marketing poursuivies par une entreprise commerciale (consumer value, cost, convenience & communication).

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement se subdivise en une quarantaine d'heures de cours magistral en présentiel et une quinzaine d'heures consacrées à de courts exercices pratiques et directement liés à la matière vue lors des séances en présentiel.

Organisation de l'UE

L'apport essentiellement théorique de cette UE est systématiquement mis en perspective au travers de nombreux exemples concrets.

Évaluation de l'UE

L'évaluation est individuelle et écrite. Elle comprend : (i) un questionnaire à choix multiple dont le but est de vérifier la connaissance de base de la matière ; (ii) l'analyse de la stratégie de marketing d'une entreprise au travers d'un cas fourni lors de l'examen. Ceci afin de vérifier la capacité de l'étudiant appliquer les principes théoriques de base.

Le poids du QCM est de deux cinquième de la note finale et celui de l'analyse de cas de trois cinquième ; la réussite de l'unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne pondérée des deux activités d'apprentissage atteint 10/20.

Ressources disponibles

Les présentations qui font office de support de cours sont disponibles en ligne pour les étudiants. La communication et la documentation nécessaires sont mises à disposition via support numérique.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Fondements de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente

FDAS1327 | 5 crédits | BA3 – Q2

La section ASCEP a la particularité de lier deux secteurs : le social et la culture. En participant à l'épanouissement des personnes et des groupes, le secteur socioculturel est un acteur d'émancipation. Cette unité d'enseignement aura pour objectif d'apprendre aux étudiants comment ces secteurs communiquent pour atteindre leur objectif d'émancipation et sur base de quels financements ils sont en mesure de le faire. On abordera le secteur socioculturel en partant de trois thématiques : art et culture, développement (ONG et coopération internationale) et société (environnement et enjeux urbains).

Enseignants

Mélanie Laliou (2017-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. questionne et actualise son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales et culturelles ;
2. prend un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques ;
3. évalue et actualise en permanence ses connaissances et compétences ;
4. articule à ses connaissances les apports de disciplines différentes ;
5. inventorie les moyens disponibles ;
6. assure la cohérence des dispositifs mis en place ;
7. comprend la notion d'émancipation et ses enjeux ;
8. utilise les outils de la communication ;
9. connaît les techniques de marketing social et culturel ;
10. développe un point de vue critique lié à la question de l'éthique dans la communication.

Dispositif de l'UE

Cette unité de cours sera partagée entre des cours magistraux et des rencontres avec des professionnels du secteur.

Organisation de l'UE

L'unité est organisée en trois temps : l'introduction permettra de définir le rôle du secteur socioculturel dans l'émancipation des personnes et des groupes. Le deuxième temps se focalisera sur les aspects communicationnels, tels que : les techniques de marketing social et culturel ; les objectifs des campagnes de communication ; les impacts et rôles des médias sociaux dans les changements d'attitudes envers les initiatives écologiques et/ou les projets innovants à forte plus-value sociétale ; les outils pour développer une communication efficace (plan stratégique, plan de communication, moyens de communication, définition des publics, relations avec la presse...) ; la question relative à l'éthique dans la communication. Enfin, le troisième temps sera consacré à la question des financements et plus précisément sur comment susciter une mutation sociale et culturelle en développant des partenariats avec les pouvoirs publics et les entreprises dites « commerciales » ainsi que sur la diversification des sources de financements par la mise en valeur de la plus-value sociétale des organisations à profit social et culturel.

Évaluation de l'UE

L'évaluation repose sur un examen oral portant sur les parties théoriques et comprenant la présentation d'un exercice d'application d'outils de communication.

Ressources disponibles

Documents et PowerPoint sur Cleo.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Enjeux et perspectives de la culture

CULT1328 | 5 crédits | BA3 – Q2

Ce cours est une introduction à la question de la culture, dont la variété des définitions est examinée. Les enjeux qui la traversent, qu'ils soient artistiques, socio-culturels ou philosophiques, sont mis au jour. Un éclairage pragmatique explicite la situation actuelle de la culture.

Enseignants

Pascal Chabot, référent

Pascal Chabot, Mélanie Lalieu, enseignants (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. évalue et actualise en permanence ses connaissances et compétences ;
2. connaît les concepts de la culture ;
3. comprend les modes de fonctionnement du secteur culturel ;
4. articule les savoirs de manière transdisciplinaire en prenant en compte les multiples paramètres du problème de la culture : sociologiques, psychologiques, historiques, économiques, juri-diques, institutionnels, politiques, culturels, écologiques, éthiques ;
5. met les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse, du raisonnement et de la pensée complexe ;
6. connaît et reconnaît les formes, structures, genres, langages et théories de la création littéraire, plastique et musicale ;
7. est curieux de culture et de sensibilité artistiques et faire preuve de sens esthétique ;
8. se profile comme un citoyen réflexif, libre et autonome ;
9. se familiarise avec au moins un des grands domaines professionnels des métiers de l'information et de la communication (le domaine culturel).

Dispositif de l'UE

L'unité se compose de deux activités d'apprentissage articulées l'une à l'autre ; la majorité des cours se déroulent de manière ex cathedra, cependant, dans la partie portant sur la pragmatique de la culture les présentations magistrales alternent avec séance où sont reçus des invités qui viennent partager leur expérience et leurs compétences pratiques.

Organisation de l'UE

Deux activités composent l'ensemble de l'unité : d'une part, l'activité Théorie de la culture assumée par Pascal Chabot et, d'autre part, Pragmatique de la culture dispensée par Mélanie Lalieu.

Théorie de la culture : (i) délimitation et fonctions de la culture, (ii) grandeur et limites d'une vision classique de la culture, (iii) les paradoxes de la culture et de la création, (iv) qu'est-ce que créer ? culture et création, (v) théorie des oligopoles à frange, (vi) critique des industries culturelles, (vii) la culture mainstream, (viii) les politiques culturelles en France et en Communauté française de Belgique et (ix) culture et médias : la question de l'interview.

Pragmatique de la culture : (i) communiquer les projets culturels et artistiques, (ii) le décret relatif aux centres culturels (décret du 21 novembre 2013), (a) les droits culturels et le droit à la culture et (b) la participation citoyenne au cœur du décret, (iii) le statut de l'artiste : enjeux et mode d'emploi et (iv) la culture comme outil de communication pour les villes (introduction au city branding)

Évaluation de l'UE

L'examen est un examen oral, en fin d'année.

Ressources disponibles

Toutes les supports (diaporamas) et les textes relatifs aux cours sont disponibles sur Cleo.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Critique de l'info-com

CRIT1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

L'unité développe une approche critique du récit médiatique contemporain et des différents acteurs de la communication. Il s'agit d'y envisager la dimension intégrative de ce rapport (notion de « buzz » politique, l'impact d'Internet et des chaînes d'information en continu, la télé réalité, etc.). En outre, il y est question de déconstruire plusieurs faits d'actualité (belges, internationaux) en sollicitant différentes grilles de lectures.

Enseignants

Nicolas Baygert (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. a acquis des connaissances théoriques sur l'analyse du récit médiatique, il maîtrise les concepts émanant de différents auteurs classiques et contemporains permettant la compréhension des dispositifs communicationnels contemporains ;
2. développe un recul analytique sur les phénomènes communicationnels actuels et passés ;
3. aborde l'actualité avec un regard critique et armé des outils de déconstruction théorique.

Dispositif de l'UE

L'unité repose sur un ensemble de séances ex cathedra. Par ailleurs, chaque semaine, les étudiants sont invités à puiser dans le portefeuille de textes afin d'en présenter une synthèse réflexive en début de cours.

Organisation de l'UE

L'unité aborde différents éléments théoriques et évoque les conceptions essentielles émanant de différents auteurs, médiateurs, sociologues des médias ou philosophes de la communication (Régis Debray, Michel Foucault, Pierre Bourdieu, Thierry Muzet, Dominique Wolton, Norbert Bolz, Luc Boltanski, Walter Benjamin, Christian Salmon, Caroline Sauvajol-Riolland, Georges Ritzer, Max Horkheimer, Theodor Adorno, Guy Debord, Niklas Luhmann, Zygmunt Bauman, Peter Sloterdijk, etc.). Des exemples issus de l'actualité médiatique viendront illustrer les principaux concepts.

Plan du cours (à titre indicatif) : (i) les acteurs de la médiasphères (panorama critique), (ii) la « mal-info » (notions de Framing, d'Agenda-Setting), (iii) consumérisme médiatique (de la Kulturindustrie à la Télé-réalité), (iv) l'émotion médiatique (journalisme et indignation ; le concept de « calendrier caritatif »), (v) storytelling et narratologie médiatique, (vi) infotainment : politique, pop-culture et peopolisation et (vii) médiologie : de la vidéosphère à l'hypersphère.

Évaluation de l'UE

L'unité fait l'objet d'une évaluation écrite au moyen d'une série de questions ouvertes (maîtrise des concepts, illustration par des cas issus de l'actualité, connaissance transversale du cours).

Ressources disponibles

Un syllabus est mis à la disposition des étudiants (format électronique, disponible sur Cleo, et format papier). Un portefeuille de textes (extraits d'ouvrages et articles scientifiques) est également mis à disposition sur Cleo. Ces textes viennent illustrer et approfondir la partie conceptuelle du cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Crises et critique de l'économie contemporaine

CREC1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

L'économie se présente comme un pilier de la société contemporaine, elle est aussi traversée de crises et de défaillances qui agitent le corps social. Le propos de cette unité est d'aborder l'économie actuelle d'une manière à la fois critique et objective, non à partir de ce qu'elle prétend être, mais des effets qui sont les siens. Cette démarche, en décillant l'étudiant, aborde le fait économique de manière rationnelle, analytique et contextualisante pour la mettre en débat et permettre à tous d'en saisir les limites et les fonctionnements.

Enseignants

Marc Sinnaeve (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. peut situer les acteurs, les enjeux et les interactions de quelques grandes problématiques économiques contemporaines ;
2. saisit le caractère politique de l'économie et aborde celle-ci avec un outillage critique ;
3. comprend les enjeux de l'économie contemporaine et les logiques de la contestation qu'elle rencontre ;
4. distingue une lecture critique (ou hétérodoxe) de la lecture classique (ou orthodoxe) de questions économiques contemporaines ;
5. aborde l'information économique avec pertinence et ouverture ;
6. saisit le caractère socialement construit des situations économiques.

Dispositif de l'UE

L'unité est avant tout construite sur un ensemble d'exposés *ex cathedra* qui aborde en fonction de l'actualité et des problèmes génériques les grandes questions de l'économie réelle actuelle. Les interactions entre le titulaire et les étudiants intègrent les préparations étudiantes reposant sur les documents fournis. Les étudiants disposent de documents de synthèse remis au fur et à mesure. Le rythme est de deux heures hebdomadaires.

Organisation de l'UE

Cette unité examine de manière critique une série de concepts et de problématiques d'actualité immédiate ou récente de l'économie actuelle. Elle analyse également le contexte global dans lequel s'inscrivent les politiques économiques contemporaines (régime de financiarisation de l'économie, libéralisation, compétitivité, fiscalité, crise bancaire et économique de 2008, crise de la zone euro...). De cette manière, l'objectif est de vulgariser et familiariser les étudiants aux grands enjeux politiques et sociaux des crises contemporaines de l'ordre économique et de la nature même des politiques économiques. Les étudiants sont amenés à préparer quelques problématiques à partir de documents fournis préalablement.

Évaluation de l'UE

L'évaluation repose sur un examen écrit basé sur la connaissance et la maîtrise de plusieurs dossiers ; dès le départ, une liste de questions servant à baliser l'étude est fournie à l'étudiant et les questions de l'examen sont reprises dans cet ensemble.

Ressources disponibles

Plusieurs séries de documents rédigés par le titulaire, document numériques extérieurs complémentaires, articles de presse spécialisés, vidéos sont disponibles (e.a. sur Cleo).

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Fondements de l'éducation aux médias

EDUM1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Par une approche articulant des activités d'analyse et la présentation de pratiques diversifiées d'éducation aux médias, cette unité vise à développer les compétences critiques et pédagogiques des futurs professionnels de la communication et de l'information. Son objectif est de permettre aux étudiants de disposer des bases nécessaires pour comprendre les enjeux philosophiques, sociétaux et politiques de l'éducation aux médias tant en FWB qu'en Europe. L'unité proposera des outils d'analyse des médias centrés sur le décodage, la réception et l'appropriation de ceux-ci par les usagers. Elle permettra d'identifier les modalités d'intervention pour contribuer à éduquer une diversité de publics aux médias (médias professionnels, médias participatifs et citoyens, pratiques médiatiques « amateurs ») et aux diverses situations médiatiques où ils peuvent adopter un rôle particulier (usage/consommation, rédaction de contenus, partage de contenus, etc.). Il doit permettre au futur professionnel de la communication sociale (journaliste, publicitaire, chargé de relations publiques, animateur ...) d'envisager son rôle en tenant compte du développement des compétences médiatiques des usagers des médias. L'unité permettra aux étudiants d'analyser des usages médiatiques et des dispositifs existants, par une sélection de projets et actions en éducation aux médias tant dans les secteurs éducatifs formels (scolaires) qu'informels (médias, culture, jeunesse,...). Les thématiques proposées concerneront particulièrement, l'éducation aux médias d'information, l'éducation critique à la publicité, l'éducation aux risques liés aux usages médiatiques, les pratiques vidéo-ludiques, etc.

Le cours est également une introduction au cursus du master en éducation aux médias organisé par l'IHECS (en co-diplômation avec l'UCL).

Enseignants

Catherine Geeroms, référent

Patrick Verniers (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. est capable de s'approprier et d'utiliser une base d'outils d'analyse et de réflexion des médias ;
2. applique les différents outils à des genres et formats médiatiques divers (fiction, publicité, jeux vidéos, médias d'information, réseaux sociaux, etc.) ou à des couvertures médiatiques d'événements particuliers (événements politiques, attentats, manifestations culturelles/artistiques, etc.) ;
3. développe ses capacités d'analyse des usages médiatiques et en détermine les enjeux éducatifs ;
4. comprend les principaux enjeux liés au développement des compétences médiatiques des usagers et les applique à une diversité de situations professionnelles ;
5. identifie le rôle des professionnels des médias dans le développement de l'éducation aux médias ;
6. appréhende les principaux concepts et modèles théoriques de l'éducation aux médias.

Dispositif de l'UE

L'unité est organisée autour de quatre activités d'apprentissages (AA) :

- **AA1** : compréhension et application des cadres théoriques et institutionnels belges et européens qui définissent l'éducation aux médias ;
- **AA2** : application des principes méthodologiques, des objectifs généraux et des finalités de l'éducation aux médias sur des exemples didactiques (scolaires, extra-scolaire et professionnels) ;
- **AA3** : analyse de documents médiatiques et débats ;
- **AA4** : analyse critique d'un phénomène médiatique par le biais d'outils d'analyse proposés lors des séances (analyse sémiologique, narratologique, économique, culturelles, de réception, modèles de compétences, six dimensions).

Chaque séance (onze au total) abordera une thématique et un type de média particulier. La plupart des notions théoriques sont envisagées à partir d'analyse de documents médiatiques, ce qui implique une certaine participation de la part des étudiants. Les thématiques envisagées sont : l'information et ses différents canaux (classiques et alternatifs), approche critique de la publicité, les pratiques vidéo-ludiques, analyse critiques des séries TV, l'analyse culturelle des fictions, la problématique des enfants et des écrans, les enjeux de la propagande et des théories du complot.

Organisation de l'UE

30 heures de cours au premier quadrimestre, deux heures par semaine.

Évaluation de l'UE

L'unité est évaluée par l'élaboration d'un travail écrit individuel. En élaborant ce travail, l'étudiant est amené à observer, analyser et construire une réflexion pertinente sur un objet/phénomène médiatique contemporain (qu'il choisira en lien avec son profil professionnel et ses centres d'intérêts). Il doit également justifier sa réflexion et son analyse par les apports théoriques vus lors des séances. Il est évalué sur ses capacités :

- à observer de dispositifs de médiation,
- à analyser des enjeux éducatifs appliqués à différents genres médiatiques,
- à analyser des usages médiatiques et leurs implications éducatives, politiques, sociales et culturelles,
- à rédiger, à partir des analyses menées, un discours critique et éclairé par des préceptes théoriques.

Les consignes précises du travail sont présentées lors de la seconde séance. Chaque étudiant est reçu personnellement par un titulaire du cours fin octobre afin de bénéficier d'un accompagnement personnel dans l'élaboration de son travail. Chaque étudiant reçoit un feed-back personnel lors de la session qui suit le dépôt de son travail.

Ressources disponibles

L'ensemble des supports de cours sont à disposition en ligne sur Cleo ; un portefeuille de lecture (articles, études, textes réglementaires, etc.) est également à la disposition des étudiants.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Évolution des formes plastiques

PLAS1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

L'unité Évolution des formes plastiques poursuit quatre objectifs. Le premier est d'apprendre aux étudiants à voir, ce qui suppose à la fois une réflexion sur le regard, ses habitudes et les préjugés auxquels il est soumis, et une pratique. Le second objectif de ce cours est d'initier les étudiants au langage des formes plastiques, en leur expliquant d'abord ce qu'est une forme, et en interrogeant ensuite le lien entre les formes et les significations, ce qui pose la question de l'interprétation. Le troisième objectif du cours est de faire connaître aux étudiants certains moments clés de l'histoire de l'art européen depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, en insistant sur les liens entre la vie et l'œuvre des artistes étudiés, sur les spécificités de leur langage plastique ainsi que sur l'importance du contexte culturel, religieux, social et politique sur leur création. Enfin, le quatrième objectif du cours est de donner aux étudiants des mots et plus généralement un langage pour parler des œuvres et des styles, et finalement pour communiquer sur ce qui interpelle leur regard.

Enseignants

Pascal Chabot (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. a acquis à une réflexion critique sur le regard et sa construction sociale et historique ;
2. maîtrise des langues des formes plastiques ;
3. dispose du langage pour en rendre compte et communiquer à ce propos de façon précise et analytique ;
4. connaît les bases de l'histoire de l'art européen ;
5. interroge avec pertinence les questions de l'image.

Dispositif de l'UE

L'enseignement est organisé de manière chronologique, en partant de la Renaissance et en suivant le cours du temps jusqu'à la période contemporaine. Des questions thématiques transversales interrompent cependant cette perspective diachronique pour interroger la récurrence de certains liens entre forme, formation du regard, vision du monde et conception de l'homme.

Organisation de l'UE

L'unité se déroule suivant le plan suivant : (i) Introduction : Apprendre à voir, (ii) Chapitre 1. La Renaissance au Nord de l'Europe (XVe –XVIe siècle), (iii) Chapitre 2. La Renaissance en Italie (XVe – XVIe siècles), (iv) Chapitre 3. Quelques figures marquantes du XVIIe siècle, (v) Chapitre 4. Aspects du XVIIIe siècle, (vi) Chapitre 5. Les révolutions du XIXe siècle. L'impressionnisme et les nouveaux regards, (vii) Chapitre 6. L'abstraction et l'expressionnisme au début du XXe siècle, (viii) Chapitre 7. Dada, les surréalistes et l'étrange, (ix) Chapitre 8. Fauvisme et cubisme, (x) Chapitre 9. Deux « météores » aux origines de l'art contemporain, (xi) Chapitre 10. L'art américain et (xii) Chapitre 11. L'art contemporain.

Évaluation de l'UE

Les étudiants ont le choix entre un examen écrit (pour moitié questions ouvertes et pour moitié questions à choix multiples) et la production d'un travail personnel (écrit, photographique ou vidéo, précédé d'une note d'intention) dont le principe est d'imiter, d'illustrer ou de révéler certains des codes plastiques et certaines des préoccupations stylistiques et formelles d'un des artistes étudiés au cours. Des consignes précises sont données au cours.

Ressources disponibles

L'unité dispose d'un syllabus. Toutes les dias sont disponibles sur Cléo.

En plus de ces deux ressources, l'étudiant consultera avec profit les ouvrages suivants : Gombrich, 2001, Histoire de l'art, Phaidon ; Ingo F.Walther, 2000, L'art au XX siècle, Taschen ; Focillon, 2010, La vie des formes, Presses universitaires de France. En DVD, la collection Palettes de Alain Jaubert (ARTE édition) est particulièrement recommandée.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Approche de la bande-dessinée

BADE1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Dans le cadre de ce cours, les étudiants réalisent par équipe de deux ou trois personnes une bande dessinée ou un roman-photo, en développant les diverses étapes nécessaires à cette démarche : idée initiale, synopsis, réflexions et questions préparatoires, caractéristiques des personnages et descriptifs des principaux lieux, chemin de fer, scénario, découpage, documentation et croquis, réalisation de quatre à six planches minimum en fonction de la taille du groupe.

Enseignants

Joël Saucin (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise et met en œuvre les différents concepts liés la narration et aux formes littéraires ;
2. connaît et reconnaît les formes, structures, genres, langages et théories liées à la bande dessinée et au roman-photo ;
3. se familiarise pratiquement avec la réalisation concrète d'un objet médiatique ;
4. travaille efficacement en équipe, en étant apte à y gérer les tensions ; il gère le temps, les ressources et l'investissement à mobiliser pour réaliser une œuvre scripto-visuelle et intégrer les contraintes ;
5. est apte à transmettre une idée, à la restituer et à la mettre en forme ;
6. conjugue l'écriture et le visuel (photo ou dessin) de façon intégrée dans un projet de communication ;
7. maîtrise différents univers technologiques des médias ;
8. met en œuvre les langages, les techniques et le maniement de la bande dessinée et du roman-photo ;
9. prend conscience de l'impact du langage dans la communication et l'utilise de façon socialement responsable.

Dispositif de l'UE

Le cours se donne en partie de manière ex cathedra et en partie sous forme de coaching consacré à l'élaboration d'une œuvre scripto-visuelle à réaliser par équipe de deux ou trois étudiants.

Organisation de l'UE

Histoire de la bande dessinée et du roman-photo | Analyse des éléments de narratologie, dont les différents types de messages, le dispositif cognitif, le réseau relationnel et le lien social impliqué par le message | De l'idée à la réalisation : (1) La préparation écrite, (2) La réalisation iconique.

Évaluation de l'UE

L'évaluation repose sur la préparation et la réalisation d'une œuvre scriptovisuelle faite par équipe de deux ou trois étudiants.

(i) Première étape - La préparation écrite : 1.1. L'idée initiale, le synopsis et les réponses aux questions préparatoires | 1.2. Le chemin de fer | 1.3. Le scénario | 1.4. La documentation bibliographique | 1.5. Le découpage [mise en planche : utilisation conventionnelle, rhétorique, décorative ou productive – mise en cases : description de la scène, choix du cadre, du plan et de l'angle de vue, récitatifs, dialogues et onomatopées] ;

(ii) Seconde étape - La réalisation iconique (de quatre à six planches minimum). Cette seconde partie peut être réalisée à la main ou à l'aide de logiciels tels que ComicLife, Photoshop et Illustrator. Critères d'évaluation de cette seconde étape : 2.1. Les croquis | 2.2. La documentation iconique | 2.3. Le choix du lettrage et du crayonné | 2.4. La technique d'encrage – le trait pur ou ligne claire, le dessin au trait avec à-plats noirs, le dessin modelé au trait, le dessin réaliste, le lavis, l'hyperréalisme | 2.5. La mise en couleurs | 2.6. L'utilisation des logiciels – ComicLife, Photoshop, Illustrator.

Ressources disponibles

Les ressources sont constituées d'un syllabus, d'un certain nombre de diaporamas, de divers exemples de réalisation et de la mise à disposition de divers logiciels tels que la suite Adobe et ComicLife. La plateforme Learn reprend le syllabus, les différents diaporamas, ainsi que divers exemples de réalisation.

Situation de l'UE

L'unité NARA1129 est un prérequis ; aucun corequis.

Formes narratives du cinéma

CINE1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Cette unité se propose de mettre en valeur ce qui fait l'originalité et la singularité de quelques films appartenant au « patrimoine cinématographique » de l'humanité. Il n'y aura pas dans cette première approche de distinction entre cinéma de fiction et cinéma documentaire. De façon symétrique, l'unité initie les étudiants à la dramaturgie en fiction, et à la scénarisation en documentaire. En effet, fiction et documentaire cherchent, par leurs langages, à transmettre un certain regard sur la réalité, à comprendre l'homme, révéler les aspects méconnus de faits sociaux. Par la dramaturgie en fiction et en allant à la rencontre des personnes filmées dans le documentaire, en vivant avec elles parfois longtemps, ces formes narratives du cinéma cherchent à restituer le vrai non par l'objectivité mais par une écriture audiovisuelle forcément subjective et tirée de l'expérience sensible du cinéaste. La fiction et le documentaire ont évolué vers des formes narratives beaucoup plus participatives, passant d'un cinéma « sur » une réalité, d'un cinéma qui guide le spectateur, à un cinéma construit « avec » ceux qui font partie de cette réalité, et à un cinéma qui inclut le spectateur dans un questionnement. Ce cinéma dont les formes narratives ont changé permet d'aller plus à l'essentiel et au spectateur aussi de s'approprier d'avantage le film et de capter la vérité dans une liberté retrouvée.

Enseignants

Éric de Moffarts, référent

Olivier Van Malderghem (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. prend, par rapport à l'expérience spectatorielle brute et non élaborée, une distance de bon aloi, qui lui permettra d'atteindre à une clarté de l'analyse, d'abord, et une *clarté de la narration cinématographique*, ensuite ;
2. repère et d'utilise les procédés narratifs et/ou les notions révélés par l'analyse dans les films étudiés (e.a. ironie dramatique, incident déclencheur, « fin obligatoire » ou « color scheme ») ;
3. décompose un long-métrage ou un film documentaire en ses différents niveaux de signification (niveaux informatif ou de l'histoire racontée, symbolique, filmique) ;
4. réalise une analyse argumentée et pertinente d'un film ou d'un segment de film et de la façon dont le cinéaste a renforcé le récit formellement, par les plans, les rapports images-sons, le montage ;

5. a acquis des connaissances sur quelques films majeurs de l'histoire du cinéma de fiction et documentaire, le contexte historique de ces films et l'intention des cinéastes ;
6. situe l'évolution entre progression narrative classique au cinéma et formes narratives actuelles plus participatives ;
7. est apte à écrire un synopsis de film de fiction cohérent et original sur *base de contraintes imposées*.

Dispositif de l'UE

L'unité comprend deux activités d'apprentissage correspondant à deux parties de 20 heures de cours présentiels. Les cours seront illustrés par la projection de nombreux films ou séquences.

Organisation de l'UE

Le cinéma de fiction renouvelle ses formes narratives : de la progression dramatique classique à un récit qui s'invente, les narrateurs-cinéastes jouent avec les règles de la dramaturgie, les respectent et les transgressent. La partie sur le cinéma documentaire aborde également l'évolution des formes narratives à travers les films majeurs du cinéma documentaire. Depuis les premiers films en plans-séquences où le réel est déjà mis en scène par les frères Lumière, en passant par des cinéastes comme Luis Buñuel ou Alain Resnais qui bousculent nos certitudes en questionnant la forme conventionnelle des documentaires, en arrivant aux expériences de « cinéma partagé » de Jean Rouch qui porte un regard sans préjugés sur la culture africaine, ou plus récemment à la « cinécriture » d'Agnès Varda qui préserve une part du mystère de la souffrance humaine en mélangeant, dans *Sans toit, ni loi*, acteurs professionnels et personnes réelles, l'évolution du langage documentaire a pour caractéristique une prise de risque, une implication de plus en plus grande du documentariste qui part à la rencontre des personnes filmées et met en scène cette rencontre qu'il partage avec le spectateur. La partie sur l'écriture scénaristique vise à développer chez les étudiants une compétence dans le domaine de la scénarisation. Le scénario obéit à quelques principes fondamentaux universels. Ils ont trait à la structure et à la progression du récit, ainsi qu'à la psychologie des personnages. Ces derniers doivent en effet être construits au même titre que le récit lui-même. Ces principes et leur système seront très utiles pour guider et stimuler les étudiants dans leurs propres créations, d'une part, et dans l'analyse de scénarios, d'autre part. Nous verrons que bien connaître les principes et techniques de la dramaturgie, et être en mesure de les mettre au service de la création, permet de clarifier les problèmes, de trouver « les mots pour les dire », et d'écrire de manière sensée, en progressant à chaque mouture. Enfin, l'analyse et la pratique de l'écriture permettront de réaliser qu'un scénariste novateur renouvelle la manière d'obéir aux principes, mais ne renouvelle pas les principes eux-mêmes.

Évaluation de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée soit sous la forme d'un examen écrit avec des questions ouvertes, soit sous la forme d'un exercice d'écriture (le synopsis d'un film de long métrage).

Ressources disponibles

Syllabus, textes et documents de référence disponibles sur Cléo, ainsi que des liens vers les films vus au cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Crédits-projet

PROJ1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Le crédits-projet est une unité d'enseignement constituée d'une activité d'apprentissage intégrée : l'étudiant ou le groupe d'étudiants définit une action communicationnelle à mener, la réalise de manière autonome (de la conception à la mise en œuvre, en passant par sa budgétisation, sa réalisation et sa critique) et en produit un rapport critique.

Enseignants

Frédéric Moens, référent responsable (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. développe une action d'initiative personnelle à finalité d'intégration professionnelle et ce de façon cohérente et structurée ;
2. apprend à coordonner un travail professionnel de manière totalement autonome, il maîtrise également la nécessité du travail en groupe ;
3. est apte à formuler un projet d'action autonome, à le mettre en œuvre et à en analyser de manière critique l'ensemble des résultats ;
4. saisit la nécessité de définir pour toute action de communication un public et des objectifs précis ;
5. comprend la nécessité et maîtrise la mise en œuvre d'un chronogramme dans la réalisation autonome d'une action ;
6. se familiarise avec les contraintes comptables, réalise de manière indépendante un budget prévisionnel de l'action et propose les comptes de celle-ci ;
7. contextualise dans un cadre professionnel les connaissances et les compétences acquises, il prend également la mesure de celles qui lui manquent encore ;
8. développe la capacité à un retour critique et constructif sur son action.

Dispositif de l'UE

L'unité se compose d'une seule activité d'apprentissage qui est une intégration professionnelle. Il s'agit pour l'étudiant ou le groupe d'étudiants (maximum quatre étudiants par crédits-projet) de réaliser dans les conditions du réel une action de communication. L'ensemble de celle-ci relève de leur seule responsabilité : s'ils bénéficient d'un encadrement et d'un accès (contingenté et règlementé) au matériel de l'institut, ils définissent leur objet, établissent leur budget et réalisent l'ensemble.

Organisation de l'UE

Pédagogiquement, l'unité est annuelle (répartie sur les deux quadrimestres). Les étudiants doivent choisir de s'y inscrire lors du choix initial de leurs unités d'enseignement (début du premier quadrimestre). Pour la fin novembre au plus tard, ils doivent produire leur projet. Ce dernier est validé par le directeur des études qui le soumet aux Conseil de catégorie pour approbation ; les critères de validation et d'approbation sont identiques (respect des contraintes et des étapes définies par le formulaire relatif aux crédits-projet [e.a. définition d'un projet précis et d'un public-cible défini, existence d'un budget réaliste, présence confirmée d'un encadrement professoral], pragmatisme du crédits-projet, respect de l'image institutionnelle). Le rapport final du crédits-projet doit parvenir aux équipes encadrantes et au directeur des études avant le blocus du second quadrimestre (mi-mai). L'évaluation est livrée pour la première session.

Tous les ans, un formulaire et un document descriptif (cadre de référence des crédits-projets) sont à la disposition des étudiants : ils opérationnalisent le présent descriptif. La version actualisée de ces documents est disponible dès le mois de mai précédent son année de mise en œuvre (pour une inscription en septembre de l'année académique N, le dossier informatif est accessible en mai de l'année académique N-1).

Évaluation de l'UE

Cette évaluation repose avant tout sur le rapport critique produit par l'étudiant ou le groupe d'étudiants. En d'autres termes, le groupe d'enseignant encadrant ne juge prioritairement ni le suivi du travail, ni sa réalisation purement technique, ni sa réussite pratique, mais avant tout la capacité que les étudiants ont eu d'en tirer des leçons, d'en comprendre les enjeux, d'en proposer des remédiations. À cet égard, et de manière purement « théorique », la part relative de la note consacrée au contenu même du crédits-projet ne peut dépasser les 25%, le solde devant être dévolu à l'évaluation du retour critique et des leçons que les étudiants ont pu tirer de leur expérience.

Ressources disponibles

Chaque étudiant ou groupe d'étudiants inscrit dans un crédits-projet bénéficie de l'encadrement de deux à trois enseignants.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

IHECS-Opéra est un cours de formation, d'éducation et de sensibilisation à l'opéra, la danse et la musique classique, articulé sur de l'agenda des concerts de La Monnaie ou d'autres affiches telles que l'Opéra Royal de Wallonie à Liège, Bozar, Viva-Opéra (UGC ou Cinéscope).

Enseignants

John Van Tiggelen (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. dispose d'une capacité critique et analytique par rapport aux productions culturelles ;
2. acquiert une compétence communicationnelle de vulgarisation et de transmission d'une information culturelle ;
3. développe une capacité d'action autonome ;
4. maîtrise de façon minimale les langues de l'opéra.

Dispositif de l'UE

L'unité prévoit la participation à une série de spectacles, la visite éventuelle des théâtres ou institutions et l'introduction de chacune des activités par une conférence. L'accès aux spectacles (à prix réduit, négocié initialement) est partiellement pris en charge par l'institution.

Organisation de l'UE

Seize étudiants sont sélectionnés sur dossier ; dans leur lettre de motivation, les étudiants mettront en évidence leur projet professionnel (communication culturelle, critique musicale, organisation d'événements musicaux classiques, etc.), l'expérience antérieure éventuelle, l'intérêt ou la curiosité pour la musique classique ou tout autre élément de motivation particulière. La connaissance de la musique n'est pas requise.

L'unité propose la possibilité d'assister à des spectacles (vivants) d'opéra dans les grandes institutions du pays. En introduction à ces spectacles, des « causeries » illustrées par des extraits filmés sont organisées ; elles se tiennent quelques jours avant le spectacle et sont obligatoires pour les étudiants inscrits au module. Elles sont également accessibles à un public mélomane (autres étudiants de l'IHECS ou d'ailleurs) sous forme de leçons publiques.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'unité porte sur la capacité des étudiants à organiser un événement musical. L'objectif est de communiquer sur la musique classique auprès d'un public-cible de moins-de-26-ans. Il n'y a donc pas d'examen de fin d'année portant sur un syllabus, sur des notes de cours ou sur des analyses d'œuvres (sauf si le projet de communication publique n'a pas été mené à bien). L'accent est mis sur la communication culturelle. À cet effet, les étudiants déposeront en novembre/décembre un ou plusieurs projets d'action de communication. Ils seront discutés avec le titulaire du module.

Ressources disponibles

Participation aux spectacles.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Anglais spécialisé TOEFL

TEFL1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

L'objet de cette unité d'enseignement est de permettre aux étudiants de perfectionner leurs connaissances de l'anglais afin d'être capables de réussir un examen international du type TOEFL, IELTS ou Cambridge ; il est impératif de pratiquer en groupe relativement restreint, c'est pourquoi le nombre d'étudiants est limité à 25 dans cette unité.

Enseignants

Régine Florent (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise les éléments lexicaux et syntaxiques nécessaires à une expression orale fluide et à une très bonne expression écrite ;
2. comprend très précisément des sources originales parlées et écrites dans des domaines très divers (scientifiques, historiques, etc.).

Dispositif de l'UE

Le cours est organisé durant le premier quadrimestre, durant ce temps des exercices de préparation hebdomadaires (exercices en ligne) correspondant aux objectifs des tests internationaux sont demandés ; un exercice hebdomadaire de rédaction en anglais est également requis. Un travail individuel est recommandé via le matériel spécifique disponible en ligne ainsi que via des sources recommandées par le professeur.

Organisation de l'UE

Les étudiants présentent une lettre de motivation rédigée en anglais qui est remise au professeur avant admission. Si le niveau est trop bas, la possibilité de réussir un test international est minime et l'étudiant n'est pas admis.

Évaluation de l'UE

Les étudiants passent l'examen officiel (TOEFL, IELTS ou Cambridge) avant janvier, la cote obtenue est transmise au professeur ; pour une minorité d'étudiants qui ne peuvent pas se permettre de passer l'examen extérieur (généralement pour des raisons financières), un examen interne est organisé durant la session de janvier.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Une maîtrise de l'anglais, niveau intermédiaire à intermédiaire avancé, est cependant requise.

Espagnol

ESPA1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

L'objet de cette unité d'enseignement est de permettre aux étudiants de découvrir ou de perfectionner une langue supplémentaire : l'espagnol. Le nombre d'étudiants est limité dans cette unité.

Enseignants

N (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise, selon son niveau, les éléments lexicaux et syntaxiques ;
2. a acquis les compétences productives et réceptives relatives à son niveau ;
3. comprend l'essentiel de sources originales en espagnol ;
4. est apte à présenter un résumé de sources originales oralement après une préparation personnelle encadrée par le coaching d'un professeur ;
5. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage linguistique de manière autonome, en trouvant les ressources nécessaires à cet apprentissage ;
6. comprend les éléments principaux du contexte social et culturel général de la langue pratiquée et les éléments particuliers des domaines et sujets vus au cours.

Dispositif de l'UE

L'unité est assumée par un prestataire extérieur (Marie Haps). Un test initial oriente les étudiants vers le niveau correspondant à leurs compétences. Comme pour tout cours de langue, l'unité se répartit sur les deux quadrimestres. La présence au cours est indispensable et conditionne la possibilité de présenter l'examen.

Organisation de l'UE

L'organisation de l'unité relève de la responsabilité du prestataire extérieur. Tout en étant organisé de manière unique, il est proposé aux étudiants de poursuivre l'apprentissage et la maîtrise de l'espagnol dans la suite ; toutefois, cette formation n'intègre plus le cursus.

Évaluation de l'UE

Les modalités sont définies par le prestataire extérieur.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis

Engagement citoyen

ENGA1219 | 5 crédits | BA2 – Q1 ou Q2

L'engagement citoyen est une activité d'apprentissage intégrée où l'étudiant, par son action concrète et directe, développe un comportement éthique et sert l'intérêt général. Il prend conscience des enjeux actuels de notre société et des actions individuelles et communautaires possibles. Il utilise les compétences qu'il a acquises dans les autres cours et réalise comment les mettre à profit.

Enseignants

Hélène Pochet (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. prend, par la pratique, la mesure de l'interculturalité et du dialogue possible entre les cultures ;
2. apprend à intégrer un espace professionnel associatif et à y développer une action pertinente et efficace ;
3. fait preuve d'ouverture au dialogue, de capacité d'écoute et d'adaptabilité ;
4. gère temps et ressources pour la résolution d'une situation d'action sous contraintes ;
5. est un acteur de changement, capable de se mobiliser et d'intervenir pratiquement sur les problèmes ;
6. mobilise les savoirs et les compétences acquis jusques là dans sa formation pour les mettre au service d'un projet associatif dans lequel il s'inscrit ;
7. contextualise dans un cadre associatif les connaissances et les compétences acquises, il prend également la mesure de celles qui lui manquent encore ;
8. développe la capacité à un retour critique et constructif sur l'association dans laquelle il s'est inséré et sur son action.

Dispositif de l'UE

L'unité se compose d'une seule activité d'apprentissage qui consiste en une intégration de type professionnelle dans une association citoyenne. L'étudiant·e participe activement à la vie d'une association (en prestant une trentaine d'heures) et produit un rapport critique et circonstancié sur son action. Selon le cas, cette activité se déroule au premier ou au second quadrimestre, en dehors des heures dédiées aux activités académiques.

Organisation de l'UE

Pratiquement, une liste indicative d'associations pour lesquels les étudiant·e·s peuvent s'impliquer est fournie annuellement. L'étudiant·e qui souhaiterait choisir une autre association la présente au responsable de l'unité ou à son représentant ; un accord formel est alors passé avec cette nouvelle organisation.

Deux à trois séances de cours ex cathedra préalables sont néanmoins obligatoires : elles permettent de présenter à l'ensemble des étudiant·e·s intéressé·e·s les contraintes et modalités de l'unité, elles constituent également un moment où sont abordés le concept de dialogue interculturel et les thématiques sur lesquelles travaillent les associations. Une partie de ces présentations peut être assumé par un intervenant extérieur.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'ensemble de l'unité se réalise à travers la rédaction d'un rapport critique des activités effectuées et du cadre dans lequel elles ont été menées ; ce rapport est corrigé par le responsable de l'activité ou par des enseignants qui y sont associés. Dès avant la rédaction de son rapport, l'étudiant·e a connaissance de son correcteur ; il peut s'entretenir avec lui des exigences qui sont les siennes et des contraintes attendues (i.e. en termes de forme et de contenu).

Ressources disponibles

L'unité reposant sur une activité choisie par l'étudiant·e, il n'y a pas de ressource standardisée.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis

Préparation TFE – méthodologie de la recherche

TFME2211 | 5 crédits | BA2 – Q1

Cette unité d'enseignement vise à doter les étudiants des bases méthodologiques permettant de mener un travail de recherche et de rédaction scientifique en sciences de la communication. Ses acquis pourront être transférés dans d'autres unités d'enseignements. La mise en application de ces objectifs se fait essentiellement en s'articulant aux unités de « case studies » et de mémoire de fin de l'étudiant.

Enseignants

Joël Saucin (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. mène le processus cognitif et méthodologique lui permettant de définir une thématique de travail/projet pertinente pour le domaine de recherche en management d'événements ;
2. problématise la thématique définie au préalable dans un contexte précis ;
3. comprend, choisit et mobilise les méthodes et techniques de recherche en sciences sociales appliquées au management d'évènement ;
4. planifie de manière rigoureuse les étapes de réalisation de son article ;
5. maîtrise les principes essentiels de l'écriture scientifique et est capable de les appliquer à la rédaction de son travail ;
6. maîtrise l'argumentation et la présentation d'un travail ;
7. maîtrise les règles de citation et de référencement bibliographique propres à un travail scientifique et est capable de les mettre en œuvre dans la rédaction de son travail.

Dispositif de l'UE

L'activité d'apprentissage méthodologie propose des notions théoriques issues de la recherche en sciences sociales, des études de cas concrètes de recherche en management d'évènement et des exercices pratiques transférables aux différents travaux des étudiants.

La théorie est enseignée ex cathedra lors des séances de cours et est directement mise en situation par des exercices pratiques d'analyse (de textes, de corpus, de statistiques) et de conception d'outils de recherche. Les étudiants sont amenés à travailler sur des thématiques qui leur sont imposées par la titulaire de cours,

mais également sur leur propre travail de fin d'études tout au long de leur formation. Les principes de la citation et du référencement bibliographique (en particulier la norme APA) seront abordés dans la partie consacrée à l'écriture scientifique.

AA1 : Compréhension et analyse des techniques de recherche en sciences sociales (qualitatives et quantitatives). Travaux en sous-groupes et individuels.

AA2 : Préparation et rédaction d'un projet de mémoire personnel. Choix d'une thématique, exploration de la problématique, élaboration de la question de recherche et du modèle d'analyse, recherches bibliographiques et ébauche des outils de recherche, rédaction du travail individuel selon les critères d'écriture scientifique.

Organisation de l'UE

- L'UE se déroule en plusieurs séances de cours ex cathedra ;
- Certaines séances sont consacrées au monitorat du projet de mémoire (rendez-vous individuels) ;
- Trois à quatre séances sont dédiées à la présentation des avancées des projets de mémoires ;
- En plus des séances, du temps sera prévu sur les terrains de recherche des étudiants (environ 10h) ;
- Du travail à domicile est prévu pour la préparation du projet de mémoire (environ 20h).

Évaluation de l'UE

Les modalités d'évaluation sont :

- Participation active aux séances de cours ;
- Connaissance critique des principales méthodes de recherche (en connaître les forces et les limites) ;
- Capacité à identifier les méthodes adéquates pour traiter une question donnée ;
- Capacité à identifier les techniques de recherche pertinentes à la mise en œuvre d'une méthode donnée ;
- Capacité à appliquer les techniques de recherche sur un cas concret et le travail de fin d'études ;
- Capacité à présenter de manière claire et pertinente des résultats de recherche.

Les **modalités d'évaluation** sont :

- Les travaux préparatoires au projet de mémoire (éclatement du sujet, bibliographie/table des matières et présence aux rendez-vous de monitoring) (5/20) ;
- La présentation au cours et le travail écrit individuel portant sur le projet de mémoire de chaque étudiant (15/20).

La réussite de l'UE est acquise dès lors que la moyenne pondérée de l'ensemble des éléments d'évaluation est supérieure à 10/20 (50%) et que chaque élément de l'UE obtienne la note minimale de 7/20.

Ressources disponibles

- Supports de cours (plan détaillé, notes descriptives, présentations) ;
- Bibliographie ;
- Documentation.

Situation de l'UE

L'activité d'apprentissage est un corequis à l'activité « case studies ».

Voix et images de Russie

RUSS1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Ce cours permet aux étudiant·e·s de voir la Russie sous différentes dimensions et de différencier la vision que l'on a de la Russie dans les médias en Europe occidentale et aux États-Unis, d'une part, et en Russie, d'autre part, également à travers les nouveaux médias russes, considérés comme des médias de propagande. En effet, la Russie est un grand pays, qui est en partie en Europe ; ce pays est en mutation politique, économique, démographique. L'unité explique pourquoi les médias présentent une vue très différente d'un même pays, en fonction de la situation et des intérêts respectifs des pays en jeu.

Enseignants

Anne Van Marsenille(2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. comprend l'histoire et la situation de la Russie post-soviétique ainsi que le développement des médias en Russie ;
2. comprend la culture russe et les relations entre l'Europe occidentale, les États-Unis et la Russie ;
3. est apte à analyser de manière critique le traitement de l'actualité sur la Russie dans les médias belges et d'Europe occidentale ;
4. capable de réaliser un travail comprenant les visions différentes sur l'actualité russe.

Dispositif de l'UE

L'unité aborde l'histoire de la Russie post-soviétique ainsi que l'évolution des médias en Russie. Elle met la culture russe en rapport avec la culture d'Europe occidentale. Elle examine, analyse et comprend l'actualité russe à travers la presse russe et occidentale. La base de la démarche est comparative. Le cours est ex cathedra, il s'enrichit des travaux des étudiants et se donne en anglais. Des intervenants russes ou étrangers peuvent être amenés à y participer.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire pour suivre et participer aux cours, pour lire des articles et suivre des programmes d'actualité.

Organisation de l'UE

Plan abrégé du cours : (i) présentation de l'histoire de la Russie post-soviétique ainsi que l'évolution des médias en Russie ; (ii) présentation du pays et de la culture russe en contraste avec l'Europe occidentale ; (iii) présentation de l'actualité en Russie

à travers les contacts en langue russe de l'enseignant à Moscou et à Bruxelles ; (iv) analyse critique d'articles et de programmes belges et d'Europe occidentale concernant l'actualité russe ; (v) réalisation d'un travail présentant les différentes vues (belge, d'Europe occidentale et russe) par rapport à un sujet de l'actualité russe.

Évaluation de l'UE

L'évaluation comporte deux éléments : d'une part, un travail traitant de l'actualité russe et, d'autre part, un examen oral portant sur la matière de l'unité (histoire, culture et médias de la Russie ainsi que traitement de l'actualité). Le travail représente deux cinquièmes de la note ; l'examen oral les trois cinquièmes restant. La réussite est acquise lorsque la moyenne pondérée des deux modalités d'évaluation atteint 50% (10/20).

Ressources disponibles

Syllabus et slides du cours sont disponibles sur la plateforme numérique Learn ; s'y trouvent également des documents d'approfondissement, des articles et des liens vers les médias belges, d'Europe occidentale et russes.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Expression écrite I [ECRI1118] | Narration et formes littéraires [NARA1129] | Expression écrite II [ECRI1217] | Argumentation, rhétorique et expression orale [ARGU1203] | Approches du terrain professionnel [PSPI1315] | Écritures journalistique et académique [EERI1316] | Gestion de projets et activités d'intégration professionnelle [PSRP1315] | Rédaction de rapport [EERP1316] | Agence, entreprise et activités d'intégration professionnelle [PSPU1315] | Rapports d'agences [EERU1316] | Approches des terrains sociaux et culturels [PSAS1315] | Rapport d'observation [EEAS1316]

Expression écrite I

ECRI1118 | 5 crédits | BA1 – Q1

L'étudiant maîtrise les éléments de langage nécessaires à la transmission d'idées ou de récit et utiles à sa communication. Il maîtrise également les outils informatiques lui permettant de mettre ces messages en forme.

Enseignants

Amandine Degand, référent
maîtres-assistants en communication (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement *Narration et formes littéraires*, l'étudiant

1. acquiert une connaissance des concepts liés aux formes littéraires et à la narratologie ;
2. analyse le caractère fictionnel de tout récit ou discours ;
3. maîtrise les outils analytiques du langage narratif ;
4. apprend à travailler en groupe pour une production finalisée ;
5. utilise sa créativité sous la contrainte d'un langage à utiliser et d'un message à transmettre en fonction d'un public donné ;
6. est apte à communiquer efficacement par écrit ;
7. maîtrise la langue française et est apte à rédiger un récit clair, précis et cohérent ;
8. identifie dans un récit écrit ou à écrire les informations pertinentes qu'il peut distinguer de l'accessoire ou du bruit ;
9. maîtrise la capacité de passer d'un univers médiatique à un autre (il manie les outils permettant le transfert et l'adaptation de textes et idées) ;
10. est curieux et développe sa créativité et sa sensibilité artistique et culturelle ;
11. comprend les enjeux du storytelling d'un point de vue communicationnel.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement repose sur un dispositif structuré en deux activités : d'une part, un exposé *ex cathedra* et, d'autre part, la production encadrée d'un exercice d'écriture correspondant à l'adaptation d'un récit sous forme de scénario.

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation se décline principalement durant le premier quadrimestre où les étudiants reçoivent lors des premières semaines l'information concernant les objectifs de l'unité d'enseignement, les critères et modalités d'évaluation en auditoire, ainsi qu'un ensemble d'exercices à travailler en auto-apprentissage selon leur niveau individuel de maîtrise des acquis d'apprentissage exigés pour ce cours. Suite au premier test (certificatif), les étudiants reçoivent un feedback personnalisé obligatoire, ainsi que des pistes et de nouveaux exercices pour remédier à leurs faiblesses en auto-apprentissage également.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'unité d'expression écrite s'effectue en auditoire et consiste en une rédaction sous contraintes dont la forme et la structure sont évaluées. L'épreuve peut être présentée trois fois, soit lors du test initial, soit au début du second quadrimestre, soit au troisième quadrimestre.

Ressources disponibles

Des outils spécifiques d'auto-formation sont à disposition de l'étudiant pour l'ensemble de l'unité.

Situation de l'UE

ECRI1118 est le prérequis de ECRI1217, aucun corequis.

Narration et formes littéraires

NARA1129 | 5 crédits | BA1 – Q2

Cette unité d'enseignement s'intéresse aux diverses formes de narration. Trois objectifs sont poursuivis. Tout d'abord, faire comprendre aux étudiants que la littérature est aussi vieille que l'humanité et qu'elle répond à un besoin vital, celui d'affronter le réel qui nous entoure et d'essayer de le modifier pour le rendre conforme à nos désirs. Pour cela, on mènera une réflexion sur les modalités de la fiction à travers les genres et les siècles. Ensuite, faire comprendre l'évolution et les multiples différences entre les médias afin de mieux les utiliser. Enfin, apprendre à mieux communiquer le sens à l'aide de l'écriture narrative la plus appropriée. Des liens entre la narratologie et les théories du storytelling en communication sont aussi évoqués

Enseignants

Joël Saucin, référent

Vincent Engel (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de sept. Le premier est obtenu par auto-apprentissage pour la partie lexicale, et par auto-apprentissage et par des exercices encadrés pour la partie structurelle. Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. oriente sa lecture en fonction de la situation de communication et du type de texte ;
2. comprend les nuances fines de textes sur n'importe quel sujet de société ;
3. hiérarchise les informations ;
4. fait preuve d'un esprit critique par rapport aux sources consultées ;
5. maîtrise l'art du résumé et la rédaction de textes à visée argumentative ;
6. respecte rigoureusement les règles de la syntaxe, de l'orthographe et de la ponctuation ;
7. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage de la lecture et de l'écriture de manière autonome ;

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation repose essentiellement sur l'auto-apprentissage et la validation de celui-ci à travers différentes formes d'évaluations certificatives.

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation se décline principalement durant le premier quadrimestre où les étudiants reçoivent lors des premières semaines l'information concernant les objectifs de l'unité d'enseignement, les critères et modalités d'évaluation en auditoire, ainsi qu'un ensemble d'exercices à travailler en auto-apprentissage selon leur niveau individuel de maîtrise des acquis d'apprentissage exigés pour ce cours. Suite au premier test (certificatif), les étudiants reçoivent un feedback personnalisé obligatoire, ainsi que des pistes et de a L'unité d'enseignement commence par une présentation théorique des différents concepts permettant de mieux comprendre les fondements de la fiction, ainsi que les éléments qui structurent tout récit. Ensuite, une série de parcours permet d'approfondir par l'exemple ces points théoriques. Chaque parcours mélange les genres et les époques ; ainsi, le parcours sur Blanche-Neige débute par une nouvelle du recueil des Cent Nouvelles Nouvelles de Bourgogne (XVIe), «L'enfant de la neige», puis se poursuit par une comparaison entre le conte des frères Grimm et l'adaptation de Disney, pour s'achever sur l'étude de la nouvelle «L'enfant de la neige» d'Angela Carter (XXe). Enfin, le cours aborde l'évolution des mouvements littéraires en fonction des nouvelles technologies, des spécificités de chaque média, des quatre fonctions psychiques et des cinq sens.

Cette première partie, qui englobe une vingtaine d'heures de cours, est suivie de la présentation collective de l'exercice à réaliser et des contraintes à respecter, puis d'un encadrement par groupe de la réalisation de ce travail.

ouveaux exercices pour remédier à leurs faiblesses en auto-apprentissage également.

Évaluation de l'UE

L'évaluation certificative repose sur un examen par QCM et sur un travail d'adaptation et de scénarisation à réaliser par groupes d'étudiants (leur nombre étant à définir). La répartition des crédits est de deux cinquièmes pour l'examen et de trois cinquième pour le travail (où le résultat est pris en compte au même titre que le processus de production).

Ressources disponibles

Un site reprend une synthèse de la théorie, différents diaporamas et un exemple du travail demandé.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Expression écrite II

ECRI1217 | 5 crédits | BA2 – Q1-Q2

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de se familiariser avec les principaux formats et genres de l'écriture communicationnelle, depuis la compréhension et l'identification de ceux-ci, jusqu'à leur rédaction et à l'évaluation critique de leurs propres productions. Ce cours, essentiellement axé sur la pratique, doit amener les étudiants améliorer leur écriture et à prendre conscience des techniques qu'ils mobilisent quand ils rédigent.

Ils sont aussi formés à l'utilisation efficace des logiciels de mise en page et de présentation (Word et PowerPoint) dans la partie OMPP du cours.

Enseignants

Jonathan Buscarlet, référent

Luc Baugniet, Jonathan Buscarlet, Hélène Delforge, Laura Petitjean (pour l'Expression écrite) et Barbara de Campos (pour OMPP)
(2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. est apte à rendre un texte plus lisible ;
2. sait réorganiser un texte selon le principe de l'entonnoir / de la pyramide inversée (le plus récent ou le plus marquant au début) ;
3. explique pourquoi un titre est bon ou mauvais et sait retirer si nécessaire ;
4. compose un seul article à partir de plusieurs dépêches ou billets sur un même sujet (structure et hiérarchisation) ;
5. résume un long article pour en faire une brève (sélection) ;
6. peut angler un texte ;
7. a la capacité de distinguer les façons d'écrire appropriées selon les genres vus au cours ;
8. est capable d'identifier et de rédiger les différentes « entrées » d'un texte communicationnel (légende, encadré, intertitre, exergue, chapeau, amorce, chute, avant-titre, etc.) ;

9. peut repérer les défauts d'une production écrite, en fonction des critères vus au cours ;
10. sait utiliser, comprendre et expliquer le sens du vocabulaire vu aux cours (Ex. : paronymes, synonymes, expressions courantes, etc.).

Dispositif de l'UE

Cette unité d'enseignement comporte deux parties ; ces deux volets, en partie intégrés l'un à l'autre, ne constituent pas en tant que telles des activités spécifiques.

La première partie (« Expression écrite ») contient les éléments suivants : (i) les techniques d'écriture communicationnelle (lisibilité, sélection de l'info, titraille, etc.), (ii) une introduction aux principaux genres journalistiques (brève, interview, portrait, etc.), (iii) une introduction aux principaux genres communicationnels (communiqué, dossier et conférence de presse) et (iv) la volonté d'enrichissement du style et du vocabulaire.

La seconde partie (OMPP) poursuit l'objectif de donner aux étudiants les compétences de base dans l'utilisation de Word (gestion des styles ; entêtes et pieds de page ; table des matières) et de PowerPoint (gestion des diapositives ; utilisation du masque ; animations et transitions ; graphiques). À la fin de la formation, les étudiants peuvent mettre en forme efficacement leurs documents et présentations, en faisant des choix raisonnés de mise en page. Pour atteindre cet objectif, ils travaillent sur une partie des travaux à remettre dans le cadre de la partie strictement d'Expression écrite qui servent de base à la formation.

Organisation de l'UE

Le premier volet, Expression écrite, Le cours est dispensé une semaine sur deux ; il comprend une partie théorique et une autre pratique (« exercices »). La présence aux séances est obligatoire.

Plusieurs travaux écrits (environ 6-7) sont demandés aux étudiants. Au fil de l'année et de la matière, des critères d'évaluation supplémentaires sont pris en compte. C'est pourquoi le professeur peut décider d'accorder davantage de points à certains travaux, en fonction de la progression de la matière étudiée. Les travaux sont remis au professeur lors des séances de cours. Si l'étudiant ne peut se rendre à un cours, il doit se débrouiller pour faire remettre le travail au professeur par un autre étudiant ou remettre son travail dans le casier du professeur AVANT la date de remise prévue. Les travaux remis en retard ne sont pas corrigés. Ce cours fonctionne par évaluation continue au fil de l'année. Cela signifie qu'il n'y a pas d'examen en fin d'année et pas d'examen de seconde session. Les travaux réalisés à domicile par les étudiants valent pour 60 % de la cote finale. Hors session, des travaux et épreuves sont réalisés en classe ou en auditoire et vaudront pour les 40 % restant.

Des feedbacks oraux (individuels ou collectifs) sont fournis aux étudiants après chaque travail afin qu'ils identifient leurs lacunes éventuelles. Les étudiants sont également invités à s'impliquer dans le feedback et à développer leur esprit critique face à des productions écrites. Pour chaque travail, en plus d'un feedback oral, les étudiants reçoivent une évaluation écrite détaillée sur leur copie, qu'ils doivent conserver et archiver dans un classeur. Il peut être demandé aux étudiants qui n'ont pas satisfait aux exigences de proposer une nouvelle version corrigée de ces travaux.

Le second volet, Formation aux outils de mise en page et de présentation (OMPP), voit sa matière dispensée lors de séances en auditoire, au nombre de cinq à six sur l'année académique. Ces séances permettent d'aborder la matière technique et d'introduire les consignes pour chaque travail à remettre. Comme les compétences préalables des étudiants peuvent varier fortement, les travaux peuvent être réalisés soit en autonomie, soit au cours de séances d'atelier facultatives organisées entre les séances en auditoire.

Évaluation de l'UE

La note finale est le résultat obtenu dans le volet Expression écrite ; cette note ne peut être « libérée » et, dès lors, validée que par la réussite du volet OMPP.

La partie d'Expression écrite fonctionne en évaluation continue. Il n'y a donc pas d'examen. Les étudiants qui n'ont pas obtenu la moyenne grâce aux travaux présentés en cours d'année n'ont pas la possibilité de se rattraper lors d'une seconde session. Comme évoqué supra, 60% de la note repose sur les travaux réalisés à domicile et 40% sur les exercices réalisés en présentiel.

Pour le volet OMPP, la formation est aussi évaluée de manière continue sur base des travaux remis. Chaque travail est pondéré en fonction de son niveau de complexité. En cas de non-réussite après la fin de la formation, un test de rattrapage peut être proposé (seconde session). Le résultat obtenu sera un « feu vert » ou un « feu rouge » : les compétences acquises ou non. Tant que l'étudiant n'a pas obtenu le feu vert dans cette matière, les points et les crédits à obtenir dans l'Unité ne pourront pas être validés. Le « feu vert » ne produit par ailleurs pas une note, mais la possibilité de valider les points obtenus dans la partie d'Expression écrite (cette dernière est donc créditée de cinq crédits).

Ressources disponibles

Pour ce qui concerne la partie purement d'expression écrite, la matière de cours sera disponible en ligne sur LEARN, la plateforme pédagogique de l'IHECS (<http://learn.ihecs.be>).

Pour la partie OMPP, la matière est également disponible en ligne sur la plateforme pédagogique de l'IHECS (<http://learn.ihecs.be>). Par ailleurs, les étudiants ont accès gratuitement à la suite Office 365 dans le cadre de leurs études à l'IHECS, les devoirs devront être exclusivement réalisés avec ces programmes. Les informations pour télécharger ces logiciels sont disponibles [ici](#).

Situation de l'UE

ECRI1118 est prérequis à ECRI1217

Argumentation, rhétorique et expression orale

ARGU1208 | 5 crédits | BA2 – Q1 & Q2 (annuel)

La maîtrise de la langue orale et de la rhétorique est essentielle à la formation de communicateur. Réaliser ce type d'exercice en les alliant à la compréhension et à la virtuosité argumentative est l'objet de cette unité d'enseignement à cheval sur la théorie, l'appropriation empirique et la pratique.

Enseignants

Pascal Chabot, référent
Florence Gabriel (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de dix. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise la terminologie de l'argumentation apprise au cours ;
2. analyse la façon dont sont construits les discours et mis en œuvre les arguments ;
3. identifie les quatre pôles majeurs autour desquels se construit une argumentation, à savoir la rhétorique, l'éristique, la philosophie et la science ;
4. est capable de construire une argumentation, seul ainsi qu'en groupe, sur un sujet imposé ;
5. identifie le rôle du corps dans la communication orale, l'importance de la voix, du regard, des gestes, de la présence et de la communication non-verbale ;
6. prend conscience et améliore la qualité de sa présence comme orateur : de sa voix, de son corps, de son regard, de son articulation et de sa diction ainsi que des manifestations de stress.
7. acquiert de l'assurance comme « sujet parlant » ;
8. est capable d'évaluer les faiblesses et la portée idéologique d'une argumentation ;
9. est curieux de saisir et de comprendre la manière dont les idées et les idéologies peuvent avoir un impact sur la manière d'argumenter ;
10. est capable de raisonner et de construire des savoirs à partir de la confrontation d'idées ou de doctrines antagonistes.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en 60 heures de cours, dont 30 heures d'apprentissage de la théorie de l'argumentation sous forme de cours ex cathedra, 30 heures consacrées à l'apprentissage de l'expression orale en groupe. Pour les étudiants qui le désirent, dix heures supplémentaires seront consacrées à des exercices d'argumentation, sur des sujets imposés et menés en équipe devant l'auditoire.

L'unité d'enseignement se déploie sur l'ensemble de l'année et ce pour des raisons pédagogiques : le premier quadrimestre permet de mettre en œuvre l'apprentissage de la théorie et les bases des exercices d'expression, le second quadrimestre permet de réaliser la suite des exercices d'expression orale et ceux d'argumentation devant un public. Ces exercices d'argumentation, facultatifs, sont réalisés en sous-groupe.

Organisation de l'UE

La première partie de l'UE relative à la théorie de l'argumentation s'organise autour de huit thèmes principaux :

- Les enjeux de l'argumentation ;
- Le problème de la vérité dans l'argumentation ;
- Le premier pôle : rhétorique, en ce compris les figures de style et le triangle rhétorique ;
- Le second pôle : éristique, en ce compris les vices de formes et le problème de la mauvaise foi ;
- Le troisième pôle : science, en ce compris le problème de la construction et de la production des « faits » dans le discours argumentatif ;
- Le quatrième pôle : philosophie, en ce compris le problème des principes et des valeurs qui sous-tendent l'argumentation ;
- L'argumentation comme maïeutique : savoir ce que l'on pense et le formuler ;
- La tension politique constitutive de l'argumentation : défense d'intérêt particulier et/ou construction d'un espace commun.

La seconde partie de l'UE relative à l'expression orale s'organise autour de six thèmes :

- La pratique du travail sur le corps à partir de l'ancrage, la posture et les gestes parasites ;
- La pratique de la voix et de la respiration : travail de la pose, de la solidité et de l'étendue des possibilités vocales à travers l'appareil respiratoire ;

- La pratique du regard en termes d'intensité, de gestion de l'espace et d'outil communicant ;
- La pratique de l'articulation et de la diction : identification des accents régionaux et outils d'apprentissages pour les résorber ;
- Le travail sur la gestion du stress tant au niveau mental que physique ;
- La pratique des axes secondaires mais néanmoins nécessaires à la pratique de l'expression orale tels que l'énergie, le rythme, la présence et l'empathie.

Évaluation de l'UE

Les six premiers acquis d'apprentissage de nature certificative sont évalués à l'aide d'un examen comportant des questions ouvertes ainsi que d'un examen oral. Les quatre derniers de nature formative sont évalués au fur et à mesure du déroulement des cours. Cela signifie que les 30 heures d'apprentissages de l'argumentation seront évaluées par un examen écrit comptant pour 50% des points du total général. La partie relative à l'expression orale est soumise à une évaluation continue et compte également pour 50% des points. Quant aux exercices d'argumentation organisés à la fin du second quadrimestre, ils donnent lieu à un bonus variable répercuté dans la cote finale. Si l'unité possède plusieurs parties, elles constituent cependant une seule épreuve et une réelle *unité*.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Approches du terrain professionnel

Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle

PSP11315 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'unité d'enseignement Approche du terrain professionnel vise à permettre aux étudiants d'observer in situ un terrain professionnel spécifique (entreprise de presse) et d'en analyser le rôle dans le système de production de l'information, les spécificités, les contraintes.

Enseignants

Amandine Degand, référent
Nora de Marneffe (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. réalise des séances d'observation participante/périphérique du milieu journalistique ;
2. mène avec aisance des entretiens semi-dirigés ;
3. planifie l'organisation de séances d'observation ;
4. produit des données à partir de l'observation participante ou périphérique et des entretiens semi-dirigés.

Dispositif de l'UE

L'enseignement débute avec des cours magistraux visant à fixer le cadre méthodologique et le choix du terrain par les étudiants. Puis, les étudiants sont placés en situation d'observation et d'entretiens durant le reste du semestre.

Organisation de l'UE

Les étudiants sont amenés à choisir un terrain professionnel et à sélectionner les professionnels qui feront l'objet d'entretien semi-directif. Ensuite, ils doivent réfléchir et préparer en amont leur approche du terrain : contact avec la rédaction et les journalistes, constitution d'une grille d'observation et d'un guide d'entretien. Enfin, ils accèdent au terrain professionnel en appliquant les méthodologies présentées en amont.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'unité est une évaluation finale qui consiste à remettre à l'enseignement un carnet de bord mentionnant : le terrain d'observation, la retranscription du carnet d'observation, le guide d'entretien et les entretiens réalisés. Les étudiants sont également évalués sur la présentation orale, par groupe, des résultats de leur observation.

Situation de l'UE

Pas de prérequis, corequis à l'unité EEPI1316.

Écritures journalistique et académique : expression écrite III

EPI1316 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'unité d'enseignement *Écritures journalistiques et académiques* permet à l'étudiant d'éprouver deux modes de réflexion et d'écriture. Dans le cadre du volet *Écriture journalistique*, les étudiants sont initiés à toutes les étapes de la réalisation d'un article : récolter des informations, choisir un angle, choix des sources, choix du genre, travail de terrain, titraille et relecture. Le second volet *Écriture académique* initie les étudiants à allier position réflexive sur le métier journalistique, initiation aux méthodes de recherche et rédaction d'un compte rendu écrit respectant les normes académiques.

Enseignants

Amandine Degand, référent
N (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Parmi les neuf acquis d'apprentissage, les quatre premiers sont relatifs à la première activité et les cinq derniers concernent la seconde. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. récolte des informations sur le terrain ;
2. développe des liens avec ses sources dans le respect de la déontologie ;
3. détermine un angle et un genre journalistiques ad hoc ;
4. maîtrise l'écriture journalistique et sa titraille ;
5. maîtrise les normes et les bases de l'écriture académique ;
6. structure une réflexion par écrit à travers un plan pertinent ;
7. effectue une recherche documentaire pertinente au regard de la problématique développée ;
8. développe une analyse réflexive portant sur le métier de journaliste ;
9. contextualise et explicite les phénomènes observés sur le terrain à partir de textes académiques.

Dispositif de l'UE

L'unité comporte deux activités d'apprentissage relatives à l'écriture : la première dans sa dimension journaliste et la seconde dans sa dimension académique. Le premier volet consiste essentiellement en des cours magistraux et des ateliers pratiques où les étudiants expérimentent les techniques d'écriture journalistique. Le second volet est constitué de séminaires méthodologiques et repose sur un travail de recherche à réaliser individuellement.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement comporte deux volets distincts : le premier volet explore les différents genres journalistiques et propose une première approche des spécificités de l'écriture journalistiques : genres, titraille, angle, recherche d'informations, sélection des sources. Le second volet propose d'initier les étudiants à l'écriture et au mode de réflexion académique : normes d'écriture, recherches de sources scientifiques, structure argumentative, constitution d'une bibliographie pertinente.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'unité s'effectue selon plusieurs modalités. Pour la première activité, outre des exercices pratiques tout au long du semestre (évaluation en continue) une épreuve finale reste prévue. Pour la seconde activité, la remise d'un dossier réalisé en groupe au terme du semestre constitue l'évaluation.

Situation de l'UE

Pas de prérequis, les unités ECRI1217 et PSP11315 sont corequises.

Gestion de projets et activités d'intégration professionnelle

Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle

PSRP1315 | 5 crédits | BA3 – Q1

Les métiers de la communication sont nombreux et en forte évolution depuis quelques années. Cette UE, par l'intervention de professionnels de la communication et des visites en entreprises, permettra aux étudiants d'envisager plus clairement les différentes missions des communicants en agence, chez l'annonceur. En parallèle, dans le cadre de cette UE, ils mènent un projet de communication. Pour cela, ils doivent en définir précisément les enjeux, mais également apprendre à coordonner l'ensemble des actions, outils, ressources matérielles et humaines vers des objectifs clairement identifiés et mesurables.

Cette UE s'attache à apprendre aux étudiants la méthode et les pratiques utiles à la conduite d'un projet, de l'analyse de la demande, à l'exécution et la conclusion.

Enseignants

Élise Maas (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. connaît les différents métiers de la communication ;
2. comprend ce qu'est une stratégie de communication et en appréhende les étapes ;
3. fédère les apports de différentes disciplines pour la réalisation de projets de recherche appliquée et dans la recherche de pratiques innovantes ;
4. sait planifier un projet, le budgétiser, gérer les délais ;
5. sait traduire une demande en réalisation concrète.

Dispositif de l'UE

La première partie, ex cathedra, consiste en la présentation des différents métiers de la communication, de briefs et stratégies de communication. Lors d'une seconde partie, les séances sont alternées entre (i) des rencontres avec les professionnels permettant, d'une part, aux étudiants de prendre connaissance de situations professionnelles réelles et quotidiennes et, d'autre part, aux invités de partager l'expérience pratique qu'ils ont acquise au fil de leur carrière et (ii) l'encadrement d'un exercice de mise en pratique du processus de gestion de projet.

Organisation de l'UE

Cette unité est une première approche des différents métiers de la communication et de la gestion d'un projet de communication dont elle suit logiquement les grandes thématiques :

- les organisations et les différents types de communication dans les organisations ;
- les métiers de la communication et leurs enjeux ;
- les rencontres avec des professionnels ;
- la notion de projet et la conduite d'un projet de communication ;
- l'analyse d'un projet de communication : études de cas ;
- la réalisation d'un projet de communication et ses contraintes ;
- exercices pratiques et mises en situation.

Évaluation de l'UE

Les étudiants seront évalués à partir d'un travail de groupe écrit à rendre fin décembre et d'un examen oral lors de la session de janvier.

Un travail de groupe est oral et écrit ; il se réalise par groupes de 6/7 étudiants ; le rendu écrit vaut 70% de la note globale et est à rendre fin décembre dans un format correspondant à une présentation Powerpoint. L'oral couvre les 30% restant de la note globale ; il se déroule en session durant une présentation de 20 minutes par groupe. Une note globale de 10/20 au moins est exigée pour la réussite de l'unité. En cas d'échec, les étudiants doivent rendre un dossier sur un métier de la communication au choix : son histoire, son évolution, les perspectives de développement pour ce métier, le marché, les acteurs en Belgique, les grands acteurs internationaux, les perspectives d'emploi, etc.

Ressources disponibles

Les supports de cours sont disponibles sur Learn (format électronique).

Situation de l'UE

PSRP1315 est corequis à EERP1316

Rédaction de rapport : expression écrite III

EERP1316 | 5 crédits | BA3 – Q1

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le prolongement de l'unité Expression écrite II. La pratique des relations publiques mobilise la recherche d'information précises et sourcées et la rédaction de documents au quotidien, compte rendu de réunion, discours, articles, cahiers des charges, recommandations, etc. Cette unité vise à familiariser l'étudiant avec les écrits scientifiques par l'analyse et la production d'un écrit de type article scientifique. Elle permet également à l'étudiant de développer les bases de la rédaction de documents professionnels et d'apprendre ainsi aux étudiants à écrire de manière rigoureuse en respectant les règles aussi bien orthographiques et grammaticales que de construction. Le cours est axé en particulier sur les écrits scientifiques.

Enseignants

Élise Maas (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. sait chercher des sources (scientifiques) fiables et pertinentes au regard de la question qu'il a à traiter et sait réaliser un état de la littérature à partir d'une question ou d'un enjeu lié aux sciences de l'information et de la communication et à son champ professionnel futur prend un recul critique par rapport aux différents types de sources ;est capable de structurer et de construire un article scientifique, de la recherche d'information à la rédaction dans un style adapté ;sait adapter son registre en fonction d'un style de document et en particulier l'écriture académique (précision, rigueur, pas de jugement de valeur, utilisation du nous de modestie, etc.) ;s'approprie les règles relatives à l'apparat critique et au référencement (APA) adoptés à l'IHECS.

Dispositif de l'UE

Cette unité permet de préparer les étudiants au travail de recherche et à l'écriture des travaux écrits de master (mémoire théorique, rapport de stage, etc.). Elle se décompose en trois parties. Dans un premier temps, une familiarisation avec les différents types d'écrits et en particulier les articles scientifiques. Dans un deuxième temps, un travail sur les sources et la conception et rédaction d'une bibliographie. Enfin en troisième partie de cours, les étudiants apprennent à construire et à rédiger un écrit de type scientifique.

Organisation de l'UE

L'unité comporte trois types de séances : (i) des cours magistraux (ainsi qu'une visite à la bibliothèque de l'ULB) [écrire pour être lu – qu'est-ce qu'un écrit scientifique – la recherche documentaire – concevoir et rédiger une bibliographie – définir une problématique – construire un cadrage théorique – les hypothèses et l'argumentation], (ii) des séances dirigées de travaux de groupe et (iii) des séances de coaching individuel.

Évaluation de l'UE

Les étudiants seront évalués à partir d'un travail collectif et d'un travail individuel :

- Le travail de groupe (4 étudiants) écrit consiste en la rédaction de la présentation d'un sujet de recherche, la définition d'une problématique de recherche et la préparation d'une bibliographie adaptée (30 % de la note). Ce travail est à rendre mi-novembre.
- Le travail individuel écrit (70 % de la note) à rendre en janvier consiste à reprendre le sujet, la problématique et la bibliographie rédigée lors du travail de groupe pour rédiger un « article » théorique en analysant les ouvrages scientifiques pour en tirer des hypothèses de recherche (6/7 pages – environ 20 000 signes).

La partie individuelle doit être réussie pour l'intégration de la note collective.

En cas de remédiation, l'étudiant doit rédiger un article scientifique (cf. travail individuel) comprenant la justification de sa problématique validée par l'enseignant et une bibliographie adaptée.

Ressources disponibles

Les supports de cours sont disponibles sur Learn (format électronique).

Situation de l'UE

EERP1316 est corequis à PSRP1315.

Agence, entreprise et activités d'intégration professionnelle

Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle

PSPU1315 | 5 crédits | BA3 – Q1

Cette unité d'enseignement constitue une première approche du secteur, du métier et du support publicitaire. La discipline y est tout d'abord définie et différenciée d'autres types de communication. Les acteurs et métiers de la publicité sont présentés ainsi que le fonctionnement d'une agence de publicité. La culture publicitaire des étudiants est étoffée avec les publicités qui ont marqué leur époque. Le vocabulaire propre au secteur est également acquis. À ces contenus ex-cathedra sont accolées des rencontres avec les différents métiers et la visite de plusieurs agences créatives et agences média afin de permettre à l'étudiant d'avoir une connaissance aiguisée du secteur publicitaire belge.

Enseignants

Sophie Pochet, référent (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de six. Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise le vocabulaire couramment utilisé en agence ;
2. appréhende le secteur de la publicité en Belgique de manière complexe ;
3. possède une certaine culture publicitaire ;
4. intègre le fonctionnement d'une agence de publicité, les différents métiers, acteurs et le trajet de création d'une campagne depuis le pitch jusques au pré-production meeting ;
5. s'est physiquement rendu dans plusieurs grandes agences créative et média et a intégré leur fonctionnement spécifique ;
6. est à même de comparer le fonctionnement de ces différents lieux, leurs rôles et spécificités, leur imbrication parfois.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement se subdivise en une quinzaine d'heures de cours magistral (présentiel) et un minimum de cinq visites d'agences. Un dossier personnel est réalisé en parallèle par l'étudiant comportant une recherche de signification du vocabulaire courant en agence, l'interview d'un professionnel de la publicité et un mind mapping permettant à l'étudiant de représenter sa connaissance du secteur.

Organisation de l'UE

L'apport théorique de cette UE est suivi des visites et de la réalisation du dossier.

Évaluation de l'UE

L'évaluation est individuelle et écrite. Elle comprend (i) un examen écrit dont le but est de vérifier la connaissance de base de la matière théorique abordée (70% de la note finale) et (ii) la réalisation d'un dossier personnel permettant à l'étudiant de faire preuve de curiosité et de complexifier, étoffer et s'approprier la matière de manière pérenne (30% de la note finale). La validation de l'UE suppose que la moyenne pondérée des deux formes d'évaluation atteigne 50%.

Ressources disponibles

Les présentations qui font office de support de cours sont disponibles en ligne pour les étudiants. La communication et la documentation nécessaires sont mises à disposition via support numérique.

Situation de l'UE

PSPU1315 est corequis à EEPU1316.

Rapports d'agences : expression écrite III

EEPU1316 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'étudiant réalise un travail d'écriture sur le thème de la publicité. Cette rédaction aborde plusieurs supports et permet d'acquérir, progressivement, les codes de l'écriture publicitaire, aussi bien offline qu'online. Il apprend de quelle manière s'adresser au consommateur de manière claire et succincte dans la multitude de points de contacts présents à l'heure actuelle.

Enseignants

Michaël Marchand (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de quatre. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. d'écrire pour un consommateur ;
2. de mettre en avant les arguments d'une marque/d'un produit ;
3. de formuler un call to action et un manifeste de marque ;
4. de produire un schéma d'écriture en identifiant les éléments importants et superflus.

Dispositif de l'UE

Le dispositif se décline en 20 heures de cours en présentiel, 20 heures de rédaction, et dix heures d'évaluation du travail en cours. L'unité d'enseignement comporte trois phases : la première traite, sous une forme *ex cathedra*, de la mise en place d'un copy, d'une méthode d'écriture. La seconde phase se déroule sous la forme d'un ensemble de travaux de rédaction. La troisième sera une évaluation des travaux effectués en prenant les meilleurs/les moins bons exemples afin d'en tirer un apprentissage.

Organisation de l'UE

Cette unité d'enseignement débute par la présentation des métiers de la publicité, des attributs d'une marque et de l'interprétation d'un briefing, et ce dans un contexte « annonceur ». Vient ensuite les exercices pratiques de rédaction, basés sur différents exemples concrets.

Enfin, les étudiants doivent échanger avec l'enseignant afin de démontrer la pertinence des choix effectués dans la rédaction, et de procéder à une évaluation de leurs travaux.

Évaluation de l'UE

L'évaluation se fait par la réalisation (écriture) de six exercices : (i) d'un manifeste de marque, (ii) d'une lettre, d'un dépliant, (iii) d'une page web, (iv) d'un e-mailing, (v) d'un post Facebook et (vi) d'une affiche.

Ressources disponibles

Les présentations qui font office de support de cours sont disponibles en ligne pour les étudiants, ainsi que divers exemples rassemblés préalablement.

Situation de l'UE

EPU1316 est corequis à PPU1315.

Approches des terrains sociaux et culturels

Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle

PSAS1315 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'unité d'enseignement propose une approche anthropo-sociologique des terrains sociaux et culturels à partir des problématiques des « temps sociaux » et de la « mémoire sociale ». Cette approche comporte deux volets complémentaires : l'apprentissage d'un ensemble de concepts fondamentaux et la réalisation d'enquêtes de terrain en lien étroit avec les métiers de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente.

Enseignants

Emmanuel Wathelet, référent

Luc De Meyer (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. approche les terrains socioculturels à partir d'une perspective anthropo-sociologique qui suppose à la fois des connaissances théoriques et des expériences de terrain ;
2. comprend les problématiques générales des « temps sociaux » et de la « mémoire sociale » ;
3. saisit les enjeux locaux de ces problématiques et les situe par rapport à des enjeux plus globaux ;
4. maîtrise la méthodologie d'enquête autant dans ses aspects intellectuels (formalisation des hypothèses), ses aspects relationnels (contacts avec les informateurs) que ses aspects rédactionnels (mise au point des rapports d'enquête) ;
5. analyse de manière critique la rhétorique des différents acteurs de terrain ;
6. assume un positionnement personnel qui met en regard l'analyse des activités socioculturelles et les objectifs d'une démarche d'éducation permanente ;
7. défend les résultats d'une enquête et est capable de lire de manière constructive et critique le rapport d'enquête de collègues ;
8. améliore sa connaissance des secteurs de l'éducation permanente et de l'animation socioculturelle par la rencontre d'acteurs de terrain et la découverte d'une série de réalisations concrètes.

Dispositif de l'UE

L'unité se compose d'exposés *ex cathedra* et de l'encadrement des enquêtes de terrain.

Elle se structure en trois activités, l'une portant sur les temps sociaux, l'autre sur la mémoire sociale et la dernière sur l'enquête.

Chaque séance permet de découvrir de nouveaux concepts qui sont illustrés par des films et discutés avec les étudiants.

Organisation de l'UE

Le but de cette démarche pluridisciplinaire est pragmatique. En effet, ce qui est visé, c'est la mise en place de grilles d'analyse qui permettent de saisir les *effets* et les processus des pratiques socio-culturelles dans leurs dimensions « temps sociaux » et « mémoire sociale ». Pour ce faire, une approche anthropo-sociologique est utilisée, elle suppose l'intégration d'analyses « micro » et « macro » ou, si l'on préfère, une articulation du local et du global. Une telle démarche suppose également une curiosité par rapport à d'autres approches comme la philosophie, l'éthologie, le cognitivisme et la narratologie. De plus, elle invite les étudiants à approfondir la compréhension des concepts par le biais de films et d'autres sources iconographiques. Enfin, elle demande que l'apprentissage intellectuel soit conforté et affiné par des expériences de terrain. Par ailleurs, cette démarche engage à faire des liens avec d'autres problématiques essentielles pour la section, comme celles de la construction des identités, la circulation des savoirs, la mise en place des rituels et le partage des valeurs.

Une première partie des exposés est consacrée aux « temps sociaux » et plus spécialement à ces « temps libres » durant lesquels les individus se forgent une identité, créent des solidarités par le biais de leurs réseaux et développent de nouvelles orientations. La seconde partie des exposés est centrée sur la « mémoire sociale », qui ne doit pas se penser comme une « mémoire littérale » se réduisant à un « ressassement de souvenirs traumatiques », suivant l'expression de Todorov dans *Les abus de la mémoire* (Arléa, 1998), mais comme une « mémoire exemplaire » qui utilise le passé afin de célébrer des valeurs mobilisatrices en vue d'un avenir meilleur. C'est dire que si la « mémoire sociale » peut être politique, elle peut être également folklorique, historique ou culturelle. Afin de confronter les concepts à la réalité du terrain, les étudiants sont invités à réaliser en équipe un travail d'enquête relatif à une activité socioculturelle (cf. EEAS1316).

Évaluation de l'UE

Une épreuve écrite qui concerne la connaissance des concepts et des grilles d'analyse.

Ressources disponibles

Un syllabus en deux volumes reprend le contenu des exposés, des textes complémentaires et les sources.

Situation de l'UE

Pas de prérequis, corequis à l'unité EEAS1316.

Rapport d'observation : expression écrite III

EEAS1316 | 5 crédits | BA3 – Q1

Cette unité s'inscrit dans les activités d'intégration socioprofessionnelle et s'articule directement à *Approches des terrains sociaux et culturels* dont elle constitue un des volets réflexif et pratique. Le travail d'expression écrite, construit sur une observation effective et répétée dans le temps de terrains organisationnels, suppose la rencontre avec des professionnels et une prise de distance critique prenant la forme d'un premier travail de recherche scientifique. À travers une analyse ethnographique, les étudiants intègrent à leur narration les notions théoriques vues dans le cadre d'*Approches des terrains sociaux et culturels*.

Enseignants

Emmanuel Wathelet, référent (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. est capable d'approcher les terrains socioculturels et comprend leurs modes de transmission des savoirs et des pratiques ;
2. possède une meilleure connaissance du tissu associatif ;
3. comprend et est capable d'appliquer les principes de la recherche scientifique ;
4. articule des notions théoriques à des observations de terrain ;
5. interprète de façon critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du local au global ;
6. prend un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques.

Dispositif de l'UE

Rencontres individuelles, par groupe ou en plénière. Les consignes du travail sont données dans le cadre de l'unité *Approches des terrains sociaux et culturels* [PSAS1315].

Organisation de l'UE

L'unité s'organise en deux temps : les étudiants procèdent d'abord à l'analyse d'un terrain en liens avec les thématiques des « temps sociaux » et de la « mémoire sociale » en suivant une démarche ethno-graphique (observation participante) ; ils rédigent ensuite un premier travail scientifique, construit selon les normes de la « Grounded Theory », lequel articule la forme narrative avec des notions théoriques vues lors de l'unité *Approches des terrains sociaux et culturels*.

Évaluation de l'UE

L'évaluation porte sur le travail pour lequel une défense orale est prévue.

Situation de l'UE

Pas de prérequis, les unités ECRI1217 et PSAS1315 sont corequises.

3. Unités d'enseignement de langues

111

Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand [LANG1102] | Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand [LANG1202] | Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand [LANG1302]

Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand

LANG1102 | 10 crédits | BA1 – Q1 & Q2

Quelle que soit l'orientation que l'étudiant prenne au terme de son bachelier en communication appliquée, il sera inévitablement amené à travailler dans un milieu multilingue. C'est pourquoi les cours de langues en premier bachelier concourent à asseoir cette maîtrise en harmonisant les acquis divers des étudiants entrants.

Enseignants

Mathieu de Wasseige, référent

les professeurs et maîtres assistants germanistes (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de huit¹. Le premier est obtenu par auto-apprentissage pour la partie lexicale, et par auto-apprentissage et par des exercices encadrés pour la partie structurale. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise les bases linguistiques tant au niveau lexical que structurel ;
2. a acquis les connaissances et compétences linguistiques moyennes/avancées en lien avec son projet de l'année ;
3. est capable de comprendre l'essentiel des sources originales en langue étrangère et d'en faire un résumé ;
4. est capable de faire preuve d'un esprit critique par rapport aux sources consultées ;
5. est capable de présenter oralement un résumé de sources originales après une préparation personnelle encadrée par le coaching d'un professeur ;
6. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
7. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage linguistique de manière autonome, en trouvant les ressources nécessaires à cet apprentissage ;
8. comprend les éléments principaux du contexte social et culturel général de la langue pratiquée.

Cette UE rencontre les compétences 1.4. 1.5. 2.1. 2.2. 2.3. 2.6. 3.1. 3.2. 6.3. 6.4. 7.2. et 7.4. du référentiel de compétence (cf. *infra*).

¹ Malgré le fait que la philosophie comme la pédagogie du cours d'allemand soient similaires aux deux autres cours, le fait que l'allemand soit un cours pour débutants entraîne que les acquis d'apprentissage trois et huit ne sont que très peu poursuivis, que l'acquis deux ne peut pas l'être. Pour la même raison, le cours d'allemand tente de rencontrer les compétences du référentiel reprises ici mais n'y arrivera souvent que dans les années ultérieures.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement repose sur un dispositif alliant autoapprentissage, cours *ex cathedra* et du coaching plus individualisé.

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation se décline tout au long de l'année (deux fois douze semaines) en petits groupes de 30 étudiants environ en alternant les cours en groupe ou demi-groupe et les sessions de coaching en sous-groupes de quatre étudiants en moyenne. Lors de ces sessions, les étudiants présentent leur projet et reçoivent un feedback personnalisé. La première semaine est l'occasion de présenter le cours, d'expliquer l'apprentissage par projet en sous-groupes et l'apprentissage individuel en auto-apprentissage pour la partie lexicale. Les étudiants reçoivent alors un planning de l'année où est définie la masse de travail hebdomadaire à réaliser en auto-apprentissage, et les différentes étapes liées au travail-projet, ce dernier étant nécessairement inscrit dans la culture de la langue pratiquée.

Évaluation de l'UE

Dans une optique d'évaluation continue, des exercices (et/ou tests formatifs) sont organisés plusieurs fois lors de chaque semestre. Un test écrit sommatif est organisé à la fin de chaque semestre. Dans certaines langues une présentation orale est organisée à la fin d'un ou de chaque semestre. Chaque étudiant assure la remédiation appropriée en fonction des indications individuelles qui lui sont fournies par le professeur. L'évaluation porte à la fois sur le processus d'apprentissage, les connaissances acquises (essentiellement l'acquis linguistique des structures et vocabulaire de base, en plusieurs modules), et surtout la faculté de communication dans la langue cible.

LANG1102 est composée de deux langues/activités d'apprentissage, à savoir l'anglais et le néerlandais ou l'allemand. L'unité d'enseignement est validée si la moyenne de 10/20 est atteinte pour l'ensemble des deux langues. Un échec de 9/20 peut être compensé par une note de 11/20 ou plus dans l'autre langue. Un échec de 8/20 peut être compensé par une note de 12/20 ou plus dans l'autre langue. Toute note inférieure à 8/20 empêche la validation de l'UE, quelle que soit la moyenne obtenue.

Ressources disponibles

Syllabus et notes de cours sur Cleo.
Maïeuta (laboratoire d'autoformation).

Situation de l'UE

LANG1102 est un prérequis pour LANG1202 ; aucun corequis.

Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand

LANG1202 | 10 crédits | BA2 – Q1 & Q2

Quelle que soit l'orientation que l'étudiant prenne au terme de son bachelier de transition en communication appliquée, la nécessité d'un travail dans un milieu multilingue s'imposera à lui. Dans ce cadre, les cours de langues se poursuivent dans le bloc 2 du bachelier et concourent à développer cette maîtrise parmi des étudiants ayant harmonisé leurs acquis l'année précédente.

Enseignants

Mathieu de Wasseige, référent

les professeurs et maîtres assistants germanistes (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de huit². Le premier est obtenu par auto-apprentissage pour la partie lexicale, et par auto-apprentissage et par des exercices encadrés pour la partie structurelle. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. poursuit son parcours visant la maîtrise des bases linguistiques tant au niveau lexical que structurel et a acquis le niveau intermédiaire pour les compétences productives et le niveau intermédiaire avancé pour les compétences réceptives ;
2. a acquis les connaissances et compétences linguistiques moyennes/avancées en lien avec son projet de l'année ;
3. est capable de comprendre l'essentiel et les nuances de sources originales en langue étrangère et d'en faire un résumé ;
4. est capable de faire preuve d'un esprit critique par rapport aux sources consultées ;
5. est capable de présenter un résumé de sources originales oralement après une préparation personnelle encadrée par le coaching d'un professeur ;
6. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
7. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage linguistique de manière autonome, en trouvant les ressources nécessaires à cet apprentissage ;

² Bien que la philosophie et la pédagogie du cours d'allemand soient similaires aux deux autres cours, le fait que l'allemand soit un cours pour débutants entraîne que les acquis d'apprentissage trois et huit ne sont que très peu poursuivis, que l'acquis deux ne peut pas l'être. Pour la même raison, le cours d'allemand tente de rencontrer les compétences du référentiel reprises ici mais n'y arrivera souvent que dans les années ultérieures.

- comprend les éléments principaux du contexte social et culturel général de la langue pratiquée et les éléments particuliers des domaines et sujets vus au cours.

Le premier est obtenu par auto-apprentissage pour la partie lexicale, et par auto-apprentissage et par des exercices encadrés pour la partie structurelle. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement de deuxième année articule, d'une part, révisions et approfondissements lexicaux et grammaticaux et, d'autre part, l'enseignement d'une matière spécifique dans une langue étrangère, afin de préparer les étudiants aux cours principalement à contenu de la troisième année où les matières principales de la section choisie sont introduites et vues au cours dans la langue cible. Ils doivent donc comprendre des matières spécifiques dans une langue cible, être capables de prendre des notes lors de la présentation de ces matières par le professeur, répondre à des questions de contenu dans la langue cible et présenter un travail de groupe (sujets liés à la matière de l'année ou à la culture de la langue pratiquée). Un autre axe poursuivi est la préparation d'un portfolio d'articles de presse. Toutes les deux semaines les étudiants préparent un article de la presse de la langue concernée et doivent être capables de le présenter en auditoire. Ils sont matière à débat afin d'encourager l'expression orale en groupe et permettent de « développer sa culture générale, en particulier de l'actualité et, partant, sa capacité d'argumentation ».

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation se décline tout au long de l'année (deux fois douze semaines) en petits groupes de 30 étudiants environ. La première semaine est l'occasion de présenter le cours, expliquer l'apprentissage individuel en auto-apprentissage pour la partie lexicale et la révision grammaticale. Les étudiants reçoivent alors un planning de l'année qui présente la masse de travail hebdomadaire à réaliser en auto-apprentissage et les différentes étapes liées au travail de groupe, ce dernier étant nécessairement inscrit dans la culture de la langue pratiquée. Suite à ce dernier les étudiants reçoivent un feedback personnalisé.

Évaluation de l'UE

Dans une optique d'évaluation continue, des exercices formatifs sont organisés lors de chaque semestre. Un test écrit sommatif (avec ou sans présentation orale) est organisé à la fin de chaque semestre. Chaque étudiant assure la remédiation appropriée en fonction des indications individuelles qui lui sont fournies par le professeur. L'évaluation porte à la fois sur le processus d'apprentissage, les connaissances acquises (essentiellement l'acquis linguistique des structures et vocabulaire de base, en deux modules), et surtout sur la faculté de communication dans la langue cible.

LANG1202 est composée de deux langues/activités d'apprentissage, à savoir l'anglais et le néerlandais ou l'allemand. L'unité d'enseignement est validée si la moyenne de 10/20 est atteinte pour l'ensemble des deux langues. Un échec de 9/20 peut être compensé par une note de 11/20 ou plus dans l'autre langue. Un échec de 8/20 peut être compensé par une note de 12/20 ou plus dans l'autre langue. Toute note inférieure à 8/20 empêche la validation de l'UE, quelle que soit la moyenne obtenue.

Ressources disponibles

Syllabus et notes de cours sur Cleo.
Maïeuta (laboratoire d'autoformation).

Situation de l'UE

LANG1202 a pour prérequis LANG1102 et est un corequis de LANG1302.

Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand

LANG1302 | 10 crédits | BA3 – Q1 & Q2

Quelle que soit l'orientation que l'étudiant prenne au terme de son bachelier de transition en communication appliquée, la nécessité d'un travail dans un milieu multilingue s'imposera à lui. Dans ce cadre, les cours de langues se poursuivent dans le bloc 3 du bachelier et concourent alors à développer une maîtrise spécifique à la section choisie par l'étudiant.

Enseignants

Mathieu de Wasseige, référent

les professeurs et maîtres assistants germanistes (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à cette unité sont au nombre de huit³. Le premier est basé sur l'auto-apprentissage : il comprend une partie lexicale et une partie structurelle. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. a entretenu ses bases linguistiques jusqu'au niveau intermédiaire, tant au niveau lexical que structurel et a acquis le niveau avancé intermédiaire pour les compétences productives et le niveau avancé pour les compétences réceptives du domaine spécifique de la section choisie ;
2. a acquis les connaissances et compétences linguistiques avancées en lien avec son projet de l'année/travail de groupe ;
3. est capable de comprendre l'essentiel et les nuances de sources originales spécifiques à la section choisie, en langue étrangère, et d'en faire un résumé ;
4. est capable de faire preuve d'un esprit critique par rapport aux sources consultées, spécifiques à la section choisie ;
5. est capable de présenter oralement un résumé nuancé de sources originales spécifiques à la section choisie après une préparation personnelle encadrée par le coaching d'un professeur ;
6. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
7. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage linguistique de manière autonome, en trouvant les ressources nécessaires à cet apprentissage ;

³ Bien que la philosophie et la pédagogie du cours d'allemand soient similaires aux deux autres cours, le fait que l'allemand soit un cours pour débutants entraîne que les acquis d'apprentissage trois et huit ne sont que très peu poursuivis, que l'acquis deux ne peut pas l'être. Pour la même raison, le cours d'allemand tente de rencontrer les compétences du référentiel reprises ici mais n'y arrivera souvent que dans les années ultérieures.

8. comprend dans la langue étrangère les principes et concepts liés à la section choisie, ainsi que les applications y afférant. Il est capable de les expliquer et appliquer dans la langue étrangère.

Cette UE rencontre les compétences 1.4. 1.5. 2.1. 2.2. 2.3. 2.6. 3.1. 3.2. 6.3. 6.4. 7.2. et 7.4. du référentiel de compétence (cf. infra).

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline tout au long de l'année (deux fois douze semaines) en groupes d'une trentaine d'étudiants environ. La première semaine est l'occasion de présenter le cours, ses objectifs et la matière spécifique à la section choisie. Les étudiants reçoivent alors un planning de l'année qui présente la masse de travail hebdomadaire à réaliser, et les différentes étapes liées au travail de groupe, ce dernier étant nécessairement inscrit dans la culture de la langue pratiquée et dans le champ de la section choisie. Suite à ce dernier les étudiants reçoivent un feedback personnalisé/de groupe.

Organisation de l'UE

Cette troisième unité, dispensée la troisième année, capitalise sur les acquis de la deuxième et offre l'enseignement d'une matière spécifique à la section choisie, dans une langue étrangère, afin de préparer les étudiants aux cours à contenu des Masters où des matières spécifiques de section sont vues dans une langue étrangère. Ils doivent donc comprendre ces matières dans une langue cible, être capables de prendre des notes lors de la présentation de ces matières par le professeur, répondre à des questions de contenu dans la langue cible et présenter un travail de groupe (sujets liés à cette même matière). Un autre axe qui peut être poursuivi est la préparation de brèves ou d'un portfolio d'articles de presse, obligatoirement liés au champ spécifique à la section choisie. Le cas échéant, ils doivent être capables de les présenter en auditoire. Ils sont alors matière à débat afin d'encourager l'expression orale en groupe et permettent de « développer sa culture générale, en particulier de l'actualité et, partant, sa capacité d'argumentation. »

Évaluation de l'UE

Dans une optique d'évaluation continue, des exercices formatifs sont organisés lors de chaque quadrimestre. Un examen écrit (avec ou sans présentation orale) est organisé à la fin de chaque quadrimestre. Chaque étudiant assure la remédiation appropriée en fonction des indications individuelles qui lui sont fournies par le professeur. L'évaluation porte à la fois sur le processus d'apprentissage, les connaissances acquises (essentiellement l'acquis linguistique et les principes et concepts spécifiques à la section choisie), et la faculté de communication dans la langue cible.

LANG1302 est composée de deux langues/activités d'apprentissage, à savoir l'anglais et le néerlandais ou l'allemand. L'Unité d'enseignement est validée si la moyenne de 10/20 est atteinte pour l'ensemble des deux langues. Un échec de 9/20 peut être compensé par une note de 11/20 ou plus dans l'autre langue. Un échec de 8/20 peut être compensé par une note de 12/20 ou plus dans l'autre langue. Toute note inférieure à 8/20 empêche la validation de l'UE, quelle que soit la moyenne obtenue.

3. Unités d'enseignement liées à la grammaire et à la pratique des médias

120

Image fixe [FIXE1101] | Son et images en mouvement [FLUX1201] | Web, interactivité et transmédia [INTE1301]

Image fixe

FIXE1101 | 15crédits | BA1 – Q1 & Q2

L'unité initie à la conceptualisation et à la réalisation de communications médiatiques photographiques, graphiques et numériques. Les séquences d'apprentissages s'articulent, au sein de l'unité d'enseignement, en équilibrant théorie et application. L'architecture modulaire de l'unité « image fixe » favorise la transversalisation des savoirs et savoir-faire ce qui constitue un objectif à part entière. L'étude de la grammaire et des usages de la mise en image –graphisme, photographie et –numérique – participe à la construction du socle d'apprentissage de la communication médiatique appliquée. L'étudiant, en cheminant dans les séquences, « apprend à voir ». L'unité image fixe insiste sur l'importance, lors de toute réalisation médiatique, d'une articulation pluridisciplinaire technico-conceptuelle. Acteur de son apprentissage, l'étudiant évolue, dans un premier temps, dans trois ateliers de productions prenant appui sur la pédagogie active (classe inversée, études de cas, etc.) et lui permettant de réaliser différents exercices. Dans un second temps, l'étudiant opte pour l'un des trois langages médiatiques (photographique, graphique ou digital) afin de réaliser un exercice de communication prenant appui sur ses acquis à la fois théoriques et pratiques. Parallèlement à ces travaux pratiques, une formation technique adaptée et suffisante lui permet d'utiliser les outils afin de réaliser son projet d'atelier. Les séances d'exercices collectifs, les classes inversées, l'autoformation par tutoriels et des évaluations formatives régulières des réalisations, constituent la colonne vertébrale de la méthodologie des ateliers.

Enseignants

Natacha Brixy, référent (2018-2019)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement Image fixe, l'étudiant

1. maîtrise la terminologie des écoles et pratiques artistiques, du design graphique, de la photographie et du numérique ;
2. acquiert une connaissance historique et culturelle dans les domaines du design graphique, de la photographie et du digital ;
3. apprend à voir et lire la signification des formes plastiques, démontre sa capacité d'analyse d'une production photographique, digitale ou graphique à travers leur valeur esthétique et communicationnelle et se construit un regard personnel et argumenté ;

4. utilise les outils et la grammaire de la photographie, du digital et du graphisme et mobilise les savoirs adéquats pour réaliser un objet médiatique ;
5. sélectionne des composantes médiatiques en identifiant leurs valeurs esthétiques et communicationnelles ;
6. acquiert la connaissance des termes techniques liés au langage des médias graphiques, photographiques et digitaux ;
7. intègre, ordonne, ajuste et fait interagir des contenus médiatiques digitaux, photographiques et graphiques ;
8. analyse ses propres productions et est capable de transférer cette capacité d'analyse dans des situations nouvelles ;
9. respecte les consignes et délais annoncés.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement repose sur un dispositif structuré en quatre séquences articulées les unes aux autres.

Elles mélangent les activités *ex cathedra* avec les productions encadrées et des réalisations autonomes.

Organisation de l'UE

Séquence 1 : Grammaire de l'image fixe

Dans cette séquence, la maîtrise de la grammaire, des genres et des langages photographiques, graphiques et numériques est identifiée comme un élément clé du succès d'une communication en image fixe. Une sélection d'auteurs et de référents participe à l'acquisition d'une nécessaire culture visuelle. La séquence s'attache à questionner la mise en forme du message en tant qu'organisation spatiale et esthétique de signes linguistiques et/ou iconiques et ce, en fonction du contenu, du public et du support. Les objectifs principaux du module (observer, analyser, comprendre la construction graphique du message) ont pour but de sensibiliser l'étudiant aux principes ainsi qu'à la mise en œuvre des médias dans de multiples champs de la communication.

Séquence 2 : Usages de la photographie, du graphisme et du digital

L'étude des outils et la manière dont ils sont utilisés constituent l'axe principal de cette séquence. Il s'agit pour l'étudiant de comprendre la manière avec laquelle une technique associée à un concept conduit à une communication médiatique de qualité et, dès lors, d'en déduire un choix d'outil pour réaliser un objet médiatique. L'exploration des pratiques médiatiques à partir de travaux d'auteurs renforce encore la culture visuelle. Une préparation technique et théorique prépare aux travaux pratiques. L'étudiant aborde des notions de base telles que la typographie (de la microtypographie à la macrotypographie), la lisibilité, la grille, la hiérarchisation visuelle, le rythme, la cohérence visuelle ainsi

que l'approche de la mise en page (imprimée ou digitale), l'appareil photographique, la lumière, les niveaux de lecture dans une image, la profondeur de champs et les notions essentielles d'une production digitale (UI, UX, ergonomie, wireframe, code, etc.).

Séquence 3 : Modules de travaux pratiques de réalisation photographique, graphique et digitale

L'étudiant réalise différents exercices spécifiques à chacun des trois langages médiatiques en bénéficiant d'une pédagogie active lors de séances de formation collectives : il est amené à mettre en œuvre les concepts appris en les inscrivant dans des situations concrètes. Ces exercices individuels lui permettent d'acquérir les fondamentaux en lien avec les cours théoriques ; ces exercices sont débriefés en collectif. Chaque exercice est individuel et réalisé à partir des outils, langages et techniques acquis dans les séquences 1 et 2. par ailleurs, chaque atelier organise des formations ou autoformations à la manipulation des outils pour parvenir à l'objectif.

Séquence 4 : Production exploitant les acquis

L'étudiant réalise de façon autonome un objet médiatique graphique, numérique ou photographique à partir des outils, langages, techniques acquis dans l'ensemble des séquences précédentes ; il y fait preuve de maîtrise dans le choix de techniques de réalisation et dans le choix des axes créatif, sémantique et communicationnel. Cette production fait l'objet d'une première évaluation formative permettant à l'étudiant de se situer dans l'acquisition des compétences requises. Il fera alors évoluer sa production sur base de cette première évaluation jusqu'à l'évaluation certificative.

Évaluation de l'UE

L'évaluation certificative des séquences théoriques consiste en un examen intégré composé de QCM, de questions ouvertes et d'analyse de documents.

Des évaluations formatives régulières sont réalisées dans modules TP sur base de critères d'évaluation clairs.

Des autoévaluations critériées sont réalisées pour les apprentissages en e-learning.

Une partie des réalisations du module de travaux pratiques est évalué par les pairs (l'étudiant apprend non seulement à produire, mais également à critiquer et évaluer une production).

L'évaluation des séquences théoriques participe pour 7/15ème à la note finale et l'évaluation des ateliers en constitue le solde (8/15ème). La réussite globale suppose d'avoir une moyenne pondérée de 50% (10/20) sans que l'une des deux évaluations constituantes ne soit inférieure à 8/20.

Les ateliers/TP sont non remédiables.

Ressources disponibles

1. Ateliers – auditoire , plateau avec ressources techniques (réseau informatique de 90 « macs » équipés du « creative cloud » d'Adobe et divers logiciels de production, imprimerie tous formats, minilab photographique, studios de prise de vue avec éclairage continu et flash de studio, centre de prêt de matériel, réseau wifi.
2. (a) Syllabus en tomes distincts, (b) e-learning (séances connect – LEARN à disposition des étudiants), (c) Bibliothèque.

Situation de l'UE

FIXE1101 est un prérequis pour FLUX1201 ; aucun corequis.

Son et images en mouvement

FLUX1201 | 15crédits | BA2 – Q1 & Q2

L'unité initie à la narration dans les productions radiophoniques et audiovisuelles (TV, vidéo, film). S'appuyant sur un cadre de références historique qui parcourt de façon sélective l'évolution des genres cinématographiques et radiophoniques, l'unité d'enseignement « son et images en mouvements » articule ses modules autour de la notion du langage. Pour communiquer, racontez-nous une histoire. Pour enchevêtrer théorie et application, l'unité propose plusieurs ateliers de réalisation (radio et TV-vidéo-film) permettant de concrétiser rapidement les codes et la grammaire de ces langages. Transposer par le son et l'image, une idée conceptuelle en un récit, un flux médiatique, sans trahir le propos de départ nécessite que l'étudiant mobilise les savoirs et savoir-faire adéquats et justifiés. Les notions techniques sont enseignées de façon transversale en fonction d'une utilisation intuitive et simplifiée des outils TV-vidéo-film et radio par l'étudiant. De telle sorte que le résultat soit orienté par les intentions du message. La diffusion de certaines productions finies sera également pensée en fonction d'une intégration web, qui permettra à l'étudiant de confronter les formats médiatiques aux moyens de diffusion.

Enseignants

Sébastien Schmitz, référent (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, en termes de **savoirs**, l'étudiant

1. **acquiert** une connaissance historique et une culture générale structurée dans le domaine de la radio, du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias intégrant l'audiovisuel ;
2. **mobilise** les savoirs adéquats, tels que la prise de vue dans le domaine de la photographie, la mise en page dans celui du graphisme, pour construire le cadrage, composer l'image et l'identité graphique dans ses réalisations ;
3. **identifie** et **explique** les termes techniques liés aux outils du son et de l'audiovisuel ;
4. **analyse** la valeur esthétique et communicationnelle du langage audiovisuel ;
5. **identifie** et **décrit** les principaux organismes du secteur des médias –radio, TV, cinéma– et de l'audiovisuel intégré au web, ainsi que leur missions.

En termes de **savoir-faire**, l'étudiant

1. **construit** un regard personnel et **argumenté** constitutif d'une culture radiophonique et audiovisuelle, et un esprit favorisant l'ouverture à la recherche et à la création dans les communications médiatiques ;
2. **met en œuvre** un projet d'émission radio, de reportage audiovisuel, en ayant une intention par rapport au sujet, et une capacité de développer, en fonction des publics, les messages adéquats pour faire évoluer leurs perceptions ;
3. **conçoit** le dispositif technique de réalisation, depuis la scénarisation jusqu'à la finalisation de l'émission, du reportage ou du film. Ces productions sont **optimisées** par l'utilisation appropriée des principaux logiciels professionnels ;
4. **intègre, ordonne** et fait **interagir** des contenus sonores et audio-visuels, également à partir d'un outil de diffusion pour le web ;
5. **analyse** ses propres productions et **est capable** de transférer cette capacité d'analyse dans des situations nouvelles ;
6. **adapte** son écriture et sa diction à l'expression orale, en s'appropriant les règles propres l'oralité.

Les savoirs et savoir-faire ci-dessus visent à permettre à l'étudiant de se rapprocher des **compétences** suivantes :

1. **raconter** une histoire par le son ou par l'image et le son, qu'il s'agisse d'une adaptation ou d'une écriture personnelle ;
2. **utiliser** le format médiatique adapté au message qu'il souhaite transmettre ;
3. **préparer** et **anticiper**, dès la conception d'un projet, les ressources techniques et pratiques nécessaires à la concrétisation d'une production ;
4. **participer** à un projet collectif en respectant le rôle de chaque collaborateur et en stimulant la **synergie** au sein du groupe de travail.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement alterne les activités d'apprentissage en amphithéâtre (de type ex cathedra) et les ateliers d'appropriation et de pratique. Ces deux types d'activités se passent le relais tout au long du parcours de l'unité. L'objectif de cette alternance est d'opérer une transition entre l'enseignement des langages, s'appuyant sur un cadre de références historiques, et leur mise en application dans des ateliers de réalisation.

Organisation de l'UE

L'unité est organisée en trois dispositifs d'apprentissage :

- des **séances en amphi**. Celles-ci **introduisent** aux principes et à l'histoire des formes sonores (émissions, documentaires et fictions) et audiovisuelles (cinéma, télévision et autres réalisations vidéo). L'histoire des médias sonores et audiovisuels y est **exposée** en mettant l'accent sur l'évolution de la narration. Ces séances **initient** à la méthode et la technique de réalisation. Elles **communiquent** et **distinguent** les différentes étapes de la réalisation d'un projet sonore et audiovisuel : l'intention, la conception et la scénarisation. Elles **interprètent** les prises de sons, le tournage, le montage et le mixage comme étant des choix spécifiques au service des intentions ;
- des **ateliers**. Ceux-ci se déroulent tout au long de l'année. Ils consistent à **approfondir** la manipulation du matériel. Plusieurs exercices radiophoniques et audiovisuels permettent de **pratiquer** ces manipulations dans un cadre créatif, au service d'une idée et d'un contenu correspondant. Chaque exercice permet à l'étudiant **d'expérimenter** un genre différent et d'explorer ses potentialités : émission, reportage, portrait, documentaire radiophonique et audiovisuel ;
- **l'e-learning**. Des outils d'**e-learning** sont utilisés afin d'aider l'étudiant à se constituer une culture dite générale, qui dépasse celle du profane. Il peut par ailleurs y trouver un **glossaire** technique et des **tutoriels** de méthodes et d'utilisation de logiciels, dont la bonne manipulation le rapproche dès lors du comportement professionnel.

Évaluation de l'UE

Plusieurs types d'évaluation seront convoqués :

- des **évaluations formatives** régulières sont pratiquées sous forme de coaching lors des ateliers. Ce type d'évaluation permet à l'étudiant d'identifier ce qui peut être amélioré et d'adopter les ajustements nécessaires au succès du produit final. Ce dispositif est considéré ici comme un apprentissage réussi ;
- des **autoévaluations critérisées** réalisées pour les apprentissages en e-learning ;
- une **évaluation certificative** des séquences théoriques consiste en un examen composé de QCM, de questions ouvertes et d'analyse de documents. Des éléments marquant l'histoire des médias radio et audiovisuels et l'évolution de leur langage y sont requis.

Deux registres de **critères d'évaluations** seront utilisés :

- ceux liés au savoir enseigné : (i) **description** et **explication** des genres de narration et des éléments formels de réalisation présents dans des émissions, des reportages, des films, etc. ; (ii) **capacité d'analyse** du langage du son et de l'audiovisuel en utilisant le lexique approprié ; (iii) **connaissance des termes techniques** liés au langage des médias enseignés
- Ceux liés au savoir-faire transmis : (i) **adéquation** du genre de narration adopté et des contenus médiatiques, avec le sujet choisi ainsi que la **capacité** à justifier ses choix ; (ii) **ajustement** des contenus et de la forme médiatiques en fonction de l'angle et du traitement du sujet, et être capable de l'argumenter ; (iii) **utilisation des critères usuels** propres aux normes de production professionnelle ; (iv) **intégration** dans une équipe de réalisation et capacité d'assumer des tâches spécifiques et coordonnées ; (v) **Respect** des délais de production ; (vi) **capacité** à présenter sa production devant un groupe, **d'identifier** et de **décrire** les points forts et faibles de celle-ci.

Trois épreuves distinctes composent l'évaluation finale. Une première, par QCM et questions ouvertes, porte sur l'activité de Grammaire et usages, son poids relatif dans la note finale est de 6/15ème de la note. Une seconde porte sur l'activité de Formes musicales et audiovisuelles, elle est également sous forme d'un examen écrit qui participe à 2/15ème de la note globale. Enfin, la dernière activité, Les ateliers, sont évalués au cours de leur production et sont donc non-remédiables ; ils pèsent les 7/15ème restant. La réussite suppose d'obtenir un résultat pondéré de 50% et de n'avoir dans aucune des épreuves une note inférieure à 8/20.

Ressources disponibles

Syllabus et plateforme eLearning de formation ; régies de montage équipées, studios d'enregistrement sonore, studios d'enregistrement vidéo, accès au prêt de matériel (caméras, nagra, etc.).

Situation de l'UE

FLUX1201 a pour prérequis FIXE1101 et est un corequis de INTE1301.

Transmédia, interactivité et web

INTE1301 | 15crédits | BA3 – Q1 & Q2

L'unité d'enseignement initie à l'écriture et à la conception transmédia, interactive et digitale. Le cadre théorique évoque l'évolution historique des médias interactifs et leur articulation dans les domaines de la communication. L'unité d'enseignement « transmédia, interactivité et numérique » s'articule essentiellement autour de la notion de projet au travers des concepts de la stratégie numérique et du web. Pour lier théorie et pratique, l'unité applique, au travers de plusieurs ateliers, les techniques et langages du numérique. Transposer une stratégie de communication dans un projet transmédiatique implique une nouvelle série de savoirs et de savoir-faire que l'étudiant doit acquérir. Les notions techniques et culturelles du transmédia, de l'interactivité et du numérique sont enseignées de façon transversale et appliquées dans des exercices collectifs de réalisation. Des projets transmédia réalisés par groupes, sollicitant des compétences diverses apprises lors des trois unités concluront la formation.

Enseignants

Dorian Leynen, référent (2017-2018)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant doit acquérir des savoirs et des savoir-faire devant lui permettre d'étayer des compétences. Au terme de l'unité d'enseignement, en termes de **savoirs**, l'étudiant

- 1. acquiert** une connaissance des outils, techniques et langages du web et du numérique, du développement des nouveaux médias et une culture générale structurée dans le domaine de la stratégie transmédia et numérique ;
- 2. mobilise** les savoirs tels que la mise en page des contenus visuels et textuels, la prise de vue, l'écriture audiovisuelle et interactive et l'utilisation de différents médias dans ses réalisations ;
- 3. identifie** et **explique** les termes techniques liés aux langages du numérique et du transmédia ;
- 4. analyse** la valeur stratégique et innovante d'un projet de communication ;
- 5. identifie** et **décrit** les principaux secteurs des nouveaux médias ainsi que leurs missions.

En termes de **savoir-faire**, l'étudiant

1. **construit** un projet de communication et développe un **argumentaire** sur ses choix stratégiques ;
2. **développe** également son esprit **critique**, sa capacité de **recherche** et sa **créativité** dans les domaines du numérique et du transmédia ;
3. **met en œuvre** un projet de communication transmédia avec des supports de communication digitale, visuelle et audiovisuelle en fonction des objectifs, des publics et des messages ;
4. **conçoit** une stratégie et un plan de production, depuis l'écriture jusqu'à la finalisation du projet ; ces productions sont **optimisées** par l'utilisation appropriée d'outils professionnels ;
5. **intègre, ordonne** et **fait interagir** des contenus visuels, graphiques et audiovisuels dans des environnements numériques et physiques ;
6. **analyse** ses propres productions et **est capable** de transférer cette capacité d'analyse dans des situations nouvelles ;
7. **adapte** son écriture aux exigences des médias digitaux ;

Les savoirs et savoir-faire ci-dessus visent à permettre à l'étudiant de se rapprocher des **compétences** suivantes :

1. **concevoir** une arborescence de contenus interactifs qui permettent de passer un message et une information à un public défini ;
2. **utiliser** les outils numériques adaptés au public et au message qu'il souhaite transmettre ;
3. **préparer** et **anticiper**, dès la conception d'un projet, les ressources techniques et pratiques nécessaires à la concrétisation d'un développement numérique et d'une production de projet ;
4. **participer** à un projet collectif en respectant le rôle de chaque collaborateur et en stimulant la **synergie** au sein du groupe de travail.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement est composée d'activités d'apprentissage théoriques en amphithéâtre (de type ex cathedra) et d'ateliers pratiques d'écriture, de conception et de production de projets transmédia. Ces activités sont interdépendantes. Leur objectif est de rendre concrets les concepts théoriques et les techniques en les liant au travers de pratiques.

Organisation de l'UE

L'unité est organisée en deux activités d'apprentissage :

- Les **séances en amphithéâtre**. Celles-ci **introduisent** aux principes et aux langages de la communication interactive et transmédia, ainsi qu'à l'évolution historique des médias interactifs et leur articulation dans les domaines de la communication. Ces séances **initient** à la stratégie de communication et particulièrement à la stratégie digitale, aux méthodes de gestion et de réalisation de projet ainsi qu'au plan de communication. Elles enseignent chaque aspect du développement et de la réalisation d'un projet de communication : définition de l'objectif, du message, du public, élaboration de la stratégie et du budget et création des supports de diffusion dans les médias traditionnels et les nouveaux médias ;
- Les **ateliers**. Ceux-ci se déroulent au deuxième quadrimestre de l'année, à la suite des cours théoriques. Ils consistent à **approfondir** la maîtrise des langages spécifiques au numérique et au transmédia à travers la réalisation d'un projet collectif au choix (dans un ensemble d'exercices proposés). Ils permettent de **pratiquer** les acquis théoriques dans un cadre créatif, au service d'un projet concret de communication. Les projets permettent aux étudiants d'**expérimenter** un domaine spécifique de la communication en fonction de leur centre d'intérêt.

Évaluation de l'UE

Plusieurs types d'évaluation sont prévus :

- des **évaluations formatives** continues sont pratiquées sous forme de coaching. Elles permettent aux étudiants d'identifier ce qui peut être amélioré et d'adopter les ajustements nécessaires au succès du projet final. Ce dispositif est considéré ici comme un apprentissage réussi ;
- une **évaluation certificative** des séances théoriques consiste en un examen composé de QCM, de questions ouvertes et d'analyse de documents.

Deux registres de **critères d'évaluations** seront utilisés :

- ceux liés aux savoirs enseignés : (i) **description** et **explication** des éléments formels du numérique et présents dans des projets, (ii) **capacité d'analyse** en utilisant le lexique approprié, (iii) **connaissance des termes techniques** liés aux langages numériques et transmédiatiques ;
- ceux liés aux savoir-faire transmis : (i) **adéquation** de la stratégie, de l'idée créative et des contenus médiatiques avec le sujet choisi ainsi que la **capacité à justifier** ses choix ; (ii) **ajustement** des contenus médiatiques et de la forme en fonction de l'angle et du traitement du sujet, et être capable de l'argumenter ; (iii) **utilisation des critères usuels** propres aux normes de gestion de projet et élaboration d'un budget ré-

aliste ; (iv) **intégration** dans une équipe de réalisation et capacité d'assumer des tâches spécifiques et coordonnées ; (v) **respect des délais** de production et du budget établi ; (vi) **capacité à présenter** sa production devant un groupe, d'**identifier** et de **décrire** les points forts et faibles de celle-ci.

L'évaluation est différenciée pour chacune des activités d'apprentissage composant l'unité. Pour l'activité Grammaire et usages, l'évaluation repose sur un examen écrit ; cet examen représente 7/15ème de la note finale. Dans l'activité Ateliers, les étudiants participent à la réalisation d'un travail de groupe autour d'un projet ; ce travail et sa réalisation représentent le solde, c'est-à-dire 8/15ème de la note finale. La présence est requise lors des séances d'atelier. Des pénalités pour absences répétées peuvent s'appliquer. La réussite de l'unité est conditionnée par l'obtention d'une moyenne pondérée de 50% pour les deux activités et d'un minimum de 8/20 dans chaque activité. En première session, l'examen de l'activité de Grammaire et usages est organisé deux fois, en janvier et en juin ; cependant, un étudiant ne peut le présenter qu'au terme du premier ou du second quadrimestre (donc soit en janvier, soit en juin). Aucun étudiant ne pourra s'inscrire deux fois la même année académique à cette première session. La seconde session a lieu normalement au troisième quadrimestre (en août ou septembre). Toute activité réussie est définitivement acquise. Les ateliers, reposant pour partie sur une évaluation continuée, ne sont pas remédiables.

Ressources disponibles

Syllabus, studios équipés d'ordinateurs et de logiciel appropriés.

Situation de l'UE

FLUX1201 est prérequis à INTE1301 ; néanmoins, dans certains cas avec l'accord du jury, il peut en être un corequis.

Référentiel de compétences

Bachelier de transition en communication appliquée

La formation débouchant sur le titre de bachelier en communication appliquée est organisée dans le cadre du Décret du 31 mars 2004 de la Communauté française, définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités. Il y est précisé que les objectifs généraux de ce type d'enseignement sont : « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation ».

Le bachelier en communication appliquée organisé par l'enseignement supérieur de type long correspond au niveau 6 du Cadre européen de certification.

Le bachelier en communication appliquée présente un profil polyvalent qui articule une connaissance des fondements de la communication (sociologie, philosophie, psychologie, anthropologie, économie, droit et histoire), connaissances et sensibilité artistiques, expression orale et écrite en français et dans deux langues étrangères, culture numérique et connaissance des médias (graphisme, photographie, son-radio, TV-vidéo, audiovisuel et multimédia, web).

Le principe, pour le bachelier en communication appliquée, est de poursuivre sa formation jusqu'à la maîtrise dans un domaine de l'information, de la communication, du journalisme ou des médias.

1. Mobiliser les savoirs liés à l'information et la communication

- 1.1. Connaître les concepts de la science de l'information et de la communication et de ses sciences auxiliaires,
- 1.2. Comprendre les modes de fonctionnement de la communication, de l'information et des médias,
- 1.3. Articuler les savoirs de manière transdisciplinaire en prenant en compte les multiples paramètres d'un problème : sociologiques, psychologiques, historiques, économiques, juridiques, institutionnels, politiques, culturels, écologiques, éthiques,
- 1.4. Mettre les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse, du raisonnement et de la pensée complexe,
- 1.5. Développer sa culture générale, en particulier de l'actualité et, partant, sa capacité d'argumentation,
- 1.6. Articuler une réflexion épistémologique et éthique sur le rapport au savoir.

2. Développer l'intelligence des autres et l'intelligence de soi

- 2.1. Être capable de travailler en équipe ou en réseau, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences,
- 2.2. Faire preuve d'ouverture au dialogue, de capacité d'écoute, d'adaptabilité et de flexibilité,
- 2.3. S'ouvrir à l'interculturalité,
- 2.4. Appréhender avec justesse sa propre personne en identifiant ses forces, ses faiblesses, ses représentations, ses convictions, ses comportements habituels,
- 2.5. Être capable de s'auto-évaluer en fonction de ses objectifs professionnels et personnels,
- 2.6. Faire preuve d'autonomie et de responsabilité.

3. Mettre en œuvre les processus, les outils et les techniques de communication

- 3.1. Chercher l'information, la vérifier, la recouper, la traiter, la synthétiser,
- 3.2. Être capable de restituer une idée, un message, dans sa forme originale ou transposée,
- 3.3. Disposer d'une culture numérique basée sur un usage expert et critique des techniques de l'information et de la communication et être capable de passer d'un environnement technologique à un autre,
- 3.4. Mettre en œuvre les langages, les techniques et le maniement des médias contemporain : graphisme, infographie, photographie, son-radio, TV-vidéo, audiovisuel & multimédia, Internet et réseaux sociaux, etc.
- 3.5. Pouvoir conjuguer les différents médias de façon intégrée (transmédiatique) dans un projet de communication et/ou d'information,
- 3.6. Gérer le temps, les ressources et l'investissement à mobiliser pour la résolution d'une situation de communication et intégrer les contraintes.

4. Mettre sa créativité au service de la communication

- 4.1. Connaître et reconnaître les formes, structures, genres, langages et théories de la création littéraire, plastique et musicale,
- 4.2. Être curieux de culture et de sensibilité artistiques et faire preuve de sens esthétique,
- 4.3. Exploiter les modes de signification des textes, des images et des sons dans la communication,
- 4.4. Faire preuve de créativité, d'imagination, d'intuition, d'originalité, d'innovation, de prise de risque dans la communication.

5. Disposer des compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle et au développement de la société

- 5.1. Comprendre les multiples structures sociales et politiques pour participer à la vie civique de manière active et démocratique,
- 5.2. Se profiler comme un citoyen réflexif, libre et autonome,

- 5.3. Identifier et intégrer les valeurs et les règles éthiques et déontologiques propres aux métiers de l'information et de la communication,
- 5.4. Être acteur de changement et être capable de se mobiliser,
- 5.5. Utiliser les médias dans le but émancipateur de renforcer au sein de la société les processus de transmission, d'échange, de partage et de construction critique des savoirs.

6. Communiquer efficacement, oralement et par écrit

- 6.1. Être capable de tenir un discours clair, précis, cohérent, pertinent, compréhensible, reposant sur la justesse du propos et du choix des termes et en distinguant les informations essentielles, accessoires ou parasites,
- 6.2. Être capable de rédiger correctement (orthographe, disposition, formules...), les textes types des métiers de la communication (courriels, lettres, articles, argumentation d'un projet, scénarisation, diaporama de présentation...), tout en utilisant les techniques bureautiques correspondantes à ceux-ci,
- 6.3. Maîtriser plusieurs langues en étant capable d'exprimer et d'interpréter des concepts, pensées, sentiments, faits et opinions, à la fois oralement et par écrit, et avoir des interactions linguistiques appropriées et créatives, tout en mobilisant des aptitudes à la médiation, la compréhension et la sensibilité à la diversité culturelle,
- 6.4. Prendre conscience de l'impact du langage et du non verbal dans la communication et l'utiliser de façon socialement responsable.

7. Articuler connaissances, capacités et situations

- 7.1. Se familiariser avec au moins un des grands domaines professionnels des métiers de l'information et de la communication (journalisme, publicité, relations publiques, animation socioculturelle et éducation permanente) afin de poursuivre les études jusqu'à la maîtrise,
- 7.2. Articuler les compétences et capacités entre elles, en fonction des situations, par la mobilisation de tous les acquis,
- 7.3. Établir des points de comparaison entre les savoirs, par opposition de notions antagonistes, par création de réseaux conceptuels,
- 7.4. Faire preuve d'habileté, de proactivité, de débrouillardise face à des situations nouvelles ou imprévues,
- 7.5. Disposer du potentiel de compétences et capacités à mobiliser et à combiner avec d'autres ressources en cas d'insertion sur le marché de l'emploi.

Bachelier de transition en communication appliquée Unités d'enseignement												
Cours théoriques de base												
Compétences	TCOM1125	MEDI1113	ECOP1126	FILO1114	HIST1127	SOCI1213	PSYC1215	DRO12236	SCPO1224	LING1325	ANTH1313	TENQ1314
1. Mobiliser les savoirs liés à l'information et la communication												
1.1.	■	■			■	■	■	■	■	■	■	
1.2.	■	■			■		■	■		■		
1.3.	■	■	■	■	■	■	■	■	■			■
1.4.		■	■	■	■	■	■	■	■		■	■
1.5.	■	■	■	■	■		■	■	■	■	■	
1.6.		■	■	■	■	■		■	■			■
2. Développer l'intelligence des autres et l'intelligence de soi												
2.1.			■									■
2.2.	■		■	■	■		■					
2.3.	■				■	■	■		■		■	
2.4.			■	■			■					■
2.5.							■					■
2.6.			■									■
3. Mettre en œuvre les processus, les outils et les techniques de communication												
3.1.	■		■		■	■	■		■		■	■
3.2.	■		■	■	■	■	■		■			■
3.3.		■										
3.4.										■		
3.5.												
3.6.					■							
4. Mettre sa créativité au service de la communication												
4.1.										■		
4.2.			■									
4.3.	■						■			■	■	
4.4.	■		■									
5. Disposer des compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle et au développement de la société												
5.1.		■	■	■	■	■		■	■		■	
5.2.		■	■	■	■	■	■	■	■		■	
5.3.	■	■			■			■	■			
5.4.			■		■	■		■	■			■
5.5.			■		■		■					

Bachelier de transition en communication appliquée Unités d'enseignement												
Cours théoriques de base												
Compétences	TCOM1125	MEDI1113	ECOP1126	FILO1114	HIST1127	SOCI1213	PSYC1215	DROI12236	SCPO1224	LING1325	ANTH1313	TENQ1314
6. Communiquer efficacement, oralement et par écrit												
6.1.	■		■	■	■	■	■		■			■
6.2.						■						■
6.3.												
6.4.	■						■			■		
7. Articuler connaissances, capacités et situations												
7.1.										■		
7.2.		■	■			■		■	■			■
7.3.		■	■	■		■				■	■	■
7.4.												■
7.5.		■	■									

Remarques

1. Les cours de préorientation, c'est-à-dire Fondements du journalisme [FDPI1327] | Information politique, économique et sociale [PECO1328] | Fondements théoriques et études de cas en RP [FDRP1327] | Principes généraux du management : approches pluridisciplinaires [MANA1318] | Fondements de la publicité et communication commerciale [FDPU1327] | FDPU1328 | Fondements de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente [FDAS1327] | Enjeux et perspectives de la culture [CULT1328], ne se retrouvent pas dans le présent tableau malgré le fait qu'ils actualisent des compétences reprises dans le référentiel. Toutefois, aucun étudiant ne suit plus d'une préorientation (PI, RP, Pub ou ASCEP) et il serait alors erroné de lire le tableau de manière synoptique ;
2. De la même façon, Critique de l'info-com [CRIT1219] | Crises et critique de l'économie contemporaine [CREC1219] | Fondements de l'éducation aux médias [EDUM1219] | Formes plastiques [CREC1219] | Approche de la bande-dessinée [BADE1219] | Formes narratives du cinéma [CINE1219] | Les origines du langage [ORLA1219] | Crédits-projet [PROJ1219] | IHECS-Opéra [OPER1219] | Espagnol [ESPA1219], c'est-à-dire l'ensemble des cours à choix, n'ont pas bénéficié de cet exercice d'ajustement entre les unités et les compétences. En effet, si tous actualisent des éléments du référentiel de compétences, aucun ne génère le même profil qu'un autre ; de plus, en se mettant dans la logique du destinataire qu'est l'étudiant, ce dernier ne pourra jamais suivre qu'une seule de ces unités d'enseignement.

Bachelier de transition en communication appliquée Unités d'enseignement												
Communication et rhétorique							Langues			Médias		
Compétences	ECRI1118	NARA1129	ECRI1217	ARGU1228	PSPI-PS- RP-PSPU- PSAS1315	EEPI-EERP- EPU- EEAS1316	LANG1102	LANG1202	LANG1302	FIXE1101	FIXE1201	FIXE1301
1. Mobiliser les savoirs liés à l'information et la communication												
1.1.		■		■							■	■
1.2.		■	■	■	■				■	■	■	■
1.3.				■		■						
1.4.	■				■	■	■	■	■			
1.5.		■	■	■			■	■			■	
1.6.		■					■					
2. Développer l'intelligence des autres et l'intelligence de soi												
2.1.		■	■		■		■	■	■	■	■	■
2.2.		■		■			■	■	■	■	■	■
2.3.		■					■	■				
2.4.		■		■	■	■			■	■	■	■
2.5.			■		■				■	■	■	■
2.6.						■	■	■	■	■	■	■
3. Mettre en œuvre les processus, les outils et les techniques de communication												
3.1.				■	■	■	■	■			■	■
3.2.	■	■	■	■		■	■	■	■			
3.3.		■							■	■	■	■
3.4.		■							■	■	■	■
3.5.		■							■	■	■	■
3.6.	■	■	■	■		■			■	■	■	■
4. Mettre sa créativité au service de la communication												
4.1.	■	■	■						■	■	■	■
4.2.		■			■	■			■	■	■	■
4.3.	■	■	■	■					■	■	■	■
4.4.		■	■	■		■			■	■	■	■
5. Disposer des compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle et au développement de la société												
5.1.					■							
5.2.												
5.3.				■	■				■	■		
5.4.					■							
5.5.						■				■	■	■

Bachelier de transition en communication appliquée Unités d'enseignement												
Communication et rhétorique						Langues			Médias			
Compétences	ECRI1118	NARA1129	ECRI1217	ARGU1228	PSPI-PS- RP-PSPU- PSAS1315	EEPI-EERP- EERU- EEAS1316	LANG1102	LANG1202	LANG1302	FIXE1101	FIXE1201	FIXE1301
6. Communiquer efficacement, oralement et par écrit												
6.1.	■	■	■	■		■					■	■
6.2.	■		■			■						
6.3.		■					■	■	■			
6.4.	■	■	■	■			■	■	■			■
7. Articuler connaissances, capacités et situations												
7.1.			■		■							
7.2.					■	■		■	■	■	■	■
7.3.				■		■						■
7.4.						■		■	■	■	■	■
7.5.					■							

Remarques

Approches du terrain professionnel [PSP11315] | Écritures journalistique et académique [EERI1316] | Gestion de projets et activités d'intégration professionnelle [PSRP1315] | Rédaction de rapport [EERP1316] | Agence, entreprise et activités d'intégration professionnelle [PSPU1315] | Rapports d'agences [EERU1316] | Approches des terrains sociaux et culturels [PSAS1315] | Rapport d'observation [EEAS1316] ont à chaque fois été confondus (les quatre unités PS-1315 et les quatre autres EE-1316) malgré leur spécificité et leur caractère pré-orienté : il a été retenu les compétences transversales que chacune de ces unités remplit. Une fois encore, la lisibilité du tableau a été préférée à son caractère totalement exhaustif.